990 1 25-sept-03
WEST CANADIAN GRAPHICS
COMMONWEALTH MICROFILM PRODUCTS
901-10TH AVENUE S.W.
CALGARY AB T2R 0B5

SALON MORTUAIRE
DESJARDINS
ARBORCARE
À votre service...
Yvon Tétreault, gérant
Lynette Lafrenière-Brussé
Glen Talbot
Christian Gagné
S. Rose Desrochers, SNJM
Aline Robidoux
Mona Berard
Eugène Prieur
Roger Lambert
Diane Rioux
Carmelle Abraham
357, rue DesMeurons
Saint-Boniface (MB) R2H 2N6
(204) 233-4949
1-888-233-4949

La LIBERTÉ

ASSURANCE/INSURANCE TRAVEL/VOYAGE
d'Eschambault
VOYAGES
989-9340
Sans frais : 1 (877) 450-2555
ASSURANCE
237-4816
Un service personnel complet.
Depuis 1931
136, boulevard Provencher
Saint-Boniface (Manitoba)
R2H 0G3

Vol. 89 n°46 • du 6 au 12 mars 2003 • **SAINT-BONIFACE** 88 ¢ + taxes

Et les nominés sont...

La deuxième édition des Lauriers de la PME rendra hommage aux entreprises qui tendent vers l'excellence. Quatre compagnies d'ici sont en nomination et représenteront sans aucun doute de brillante façon notre province.

■ **Page 25.**

Citation de la semaine

« Nous serons définitivement mieux préparés, surtout en ce qui concerne le maïs soufflé! »

Après l'immense succès de la première projection cinématographique pour enfants au Centre culturel franco-manitobain, les organisateurs ont décidé de récidiver, au grand plaisir de toute la famille.

■ **Page 15.**

Le SOMMAIRE

■ Éditorial	4
■ Lettres	4
■ Dans nos écoles...	28 et 29
■ Emplois et avis	32 et 33
■ Petites annonces	33
■ La Liberté Loisirs	13 à 24
■ Bicolo	19
■ Télé-horaire	24
■ Nécrologies	34
■ Sport	23
■ Économie	25 à 27
■ Dossier	30 et 31

Comment nous joindre?
Téléphone : 237-4823
Télécopieur : 231-1998
Sans frais : 1 800 523-3355
la-liberte@la-liberte.mb.ca


photo : Stéphane Michaud

La tête dans les nuages

Le Planétarium du Musée du Manitoba vous invite à découvrir des phénomènes astronomiques naturels qui sont observables à cette période de l'année. Au menu, la Grande Ourse, Orion, Saturne, Jupiter et bien plus... ■ **Page 13.**

Dossier : Industrie contestée

L'industrie porcine du Manitoba a connu un essor sans pareil au cours des dernières années. Elle profitera ainsi de l'ouverture du marché mexicain pour cette denrée alimentaire. Elle demeure cependant impopulaire auprès des communautés rurales, dont plusieurs résidants s'opposent à la construction de nouvelles porcheries.
Consultez notre dossier.

■ **Pages 30 et 31.**

Une intervention du Saint-Esprit?

Dans un litige les opposant à d'anciens élèves autochtones, les pères Oblats se représenteront de nouveau en Cour, le 7 mars, pour tenter d'obtenir une fois pour toute gain de cause. Le problème, c'est que le gouvernement se dresse maintenant contre eux.

■ **Page 3.**

Viva Voce *reconnu*

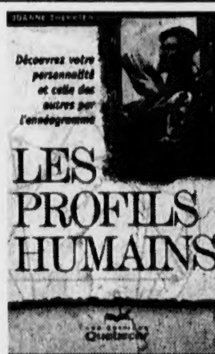
La formation musicale Madrigaïa peut s'enorgueillir de son succès. Après avoir participé dans les derniers mois à un concours national et réalisé plusieurs spectacles aux extrémités du pays, la formation revient cette semaine de Toronto avec une autre distinction.

■ **Page 20.**


photo : Daniel Bahuaud

Devinez quels célèbres personnages littéraires étaient de passage à l'école Notre-Dame-de-Lourdes, le 28 février, afin d'encourager les élèves à développer de bonnes *hobbitudes* de lecture? Pour la réponse, lisez les pages *Dans nos écoles*... ■ **Page 28.**

Découvrez votre personnalité et celle des autres par Les Profils Humains



VOICI UN LIVRE POUR MIEUX COMPRENDRE ET AMÉLIORER VOS RELATIONS PERSONNELLES ET PROFESSIONNELLES.

L'auteur, Joanne Therrien, spécialiste en ressources humaines, en développement de la fomation et de l'ennéagramme décrit et explique les neuf personnalités humaines.

Ce livre vous aidera à comprendre les différents filtres par lesquels chacun d'entre nous perçoit le monde, nos motivations, relations interpersonnelles et traits physionomiques et les chemins vers l'harmonisation selon chacune des neuf personnalités. Les profils de motivation y sont également abordés ainsi que la gestion réussie des ressources humaines dans les milieux d'affaires.

Les Profils humains, en vente à la libraire À la Page.
Les Profils humains est publié par
LES ÉDITIONS Quebecor

POLITIQUE

Le sept chanceux?

Le Parti progressiste-conservateur du Canada est à la recherche d'un nouveau chef. Le député québécois André Bachand est le septième candidat à entrer dans la course qui, souhaite-t-il, saura fouetter l'ardeur des partisans en vue de la prochaine élection.

Pascal DUBÉ

Le député progressiste-conservateur de la circonscription de Richmond-Athabaska au Québec, André Bachand, était de passage à Winnipeg le 25 février afin d'annoncer qu'il entrait dans la course à la succession de Joe Clark. Le candidat affirme avoir les qualités et l'expérience nécessaires pour donner une nouvelle vie au parti, partout au Canada. Il voit même plus grand en affirmant que les choix que les Canadiens vont faire au cours des prochains mois modifieront le visage politique du pays pour les 50 années à venir.

« Nous sommes présentement à la croisée des chemins, lance André Bachand. Les élections qui vont se tenir dans plusieurs provinces canadiennes auront également des répercussions sur la scène nationale. Si, par exemple, le Parti québécois devait perdre les prochaines élections, le Bloc québécois pourrait difficilement continuer à justifier sa présence à Ottawa. Et il y a plusieurs très bons députés bloquistes qui pourraient choisir de se joindre au Parti conservateur afin de défendre les intérêts de leurs concitoyens à la Chambre des communes.

« Même situation dans l'Ouest, poursuit-il. Malgré le changement de chef à l'Alliance canadienne, il est clair qu'ils ne réussissent pas à percer en Ontario. Tout le monde le sait, pour former le gouvernement à Ottawa, il faut gagner en Ontario. Et en ce qui a trait au Parti libéral, nous sommes en train de vivre les derniers mois d'un règne de parti unique au Canada. Grâce à la campagne au leadership, nous allons rebâtir le Parti conservateur et offrir une véritable option aux Canadiens lors de la prochaine élection. »

Mais la tâche s'annonce difficile pour le parti qui ne compte que 14 députés présentement à la Chambre des communes. C'est sans compter sur le désistement du premier ministre du Nouveau-Brunswick, Bernard Lord, et du stratège politique du parti, Hugh Segal, qui ont tous deux refusé de se lancer dans la course à la succession du chef actuel, Joe Clark.

« Depuis notre défaite aux élections de 1993, les gens ont un peu oublié qui nous sommes, explique André Bachand. Mais nous sommes maintenant prêts à écrire un nouveau chapitre de la politique canadienne. On a qu'à regarder le dernier budget pour voir que les libéraux n'ont plus d'orientation. Ils ont semé à tout vent des sommes d'argent, sans donner de vision aux Canadiens.

« Si je deviens chef du Parti conservateur, mes priorités seront claires. Nous devons stimuler l'économie afin d'augmenter nos revenus en tant que gouvernement, ce qui va nous permettre de réduire la dette et de réinvestir dans les programmes sociaux. Et pour répondre au besoin de logements sociaux, j'encouragerais la création de coopératives d'habitation, par exemple. De cette façon, nous amenons les gens à prendre leur avenir en main. »

Les délégués conservateurs éliront leur prochain chef lors du congrès à l'investiture qui aura lieu à Toronto du 29 mai au 1er juin. Bien qu'il soit le dernier candidat à présenter sa nomination, André Bachand croit avoir une chance raisonnable de l'emporter. « Je compte évidemment sur plusieurs appuis au Québec, mais aussi en Ontario et au Nouveau-Brunswick, souligne-t-il. Et si j'ai décidé d'entrer dans la course, c'est que je veux être un candidat sérieux qui va aller au bout des choses. C'est clair que je ne l'emporterai pas au premier tour, mais nous verrons ce qui va se passer lors des tours suivants… »



photo : Pascal Dubé

André Bachand est le septième candidat à entrer dans la course à la succession de Joe Clark à la tête du Parti progressiste-conservateur du Canada.

Coup d'œil national



Défense nationale National Defence

LA RÉSERVE DE L'ARMÉE DE TERRE DES FORCES CANADIENNES

DES POSSIBILITÉS DE CARRIÈRES
À TEMPS PARTIEL

Faites partie de l'équipe de la Réserve de l'Armée de terre. C'est avec dignité et fierté que nous sommes :
- au service des Canadiens, autant au pays qu'à l'étranger
- appelés à relever des défis passionnants
- engagés à développer nos compétences en leadership

Une carrière au sein de la Réserve de l'Armée de terre, c'est bien plus qu'un simple emploi. Nous vous offrons :
- de nombreuses possibilités de carrières
- l'occasion d'apprendre en travaillant
- de vous aider à payer vos études
- de participer à titre volontaire à des missions à l'étranger

Jusqu'à 8000 $ disponibles en aide financière pour vos études post-secondaires.
Contactez le Capitaine Jim Scott ou le Sergent Roger Coutu au **786-4314** ou au **1 866 GO-2-ARMY.**
La date de remise pour les candidatures d'emplois d'été à temps plein approche!

La Réserve de l'Armée de terre
PENSEZ-Y
DÉCOUVREZ VOS FORCES DANS LES FORCES CANADIENNES.

Canada
1 800 856-8488
www.forces.gc.ca
FORCES CANADIENNES Régulière et de réserve

La LIBERTÉ

Journal hebdomadaire publié le jeudi par Presse-Ouest Limitée

C. P. 190
383, boulevard Provencher
Saint-Boniface (Manitoba)
R2H 3B4

Directeur et rédacteur en chef : **Pascal DUBÉ** ■ Adjointes au rédacteur en chef : **Mylène CRÊTE** et **Dominique PHILIBERT** ■ Journaliste : **Sophie ROCH** ■ Journaliste et correcteur : **Stéphane MICHAUD** ■ Chef de la production : **Véronique TOGNERI** ■ Infographiste : **Martin LAJOIE** ■ Secrétaire administrative : **Roxanne BOUCHARD** ■ Caricaturiste : **Cayouche (Réal BÉRARD)** ■ Bicolo : **Roxanne BOUCHARD** et **Véronique TOGNERI** ■ Publicité : **Inné DICKO** ■ Projets spéciaux : **Daniel BAHUAUD** ■ Développement de photos : **Hubert PANTEL**.

Les bureaux sont situés au **383, boulevard Provencher** et sont ouverts de **9 h à 17 h du lundi au vendredi** ■ Toute correspondance doit être adressée à **La Liberté, Case postale 190, Saint-Boniface (Manitoba) R2H 3B4** ■ Les lettres à la rédaction seront publiées si leur contenu n'est pas diffamatoire et leur auteur(e) facilement identifiable ■ **Téléphone : (204) 237-4823** ■ Sans frais : **1 800 523-3355** ■ Télécopieur : **(204) 231-1998**.

L'heure de tombée pour les annonces est le jeudi 17 h. La direction se réserve le droit de refuser toute annonce envoyée après cette échéance ou d'imposer une surcharge de 10 %. ■ Nos annonceurs ont jusqu'au mardi de la semaine suivante pour nous signaler toute erreur de notre part. La responsabilité du journal se limitera au montant payé pour la partie de l'annonce qui contient l'erreur.

L'adresse Internet : **http://journaux.apf.ca/laliberte/** ■ Courrier électronique : Administration : **la-liberte@la-liberte.mb.ca** • Rédaction : **redaction@la-liberte.mb.ca** ■ Département graphique : **production@la-liberte.mb.ca**

L'abonnement annuel: **Manitoba** : 28,50 $ (TPS et taxe provinciale incluses) ■ **Ailleurs au Canada** : 32,10 $ (TPS incluse) ■ **États-Unis** : 90 $ ■ **Outre-mer** : 125 $ ■ Les abonné.e.s manitobain.e.s qui passeront une partie de l'année aux États-Unis devront payer un supplément de 5 $ par mois ■ Les changements d'adresse pour les abonnements doivent nous parvenir AU MOINS DIX JOURS avant la date de déménagement.

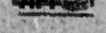
Le journal LA LIBERTÉ est imprimé sur les presses de **Derksen Printers à Steinbach**.

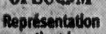
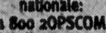
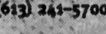
Nous reconnaissons l'aide financière du gouvernement du Canada, par l'entremise du Programme d'aide aux publications (PAP), pour nos dépenses d'envoi postal.

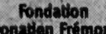
N° de la convention : 40012102 ■ PAP 7996

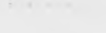
ISSN 0845-0455

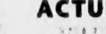




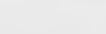
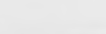




APF

OPSCOM
Représentation nationale:
1 800 2OPSCOM
(613) 241-5700

Fondation Donatien Frémont



PÈRES OBLATS

Le litige s'étire...

Après cinq ans de négociations, les pères Oblats espèrent que le litige qui concerne les pensionnats indiens prendra fin rapidement pour éviter la banqueroute. Avec comme adversaire le gouvernement, les chances de victoire sont minces, mais pas impossibles.

Dominique PHILIBERT

C'est environ 3 000 anciens élèves des pensionnats autochtones dirigés par les missionnaires Oblats du Manitoba qui devront patienter encore un peu avant d'obtenir une indemnisation pour les sévices corporels et psychologiques qu'ils auraient subis. La cause, qui perdure depuis plus de cinq ans, connaîtra peut-être enfin un dénouement, alors que l'avocat Rhéal Teffaine argumentera le 7 mars devant un juge de la Cour du Banc de la Reine.

« Nous allons tenter de le convaincre que la proposition de sept millions et demi $ proposée par les Oblats est raisonnable, d'autant plus qu'elle a été approuvée par les avocats des anciens étudiants », précise Rhéal Teffaine. L'avocat a obtenu le 27 février la confirmation d'une extension du gel. Aucune autre action juridique ne pourra être prise contre les Oblats avant que la cause ne soit entendue et qu'il y ait un jugement, ce qui peut aller jusqu'à six mois après le décret.

Les trois parties en étaient presque arrivées à un règlement lorsque le gouvernement fédéral a fait volte-face avant de se présenter en cour, le 29 novembre 2002. Ce dernier souhaite que l'Église catholique fasse sa part afin de dédommager les victimes, comme l'a fait dernièrement l'Église anglicane dans une cause semblable. Le tout a finalement été reporté en mars.

« Le gouvernement voudrait faire une entente pan religieuse pour faire plier l'entité catholique à leurs exigences, affirme Rhéal Teffaine. C'est complètement ridicule, car il n'y a que quelques communautés d'impliquées. Pourquoi faire payer celles qui ne sont pas visées par les allégations? »

Du côté des pères Oblats, l'insatisfaction est la même. « Nous questionnons la bonne foi du gouvernement, mentionne le vice-provincial de la communauté, le père Bernard Pinet. C'est une véritable guerre des nerfs. De vieux pères ont donné leur vie pour leur communauté et aujourd'hui, ils sentent qu'ils vont mourir en étant éclaboussés, tachés. Il n'est aucunement question de nier ces abus. Il y en a eu et ils doivent être dénoncés, mais pour l'instant tout est bâti sur des allégations. Rappelons qu'il n'y a pas eu d'accusations formelles. C'est devenu une question politique, ce qui fait que c'est très difficile d'obtenir une solution légale. J'aimerais beaucoup que le Seigneur m'envoie un *e-mail* pour m'expliquer pourquoi nous devons subir ça encore aujourd'hui, après toutes ces années. »

De son côté, le gouvernement affirme agir ainsi pour le bien des victimes. « Nous négocions depuis le mois de novembre avec l'Église anglicane un partage des responsabilités, explique le directeur des communications du bureau du règlement des questions des pensionnats indiens du Canada, Éric Pelletier. Depuis octobre 2001, le gouvernement s'engage à fournir 70 % de l'indemnité, alors que l'Église doit assumer la différence. Si nous avions le même genre d'entente avec les Oblats, ils ne seraient pas obligés de faire faillite.

« Lorsque nous serions en présence d'une plainte validée, tous les diocèses devraient contribuer, pour un total de 30 %, à dédommager la victime. Une telle entente assurerait à cette dernière d'avoir son dû. Dans le cas présent, avec une offre de 7,5 millions $ pour environ 3 000 cas, cela fait moins d'argent pour chaque victime. »

La solution proposée par le gouvernement n'est pas acceptable par les pères Oblats, car elle lui semble injuste. C'est le 7 mars que pourrait être décidé l'avenir de cette cause. « Je crois que nous avons de bonnes chances, car nos arguments sont solides, affirme l'avocat Rhéal Teffaine. Nous dirons au juge que les autochtones appuient l'offre des Oblats, alors la logique est de procéder avec les dédommagements. Ainsi, les Oblats payeront ce qu'ils doivent et pourront enfin continuer leur vie en évitant la faillite et en réorganisant la corporation pour continuer leurs bonnes œuvres. Si le juge nous donne raison, il serait fort probable que le gouvernement décide d'aller en appel et après, en Cour suprême si nécessaire. Nous en avons donc peut-être encore pour deux ans à être pris dans ce processus. »



photo : Dominique Philibert

Père Bernard Pinet : « J'aimerais beaucoup que le Seigneur m'envoie un *e-mail* pour m'expliquer pourquoi nous devons subir ça encore aujourd'hui, après toutes ces années. »

Changement de mire

Selon les données du gouvernement du Canada, il y avait 130 pensionnats indiens, surtout dans l'Ouest et le Nord du Canada. Environ 90 000 de ces anciens élèves sont toujours vivants. Le Ministère responsable de la résolution des questions des pensionnats indiens estime que 90 % des 12 000 réclamations allèguent avoir subi des sévices physiques et 60 % concernent des abus sexuels.

Après plusieurs années de tergiversations, les avocats qui représentent ces victimes ont décidé de changer leurs visées. Ils ont abandonné le 26 février la poursuite de 12 milliards $ déposée contre les quatre grandes églises qui géraient les pensionnats à l'époque, soit l'Église unie, anglicane, presbytérienne et catholique.

Désormais, le processus juridique se concentrera uniquement sur la responsabilité du gouvernement fédéral, qui était alors administrateur des pensionnats autochtones. Cependant, les avocats du gouvernement réagissent à ce revirement de situation en désignant les églises comme codéfendeurs dans cette affaire.

« Le fait que les Indiens décident de faire un recours collectif et d'enlever l'Église au sein de cette affaire, en visant uniquement le gouvernement, est une bonne nouvelle pour nous, explique le vice-provincial de la communauté des pères Oblats, père Bernard Pinet. Mais bien sûr, comme il fallait s'y attendre, le gouvernement nous a nommé comme tierce partie, parce que c'est nous qui gérions ces écoles. C'est vraiment un cercle vicieux qui accuse tant les patrons que les employés. »



J'ai été assermentée sénatrice au Sénat du Canada le 4 février 2003.

Il me fait donc plaisir de vous faire connaître les coordonnées de mon bureau :

L'honorable Maria Chaput, sénatrice

Pièce 806, édifice Victoria
Le Sénat du Canada
Ottawa (Ontario)
K1A 0A4



Téléphone : (613) 943-2435
Téléphone sans frais : 1 800 267-7362
Télécopieur : (613) 943-2482
Adresse internet :
chapum@sen.parl.gc.ca

Éditorial

C'est pas une farce!

Cette semaine, je lève mon chapeau aux quatre gars qui sont montés sur scène le 1er mars pour présenter le spectacle *Drôlement vôtres,* dans le cadre du Festival de l'humour Radio-Canada. Donald Legal, Michel Roy, Jean Fontaine et Marquis Pantel ont offert une prestation fort impressionante. Alors, un succès sur toute la ligne? Heu, pas tout à fait.


par Pascal DUBÉ

Commençons par les étoiles de la soirée. Même si j'ai eu la chance de faire de l'improvisation avec lui, je dois avouer que je ne m'attendais pas à une telle performance de Donald Legal. Son numéro sur l'obésité avait du poids et a été livré à la perfection. Malheureusement, je ne peux pas en dire autant pour Michel Roy qui était visiblement nerveux. Les quelques hésitations qu'il a eues ont brisé le rythme de son monologue et n'ont pas rendu justice à son texte, qui était très bon. Mais dans l'ensemble, il s'est très bien débrouillé et a quand même livrer la marchandise.

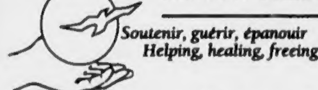
Chapeau aussi à Jean Fontaine qui a fait preuve de courage en présentant un numéro sur la dépression. Un sujet difficile, mais il a réussi à déclencher quelques rires dans la foule. Quant à Marquis Pantel, il a été égal à lui même. Son personnage de Jean-Baptiste Gump a conquis le public, encore une fois. Une belle soirée en conclusion, surtout si l'on considère que pour Donald Legal, Michel Roy et Jean Fontaine, il s'agissait d'une première expérience comme *stand up*.

Ma critique est plutôt dirigée vers les organisateurs du Festival de l'humour. Je comprends mal pourquoi nos artistes locaux n'ont pas fait la première partie du spectacle de Lévesque et Turcotte le 27 février. À mon avis, le matériel que j'ai entendu samedi n'avait rien à envier à celui d'artistes professionnels.

Si l'intention, en regroupant tous les humoristes locaux dans un seul spectacle, était de produire un show 100 % franco-manitobain, l'objectif a été atteint. Mais pourquoi le présenter dans une petite salle comme le Foyer? Sans avoir à réserver le Centre des congrès, n'y avait-t-il pas une salle de 200 à 400 sièges de disponible? Ah oui, j'oubliais, la salle Pauline-Boutal était accupée par la pièce *The Third Way* de Marcien Ferland...

Si j'étais méchant, je dirais que les organisateurs ont préféré dépenser nos taxes et nos impôts sur un gros spectacle de Montréal qui, à ce que l'on m'a dit, n'a pas connu un très grand succès de toute façon, plutôt que d'investir dans nos artistes locaux.

D'un autre côté, je comprends que le festival n'en est qu'à sa deuxième édition et que les responsables sont encore en train d'expérimenter les différents formats que pourrait prendre l'événement dans le futur. Mais si je peux mettre mon grain de sel, j'encourage les promoteurs à inclure un volet formation au festival. Ainsi, comme le disait l'animateur de la soirée, Vincent Dureault, dans dix ans, plutôt que de faire venir des Québécois au Festival, ça devrait être nous qui serons invités chez eux...



Madame Evelyne Beaudoin,
présidente du Centre RENAISSANCE Centre,
a le plaisir de vous inviter
à notre Assemblée générale annuelle
en compagnie de notre Archevêque,
Monseigneur Emilius Goulet, p.s.s.
Le jeudi 20 mars 2003 à 19 h
au Salon Sportex du CUSB
200, avenue de la Cathédrale
Suivie d'un vin et fromage.
R.S.V.P. aupès de Wilfrid ou Jacinthe au 256-6750.
Soyez des nôtres.

Gracieuseté du Salon Mortuaire Desjardins.





Centre RENAISSANCE Centre
844, promenade Autumwood
Winnipeg (Manitoba) R2J 1C1
Téléphone : (204) 256-6750
Télécopieur : (204) 256-5504
Courriel : renais@mts.net



À VOUS la parole

A Saint-Georges... ça bouge!

Monsieur le rédacteur,

Dans le cadre du centenaire de la paroisse, avait lieu à Saint-Georges le vendredi 14 février une soirée du bon vieux temps. Sur l'air des bonnes vieilles « tounes » d'antan, les 150 spectateurs se plaisaient à taper des pieds et claquer des mains. La Bolduc venait nous visiter avec ses meilleures chansons. Les danseurs de gigue étaient en pleine forme. Que pouvait-il y avoir de mieux pour recréer des moments appréciés de nos ancêtres et revivre des souvenirs de jeunesse?

Le point culminant de cette agréable soirée fut sans doute le numéro de David Larocque et ses deux fils, âgés de 6 et 8 ans. C'est toujours un véritable plaisir d'accueillir des artistes de par chez-nous, mais un réel honneur d'assister au premier spectacle de deux jeunes musiciens.

Le comité du centenaire de la pardisse remercie sincèrement tous les artistes. Un merci spécial à Gérard Curé de la FAFM d'avoir nolisé un autobus pour les gens de Saint-Boniface.

Pour l'intérêt de ceux qui ont acheté le calendrier souvenir de la paroisse, les gagnants du tirage hebdomadaire jusqu'à présent sont : Gary Oakes, Malvina Vincent, Fleurette Chevrefils, Trevor&Shelly Cowie, Ovide Lambert, Lorraine Raymond, Marjorie Nault, René Dayon.

Élise Zolinski
coordonnatrice, réseau communautaire
Saint-Georges
Le 28 février 2003

Deux sujets, une opinion

Monsieur le rédacteur,

Il est plutôt rare que je prenne la plume pour m'exprimer au sujet d'articles ou de courriers de lecteurs, mais avec tous les propos tenus ces derniers temps, parfois très virulents, c'est le moment de faire quelque chose.

Tout d'abord, je suis très heureux de ne pas habiter à Saint-Boniface, car je devrais supporter un député incompétent. En effet, selon l'article de Yves Lusignan de l'Association de la presse francophone (APF), qui a certainement été diffusé au niveau national dans d'autres journaux membres de l'APF, Raymond Simard a été « surpris » de ne pas avoir Radio-Canada Manitoba, une fois abonné au satellite. Est-ce que Raymond Simard sait lire une brochure publicitaire qui donne la liste complète des canaux disponibles avant de s'abonner ? Deuxièmement, il dit devoir payer « un autre 40$ par mois » pour avoir la chaîne en question. Est-ce que Raymond Simard est au courant qu'il existe un forfait de base qui coûte 17,50$ (+ taxes) et qui inclut la chaîne manquante, ou bien qu'on peut se la procurer gratuitement en branchant une antenne conventionnelle (« rabbit ears » pour les anglophiles) ? Mais bon, peut-être que c'est le journaliste qui est incompétent s'il n'a pas reproduit les propos clairement.

Passons maintenant à Marcien Ferland et toute la polémique radio-canadienne. Je n'ai pas entendu les propos de celui-ci sur les ondes de la SRC (j'ai le satellite, et je ne reçois pas la SRC Manitoba, mais pour 60 minutes de programmes locaux, qui s'en plaindrait?), mais je trouve intéressant que quelqu'un qui se dit ouvert aux autres et qui tente d'en faire une démonstration, décide de ne plus faire partie des lecteurs du journal qui critique ses propos et qui publie le droits de réponse dont il fait usage. C'est ensuite au lecteur de juger s'il s'embourbe ou s'il sort la tête de l'eau. Mais quand on s'exprime publiquement, il faut s'attendre à ce qu'il y ait des problèmes si l'on n'est pas clair dans ses propos.

Et puis finissons avec le média lui-même... Il me semblait que nationalement, Radio-Canada avait une position de rassemblement des communautés, de prôner les différences culturelles et de les faire comprendre afin de combattre le racisme. Apparemment, cette position est totalement ignorée au niveau local par le directeur lui-même. Comment les journalistes de Radio-Canada peuvent faire leur métier normalement s'ils ne sont pas soutenus par leur direction ? Et puis, avant de reprocher à l'Amicale d'avoir demandé de téléphoner à un autre organisme pour protester, le directeur ferait mieux de balayer dans sa cour et de ne pas, à son tour, demander de protester auprès d'un organisme tiers, la Société franco-manitobaine en l'occurrence. C'est bien de donner des leçons aux autres, mais encore faut-il les appliquer à soi-même...

Philippe Bardet
Winnipeg
Le 3 mars 2003

Propos intolérables

Monsieur le rédacteur,

J'aimerais réagir aux lettres de Marcien Ferland et de Denise Genest parues dans *La Liberté* de la semaine dernière.

Les deux semblent croire que quelques bonnes actions dans le passé donnent le droit pour dire n'importe quoi. Les lois sociales ne sont pas taillées sur mesure et on ne peut pas et on ne doit pas délivrer une licence d'exonération à qui que ce soit du simple fait de la reconnaissance de ses « humanités ».

Certes, des circonstances atténuantes peuvent exister mais ceci n'empêche pas que la loi reste la loi pour tout le monde et qu'à chaque fois qu'une personne enfreint la loi, elle doit faire l'objet d'une condamnation.

Dans ce cas d'espèce, il s'agit bel et bien de propos racistes qu'il faut condamner sans réserve pour faire comprendre à tout un chacun que dans une société, de surcroît multiculturelle, il doit exister une ligne au-delà de laquelle personne n'a le droit de s'aventurer.

Que Monsieur Ferland veuille l'admettre ou non, ces propos étaient inacceptables et il faut reconnaître que ceux qui ont condamné n'ont pas une seule fois attaqué sa propre personne, mais ses propos. On n'avait pas besoin d'entendre le reste de la conversation : ce qui a été diffusé ne pouvait être interprété autrement que comme étant de l'intolérance et il faut le dire, du racisme.

Je suis francophone du Manitoba, petite-fille d'un immigrant suisse et épouse d'un immigrant africain et j'ai honte de ce que j'ai entendu. Je suis persuadée que la communauté francophone du Manitoba est fière d'accueillir et de célébrer la diversité culturelle de tous ceux et celles qui veulent vivre en français.

Pauline Charrière-Ndiaye
Le 3 mars 2003

Droit de parole

Monsieur le rédacteur,

Le jeudi 27 février, un parent de chez nous s'est plaint à l'émission de nouvelles *Manitoba Ce soir*, qu'elle n'avait pas de droits à l'école Saint-Lazare. Le seul droit auquel elle avait accès était « qu'un membre du personnel lui traduise oralement le contenu des messages français envoyés à la maison. »

J'aimerais dire à Mme Joanne Falloon qu'elle a les mêmes droits que tous les autres parents de l'école. En plus, elle a le droit d'être dans la Division scolaire franco-manitobaine même si ni elle, ni son mari n'étaient des ayants-droit.

Lorraine Tremblay,
ancienne directrice
de l'école Saint-Lazare
Saint-Lazare
Le 4 mars 2003

DSFM

Étude en vue

La superficie de l'école Taché sera regardée de près afin que ses problèmes de locaux et de terrain arrivent à un terme.

Mylène CRÊTE

L'école Taché sera la priorité d'une étude sur les espaces des 22 établissements de la Division scolaire franco-manitobaine (DSFM). Les commissaires ont adopté une proposition en ce sens le 26 février. Cette recherche sera effectuée en mars par le consultant Aimé Delaquis et devrait être dévoilée en avril.

Avant de prendre leur décision, les commissaires avaient rencontré le comité scolaire de l'école à huis clos. « L'école Taché a des besoins d'espace qui sont criants, a affirmé le commissaire Marc Boily lors de la réunion. Sans cours d'école, il est difficile de faire de l'expansion. »

La cours de l'école Taché est en effet scindée en deux par une voie de circulation destinée aux camions. La DSFM est en négociation depuis des années avec la compagnie Scott, Screen and Wire, voisine de l'établissement, pour obtenir plus d'espace et un environnement propice pour les élèves du primaire.

« Nous n'avons pas de salle à dîner, constate le coprésident du comité scolaire, Alain Coderre. Les enfants mangent dans le corridor. Nous n'avons ni garderie, ni prématernelle, deux choses qui sont une priorité du ministère de l'Éducation parce que ça favorise le recrutement. Nous pensons que l'école Taché perd des élèves à cause de ça. »

D'autres écoles francophones ou même d'immersion peuvent lui faire compétition. « Lorsque les parents cherchent une école pour leurs enfants, nous sommes souvent le deuxième choix, car nous ne pouvons pas offrir tout ce que les autres écoles ont », explique Robert Simard, dont les enfants fréquentent l'école Taché.

Elle ne constitue pas le seul établissement de la DSFM qui ne possède pas de garderie. Du côté rural, seules les écoles Pointe-des-Chênes et Lagimodière offrent ce service. Dans la région urbaine, il n'est pas disponible dans les écoles Lacerte et Saint-James, outre l'école Taché.

À l'issue de la réunion de la DSFM, Robert Simard était cependant optimiste tout comme la cinquantaine de parents présents. Alain Dondo, par exemple, avait retrouvé espoir. « C'est bien, car ça fait longtemps que ça devrait être réglé », affirme-t-il.

Alain Coderre voit également l'avenir d'un bon œil. « Nous sommes plus proches que jamais d'arriver à une entente avec Scott, Screen and Wire, dit-il. En ce qui a trait à l'étude, c'est une chose que nous désirions. Nous devons savoir quels sont nos besoins pour être prêt lors des négociations. »



photo : Mylène Crête

De nombreux parents de l'école Taché étaient présents à la réunion de la Commission scolaire franco-manitobaine pour démontrer l'urgence de leurs demandes.

Festival Manipogo

Les 7, 8 et 9 mars 2003

Saint-Laurent, Manitoba

PAR ICITTE LA VISITE!

Venez découvrir Manipogo, ce monstre marin qu'on dit avoir vu dans le lac Manitoba.

La communauté de Saint-Laurent vous propose une fin de semaine d'activités pour toute la famille.

Saint-Laurent

Le vendredi 7 mars

Souper-théâtre avec la présentation de la pièce « T'l'as-tu vu? », souper traditionnel; soirée dansante avec le groupe ***Country Pride***. Les portes ouvriront à 18 h. Billets : 25 $.

Le samedi 8 mars

En journée (Gratuit) :
Déjeuner aux crêpes de 9 h à 11 h, défilé de Bombardiers à 11 h, cérémonies d'ouverture à 11 h 45.
Activités : randonnées en Bombardiers, patinage, bricolage et jeux pour enfants, tournées historiques du village, démonstrations de pêche sur glace, compétitions, mets traditionnels, spectacles continuels.

En soirée (12 $ par personne) :
Soirée de danse et de spectacle avec plusieurs artistes locaux et le groupe de ***Clint Duthiaume***.

Le dimanche 9 mars

Derby de pêche sur glace.
Inscription au derby : 10 $ par personne (Ray au 204-545-2498); prix monétaires

1 M $ offert à celui ou celle qui attrapera le Monstre Manipogo

Spectacles, activités familiales et service de cuisine dans la tente (entrée gratuite).

Laissez-passer pour la fin de semaine :
45 $ par personne (inclut le souper-théâtre, l'entrée le samedi en journée et en soirée, une tournée en Bombardier et une tournée historique).

Appelez : Bureau Manipogo 646-2805, Jacinte 646-2684, Audrey 646-2959

Toutes les activités ont lieu au site du "Drudge", à l'extérieur et dans la grande tente chauffée. Suivez les enseignes.

Canada

DSFM

Un nom approprié

L'école Saint-James s'est trouvé une nouvelle appellation. Elle porte depuis le 27 février le nom de Roméo Dallaire. Ce militaire à la retraite est bien connu pour avoir dirigé, en 1994, la mission des Nations Unies au Rwanda durant laquelle les Casques bleus ont été témoins du génocide de 1994 sans pouvoir intervenir.

« C'est un nom qui reflète notre situation du fait que la moitié de notre population estudiantine a des parents militaires », explique la directrice de l'établissement, Patricia Thibodeau.

Le nom a été trouvé par le biais d'un concours organisé par le comité scolaire. « Depuis sa retraite, Roméo Dallaire consacre tout son temps à la cause des enfants en agissant à titre de conseiller à l'Agence canadienne de développement international, précise la présidente du comité scolaire, Claire Corriveau. Il affirme que la seule et unique solution aux conflits armés est l'éducation et croit beaucoup à la place du Canada dans la résolution de ces conflits. »

L'école francophone du quartier Saint-James sera la première à porter le nom du militaire. Le comité scolaire s'affaire maintenant à organiser la cérémonie d'ouverture officielle prévue en mai. Le général pourrait même y être présent.

M. C.

Le prix Réseau

Brunch et remise du prix Réseau 2003

Le dimanche 9 mars 2003
Hôtel Norwood
112, rue Marion (Saint-Boniface, MB)

Billets : 20 $ par adulte et 12 $ par enfant de moins de 12 ans.

11 h 15 Accueil et musique par l'artiste franco-manitobaine Dominique Reynolds
11 h 30 Présentation des artistes Solange Chabannes et Hélène LeMay et de quelques-uns de leurs tableaux
11 h 40 Présentation des auteures Jacqueline Barral, Lise Gaboury-Diallo, Carol Harvey et Annette Saint-Pierre qui vont réciter un extrait de leurs œuvres.
12 h 05 Chansons de l'artiste franco-manitobaine Dominique Reynolds
12 h 15 Repas
13 h 00 Musique et chansons de Dominique Reynolds
13 h 15 Remise du prix Réseau 2003
13 h 45 Encan silencieux et prix de présence

Veuillez réserver une table ou vos billets le plus tôt possible en communiquant avec Marlene au 231-7063 ou par courriel à l'adresse raf@raf-mb.org

Reseau action femmes

Commandité par :
Caisse Caisse Caisse

Une ville sans fumée?

Depuis des années, nous entendons dire de toutes parts que les fumeurs ont des droits. La société avait-elle oublié que les non-fumeurs en ont eux aussi ? Les conseillers municipaux croient que le temps est venu de remettre les pendules à l'heure.

Sophie ROCH

Cela fait maintenant un an que le règlement anti-tabac stipulant que les endroits fréquentés par les moins de 18 ans doivent être non-fumeurs. Du côté des commerces, le bilan est moins sombre que prévu. La Ville de Winnipeg songe maintenant à adopter une réglementation qui verrait à ce que tous les établissements publics soient non-fumeurs. Elle pourrait être en vigueur d'ici le 20 mai.

Le comité d'orientation permanent de la sûreté et des services communautaires a voté en faveur de l'adoption de cette politique dans une proportion de trois contre un le 3 mars. Le projet doit toutefois être étudié par le comité exécutif qui votera prochainement sur la question.

Les restaurateurs et les clients pour leur part ont bien su s'adapter au règlement durant la dernière année. « Au début, il a été un peu difficile de faire comprendre la nouvelle politique à nos clients, mais ils se sont bien adaptés, indique la propriétaire du Seine River Café, Tori Torgerson. Ils viennent encore au restaurant, à la seule différence maintenant qu'ils n'y fument plus. Pour les bars par contre, je ne suis pas d'accord. »

Même son de cloche au restaurant Le Palladin. L'employée Daryl Read croit que cela encourage simplement les gens à arrêter de fumer. «Le règlement n'a affecté en rien notre clientèle, dit-elle. Un des avantages est que les tables se libèrent plus rapidement, car au lieu de rester pour s'allumer une cigarette et jaser, les fumeurs quittent le restaurant après leur repas. »



photo : Sophie Roch

Daryl Read et Kim Hudson, deux employées du restaurant Le Palladin. Daryl Read : « Un des avantages est que les tables se libèrent plus rapidement, car au lieu de rester pour s'allumer une cigarette et jaser, les fumeurs quittent le restaurant après leur repas. »

Le fait que les lieux de travail soient moins enfumés, donc plus sains, plaît au président de la Chambre de commerce francophone de Saint-Boniface, Jean-Paul Gobeil. « Non seulement c'est avantageux pour les clients, mais ça l'est également pour les employés qui ont moins de risques de contracter des maladies reliées à la fumée secondaire, constate-t-il. Il y aura aussi moins d'employés absents au travail à la suite de problèmes respiratoires ou autres. »

Les problèmes les plus fréquemment liés au tabagisme et à la fumée secondaire sont le cancer et les maladies pulmonaires comme l'emphysème. « Cette maladie est la détérioration du poumon qui entraîne un essoufflement à la suite de tout mouvement ou effort, précise l'infirmière en santé publique à Saint-Jean-Baptiste, Claire Comte. Les non-fumeurs respirent la même fumée que les fumeurs, seulement en moins grande quantité, ce qui fait qu'ils peuvent avoir les mêmes problèmes. » Cette maladie n'en est qu'un exemple et elle est irréversible. (1)

Par ailleurs, une série d'annonces publicitaires télévisées montrant les effets du tabagisme et de la fumée secondaire a été lancée dans le cadre de la Stratégie manitobaine de lutte contre le tabagisme annoncée par le ministre de la santé Dave Chomiak le 21 janvier 2002. Cette dernière, qui a pour but de dissuader les jeunes de commencer à fumer, sera diffusée durant quatre semaines à compter du 4 mars.

Chaque année, environ 2 000 Manitobains meurent d'une maladie liée au tabagisme.

(1) Pour de plus amples renseignements : www. reseau-canadien-sante.ca

Avis de convocation

Les membres des Éditions du Blé sont cordialement invités à l'assemblée générale annuelle de la première maison d'édition de langue française de l'Ouest canadien. Les responsables de la maison présenteront le bilan de la 28e année d'excellence en édition française au Manitoba.

Date : **le mercredi 12 mars 2003**
Heure : **19 h 30**
Lieu : **la Salle Neil-Gaudry**
du Centre du patrimoine,
340, boulevard Provencher,
Saint-Boniface (Manitoba)



340, boulevard Provencher
Saint-Boniface (Manitoba) R2H 0G7
Téléphone : (204) 237-8200
Télécopieur : (204) 233-8182

Musique en plein air de midi à minuit !
LE FESTIVAL CHANTECLER
le samedi 5 juillet | 2003 | Saint-Pierre-Jolys
BILLETS EN PRÉ-VENTE | *jusqu'au 15 mars ADULTE 20$
AÎNÉ (60+) et ADO (13-17 ans) 15$
Moins de 12 ans GRATUIT

BILLETS AU :
Festival Chantecler, C.P. 172,
local 5 467, rue Sabourin, Saint-Pierre-Jolys MB
R0A 1V0 tél. : 204-433-CHAN (2426)
EN PERSONNE :
au CCFM, 340, boulevard Provencher, Saint-Boniface
OU Ticketmaster au 1-888-655-5354
INFORMATIONS : centre d'information 233-ALLÔ

Radio-Canada Manitoba · Assurances Lavergne · CDEM · Manitoba Hydro Power Smart · Association culturelle franco-manitobaine · La Liberté · Caisse

Remerciements : Réseau communautaire, Francofonds, Centre d'information 233-ALLÔ, BDO Dunwoody srl, Golf Rivière-aux-Rats, Puratone, Division scolaire franco-manitobaine, Commission récréative de la Rivière-aux-Rats, et l'École communautaire Réal-Bérard

Cours d'improvisation
offerts par la Ligue d'improvisation du Manitoba

Que vous ayez déjà de l'expérience ou non, les cours de la LIM vous apporteront de nouvelles connaissances et une tonne de plaisir. L'impro développe la créativité, l'imagination, l'écoute et le respect des autres. Elle travaille l'esprit d'équipe et le sens de la répartie. Elle encourage le développement du vocabulaire et une meilleure maîtrise du français.

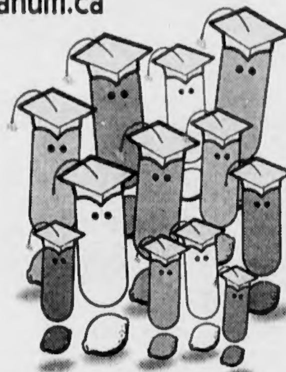
Enfants (9 à 12 ans) École Précieux-Sang
Les mardis, du 11 mars au 13 mai 2003
18 h 30 à 19 h 45
10 semaines Prix régulier : 125 $ + TPS
Spécial 1er cours : 100 $ + TPS
Formateur : Jean Fontaine

Ados (13-17 ans) École Précieux-Sang
Les jeudis du 13 mars au 15 mai 2003
19 h 00 - 20 h 30
10 semaines Prix régulier : 150 $ + TPS
Spécial 1er cours : 100 $ + TPS
Formateur : Donald Legal

Adultes École Précieux-Sang
Les lundis du 10 mars au 12 mai 2003
19 h 00 - 20 h 30
10 semaines Prix régulier : 150 $ + TPS
Spécial 1er cours :125 $ + TPS
Formateurs : Jean Fontaine et Donald Legal

Inscrivez-vous en nous appelant au 237-9800 ou par courriel lim@spontanum.ca

La LIM : Le plaisir de créer!



POLITIQUE

Une nouvelle entente Manitoba-Québec

Comparant les Franco-Manitobains aux habitants du village gaulois d'Astérix, le ministre québécois des Affaires intergouvernementales canadiennes, Jean-Pierre Charbonneau, est venu leur offrir des munitions pour poursuivre leur lutte.

Pascal DUBÉ

Les gouvernements du Québec et du Manitoba ont officialisé les termes d'un nouvel accord de coopération et d'échange entre les deux provinces. L'entente a été signée par le ministre responsable des Services en langue française du Manitoba, Greg Selinger, et le ministre québécois des Affaires intergouvernementales canadiennes, Jean-Pierre Charbonneau, le 3 mars, à la Rotonde du Palais législatif. Une entente qualifiée d'historique qui vient élargir le cadre de collaboration entre les deux parties.

Rappelons qu'en novembre 1988, les deux provinces avaient signé une entente similaire dans le domaine de l'éducation. Le nouveau document réitère l'engagement des deux gouvernements en éducation, mais ouvre également la porte à d'autres secteurs d'activités, notamment ceux de la clientèle-jeunesse, de la culture, des communications, du tourisme, de la santé et des services sociaux.

« Il s'agit d'une nouvelle approche que le gouvernement du Québec veut adopter dans sa collaboration avec les francophones du reste du pays, commente Jean-Pierre Charbonneau. Depuis 15 ans, nous avons une très bonne entente qui fonctionne bien dans le domaine de l'éducation, qu'il s'agisse de voyages-échanges ou d'ateliers de formation, et nous croyons que c'est une bonne chose de l'étendre à d'autres domaines. La mission exploratoire qu'ont réalisée les délégués de l'Hôpital général Saint-Boniface (HGSB) au Centre hospitalier de l'Université de Sherbrooke, l'an dernier est un bon exemple de collaboration dans le secteur de la santé. »

Greg Selinger croit que le Manitoba français a beaucoup à gagner dans cette entente. « Il y a plusieurs initiatives qui ont été tentées au Québec et cet accord va nous permettre d'avoir plus facilement accès aux résultats de ces réformes, souligne-t-il. C'est à l'avantage de notre communauté de savoir ce qui se passe au Québec et d'apprendre de ses expériences. »



photo : Pascal Dubé

Le ministre responsable des Services en langue française du Manitoba, Greg Selinger, et le ministre québécois des Affaires intergouvernementales canadiennes, Jean-Pierre Charbonneau, signent les termes d'un nouvel accord de coopération et d'échange entre leurs gouvernements respectifs.

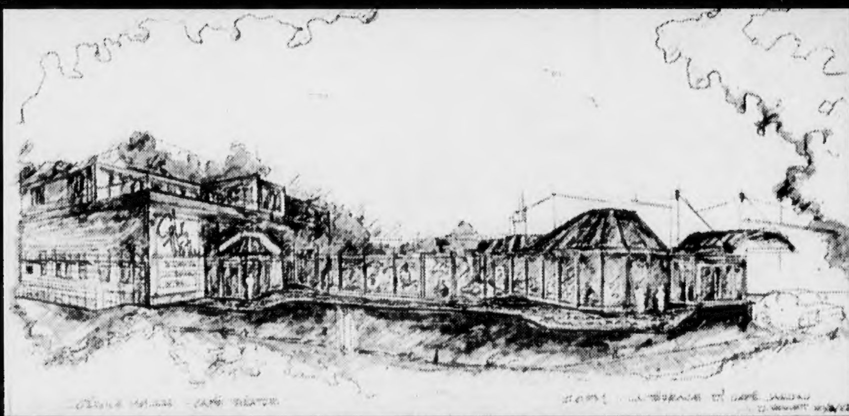
Un des premiers à profiter de cet accord de partenariat est le directeur général de l'HGSB, Hubert Gauthier. Il accueille cette entente de coopération et d'échange avec optimisme.

« Avec ce document, le gouvernement vient de s'engager à appuyer le développement de notre communauté, commente-t-il. Et c'est un pas non négligeable dans la bonne direction. Des voyages-échanges comme nous en avons effectués à Sherbrooke, ont été initiés par deux individus, le directeur du Centre hospitalier de Sherbrooke et moi-même. Ces initiatives individuelles sont possibles, mais risquent de durer seulement le temps que mon homologue et moi allons être en poste.

« Avec cette entente, le gouvernement s'engage non seulement à financer une partie du projet, mais il promet de soutenir notre partenariat, ajoute Hubert Gauthier. Ça devrait donc assurer une certaine continuité à cette collaboration et c'est ça qui est intéressant. Maintenant que nous avons le pied dans la porte, j'invite les autres organismes à profiter de l'occasion… »

PRÉSENTATION PUBLIQUE

Les conseils d'administration
du Cercle Molière et
du Centre culturel franco-manitobain
vous invitent à une
présentation publique
sur le projet de réfection
du nouveau théâtre du Cercle Molière.



Seront présentés un historique et les détails du projet ainsi que les dessins d'architecte préliminaires.

Période de questions • Bar payant.

Au Foyer du CCFM
Le jeudi 20 mars 2003 à 19 h
et le jeudi 1er avril à 15 h 30.



Agrandir nos espaces culturels.
Revitalisation du CCFM • Réintégration du CM



A Votre Santé

massothérapie



Marie-Claire Sabourin

L'arthrite

Les maux de tête

La fibromyalgie

914, avenue Corydon

475-7683

T'es parent avec qui, toi ?



Bonjour,

Je m'appelle Albertine Péloquin (Sœur Joseph de Bethléem) et j'aurai 80 ans le 15 mars 2003. Je suis originaire de Sainte-Agathe au Manitoba et je suis la fille de feu Albert Péloquin et feue Émilienne Sorin. Je suis entrée chez les Sœurs Missionnaires Oblates le 25 août 1943.

Je salue tous mes frères et sœurs : Jacques (Adèle Brémaud) de Laurier, Annette (Sœur Missionnaire d'Afrique) de Sillery, PQ, Auguste (feue Juliette Lemire) de Saint-Norbert, Cécile (Sœur Missionnaire d'Afrique) de Montréal, Marie (Jean-Léon Ouimet) de Sainte-Agathe, Jean-Louis (Norma Hodge) de Winnipeg, Arlette (George Schamber) de Saint-Vital et Maurice (Claudette Malo) de Saint-Boniface. Et une pensée toute spéciale pour mon frère défunt Paul-Émile (feue Hélène Breton).

« Chère Albertine, tous tes frères et sœurs ainsi que tes neveux et nièces te souhaitent le plus bel anniversaire de naissance! Nous t'aimons beaucoup! »

La famille de sœur Albertine Péloquin vous invite à un thé-rencontre de 14 à 16 heures, le dimanche 16 mars 2003 à la Maison Mère des Missionnaires Oblates au 601, rue Aulneau.

Votre présence sera votre cadeau.

Échos des aînés

MARS 2003

ASSEMBLÉE GÉNÉRALE ANNUELLE

L'assemblée générale annuelle aura lieu **le vendredi 23 mai 2003 à la salle Jean-Paul-Aubry** au Centre culturel franco-manitobain à Saint-Boniface.

Plus de détails suivront.



TOURNÉE DU PRINTEMPS À MAHNOMEN

Les 19, 20 et 21 mars 2003

Forfait A :

39 $

Transport et 2 nuits d'hébergement à l'hôtel (ce forfait n'inclut aucune offre promotionnelle ni aucun billet pour jeu)

Forfait B :

139 $
Forfait A +
50 $ en dollars américains
2 coupons de Blackjack de 5 $
2 bons de 5 $ pour le buffet
1 bon de 10 $
pour une prochaine visite
Boni de 10 $ en argent américain
à l'achat de l'un de nos
Forfaits Hors-Taxe

Options :

Chambre en occupation simple, ajoutez 30 $
Plan d'assurance-annulation, ajoutez 10 $

Pour plus de renseignements ou pour réserver, veuillez communiquer avec Denise Savard au 256-3370 le plus tôt possible.

HOMMAGE À ROSE DE LIMA (MORIN) MALO

Rose de Lima vit le jour le 6 mars 1901. Ses parents, Adélard Morin et Joséphine Hogue, étaient originaires du Québec. Adélard épousa Joséphine au Manitoba. Ils s'établirent sur un lot riverain à Saint-Malo, mais grand-père, un homme d'affaires, se procura une meilleure terre à 3 milles à l'est du village. C'est là où maman passa sa jeunesse, dans un environnement paisible et heureux. Ma mère me disait souvent : « Ça c'était la belle vie ! ».

Je suis heureuse de savoir que maman vécut une enfance remplie de bonheur, cependant elle racontait que son bonheur était accompagné de travail. Elle disait : « Dans ce temps-là, on ne connaissait pas le « baloney » mais à chaque automne, on apprêtait 12 dindes, 24 volailles, un bœuf et un porc pour l'hiver. En plus de la boucherie et du jardinage, on faisait des douzaines de bocaux de confiture aux fraises des champs, que ma sœur et moi cueillions à chaque printemps. »

Ma mère aimait nous décrire, en riant, comment se passaient les soirées d'hiver où les amis et la parenté se réunissaient pour jaser, apprendre les nouvelles des alentours, jouer aux cartes et chanter. Maman me racontait qu'une fois que son père avait sorti son flasque de gin, il chantait plus énergiquement! Maman, qui adorait manger, n'oubliait jamais de me dire que les soirées se terminaient toujours par un véritable festin . On se régalait de dinde, de ragoût, de boulettes, de patates, de beignes, de tartes aux raisins, de gâteau blanc et de gâteau à la mélasse. En me racontant ses soirées, ma mère me parlait souvent d'un fameux plat de cristal sur pied, rempli de belles fraises, qui enjolivait le centre de la table. Quels beaux souvenirs!

Ma mère adorait les études et elle enseigna pendant plus de 25 ans. C'était sa passion dans la vie. Malgré, le fait que son père refusait de payer ses études supérieures, maman a choisi autrement. (*Son père croyait que cela était une perte d'argent car elle se marierait, aurait des enfants et resterait à la maison!*). Elle fut pensionnaire 2 ans à l'Académie Saint-Joseph et un an à l'école normale de Brandon. Ma mère me disait souvent, « Ce fut pénible, mais après une année d'enseignement, mes dettes étaient payées et finalement, j'étais vêtue convenablement ». Quelle ambition! Quelle femme avant son temps!

L'enseignement était au centre de la vie de ma mère. Elle répétait souvent que l'éducation augmentait les chances de succès. Elle voyait au bien-être de ses élèves. Régulièrement, elle donnait à ses étudiants des vêtements neufs ou légèrement usagés et des vitamines, car la tuberculose était courante dans ce temps-là. Dans la plus grande discrétion, elle aidait les enfants dans le besoin. De plus, maman aimait ses élèves, elle les récompensait 2 ou 3 fois par année. Au jour convenu, elle confectionnait ses fameuses boules de blé soufflé, du sucre à la crème, du « peanut brittle » et d'autres friandises, qu'elle vendait de 1 à 3 cents. C'était la fête! L'argent recueilli était envoyé à un missionnaire en Afrique. Ma mère a toujours été un grand exemple de charité.

Maman était une femme forte et tenace. Au temps de mon grand-père, la coutume était d'établir les garçons sur une terre. Mes deux oncles, Hormidas et Albert, ont donc eu la chance de se faire donner un lopin de terre. Maman étant avant-gardiste et agressive et se demandait toujours : « Pourquoi les garçons et non les filles? » Afin de démontrer son opposition, elle fit l'acquisition de 120 acres de terre au prix de 1 000 $. Quelle femme! À 26 ans, elle était la première femme de son village à s'acheter une voiture de l'année, une Ford modèle A. Quand on lui demandait ce que son père disait au sujet de son achat, elle répondait : « Rien, c'est moi qui a payé la voiture. Comptant! » Maman choisissait ce qu'elle voulait faire et elle le faisait.

Une autre anecdote intéressante au sujet de ma mère est la suivante. Après le décès du curé Macaire (à cette époque, on vendait les biens personnels du défunt), maman acheta la paire de souliers de M. le curé pour 10 cents. Arrivée à la maison, elle dit à son père : « Regarde ce que j'ai acheté pour 25 cents. » Son père intéressé à s'approprier les souliers, offrit 25 cents à sa fille et dit : « Les souliers me font à merveille, je te les achète; cependant, ma fille. si tu étais comme moi, tu aurais fait un profit! » Ma mère m'expliqua qu'elle avait répondu à son père : « Ne t'en fais pas, c'est déjà fait! » Mon grand-père doit avoir souri. Sa fille était beaucoup comme lui et il en était fier, cependant il ne l'aurait jamais complimentée, car dans ce temps-là, cela aurait frôlé l'orgueil.

À 32 ans, Rose de Lima épousa Joseph (Ti-Tom) Malo, le 5 juillet 1933. C'était un homme honnête, joyeux et travaillant. Il était doux et aidait toujours son prochain. Il a supporté de maintes façons la carrière de son épouse. Il conduisait toujours ma mère à son travail. Envers nous, ses enfants, il était d'une patience remarquable. La lessive, le ménage et les repas ne l'embêtaient pas. Il adorait faire la chasse à la brunante et parfois à la noirceur.... Combien de fois, au souper, la table était garnie de « steak de chevreuil »! Papa est décédé à l'âge de 90 ans, le 24 septembre 1997, après 64 ans de mariage.

À la retraite, maman s'occupait. Elle avait plusieurs passe-temps : coudre des « couvre-pieds » de toutes les couleurs et de toutes les grandeurs, tricoter des mitaines pour ses petits-enfants et faire des desserts qu'elle aimait aussi manger. De plus, ma mère adorait voyager. C'était une femme qui aimait apprendre et découvrir.

Maman vécut jusqu'à 100 ans. Nous avons célébré son anniversaire. Ses enfants, ses petits-enfants, ses arrières-petits-enfants, parents et amis se sont réunis au Chalet Malouin. Quelle belle fête! Elle était heureuse d'être entourée de ses proches et très fière qu'on ait souligné son centenaire, même à la télévision! Malheureusement, trois mois plus tard, maman subit une hémorragie cérébrale et fut hospitalisée. Tout doucement, elle perdit la mémoire. Paisiblement, le 1er octobre 2001, à l'âge de 100 ans et 6 mois, ma mère mourut.

Je tiens à remercier maman pour tout ce qu'elle m'a donné. Elle était une femme remarquable et jamais je ne l'oublierai.

Ta fille,
Anne-Marie Rémillard

383, boulevard Provencher · bureau 212 · Saint-Boniface (MB) R2H 0G9 · Tél. : (204) 235-0670 · Courriel : fafm@franco-manitobain.org
Directeur général : Gérard Curé

Agriculture

Boycotter Monsanto?

Les aliments contenant des organismes génétiquement modifiés sont de plus en plus nombreux sur les tablettes des épiciers. Monsanto envisage maintenant de s'attaquer à la production brute : les champs de blé.

Sophie ROCH

Le Conseil des Canadiens, la National Farmer's Union, le Saskatchewan Organic Directorate et l'Institut Parkland ont lancé à Winnipeg une série de 11 rencontres publiques, le 26 février, sous le thème *Semer le doute : prendre position contre le blé génétiquement modifié au Canada*.

Leur but? Inviter les communautés agricoles et les consommateurs à protester contre la compagnie Monsanto qui a récemment soumis une demande aux dirigeants gouvernementaux afin qu'ils approuvent la dissémination d'une variété de blé génétiquement modifié (GM), le Roundup Ready, pour qu'il développe une résistance à leur herbicide, le Roundup.

Les conséquences qui découlent de ces manipulations génétiques en effraient plusieurs. Les conférences, qui feront le tour des grandes villes de l'Ouest, traiteront de plusieurs dangers liés aux manipulations génétiques : la contamination des cultures traditionnelles, la perte de biodiversité, l'impossibilité de réserver des graines pour les semailles de l'année suivante, la perte de marché potentiel et la résistance rurale et urbaine face au blé GM.

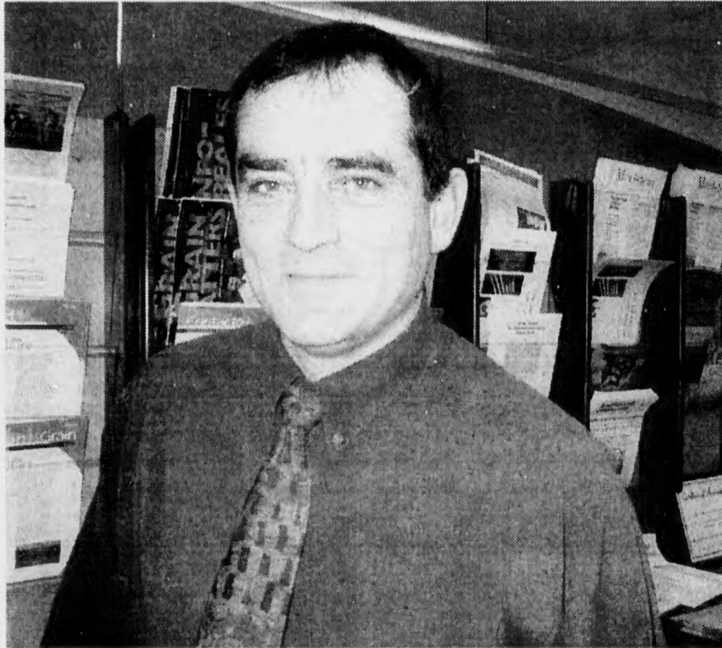
Pour le moment, les agriculteurs utilisent le Roundup pour une grande variété de canola, notamment pour tuer les mauvaises herbes avant l'ensemencement. « C'est un produit chimique très efficace, disponible depuis environ 30 ans sur le marché », indique le porte-parole de la Commission canadienne du blé (CCB), Rhéal Cénérini.

Plusieurs expériences ont d'ailleurs démontré que l'herbicide à base de gluphosate a l'avantage de rendre le canola et la folle-avoine résistants aux mauvaises herbes. Monsanto voudrait faire de même avec le blé. « Quand nous prenons trop d'antibiotiques, notre corps s'adapte, alors ce sera la même chose avec le Roundup, avertit Rhéal Cénérini. Le gros danger est que les mauvaises herbes deviennent résistantes à ce produit et la meilleure façon de s'assurer que cela ne se produise pas est de ne pas en faire une trop grande utilisation.

« De plus, il est tout à fait inconcevable que le pollen du blé GM ne se dépose pas chez le voisin qui a une culture traditionnelle », précise Rhéal Cénérini. Ainsi cela cause beaucoup de problèmes d'un point de vue commercial puisqu'il y a deux types de marchés : ceux qui sont pour les OGM et ceux qui sont contre. »

La CCB est contre l'introduction du blé transgénique, notamment à cause des pertes financières que cela pourrait entraîner pour les communautés agricoles canadiennes. « Les bénéfices économiques et le contrôle des mauvaises herbes pâliraient comparativement à la perte, par exemple, d'un marché japonais dont les gros joueurs s'opposent aux OGM », affirme Rhéal Cénérini.

Il est techniquement impossible de garantir que le blé traditionnel ne serait pas contaminé par celui qui est GM et cela va surtout inquiéter les producteurs de blé traditionnel. « Il est impensable, par exemple, de nettoyer de fond en comble les installations portuaires où 6 millions de tonnes de blé ont été entreposées, insiste Rhéal Cénérini. On ne peut pas laver toutes les petites vis et les petites fentes. »



Archives La Liberté

Rhéal Cénérini : « Les bénéfices économiques et le contrôle des mauvaises herbes pâliraient comparativement à la perte, par exemple, d'un marché japonais. »

À l'heure actuelle, il n'existe aucune preuve que les plants transgéniques soient plus avantageux ou qu'ils assureraient une meilleure productivité pour les fermiers. « La biotechnologie est un domaine révolutionnaire et en est encore à ses premiers pas, rappelle l'expert en biotechnologie et scientifique bien connu, David Suzuki, par voie de communiqué du Conseil des Canadiens. Il existe des preuves suffisantes pour confiner la biotechnologie dans son état actuel, dans les laboratoires, plutôt que de la retrouver dans nos aliments quotidiens. » « Une fois que ce sera dans le système, ce sera pour de bon », conclut Rhéal Cénérini.

Pour de plus amples informations : www.cwb.ca



CDEM
www.cdem.com

Le CDEM : au service du développement économique des municipalités bilingues du Manitoba

Notre personnel, nos programmes, nos outils sont au service des entreprises : conseils pour la préparation de plans d'affaires et de marketing, aide à la recherche de financement, appui aux projets d'expansion, appui aux projets d'importation et d'exportation, incubateur d'entreprises, programme de mentorat, organisation de groupes témoins, service de clients fantômes.

Nos champs d'activités :
- appui aux entreprises
- développement rural
- économie du savoir
- intégration de la jeunesse
- tourisme

Nos 16 municipalités membres :
- De Salaberry
- Ellice
- La Broquerie
- Lorette
- Montcalm
- Notre-Dame de-Lourdes
- Ritchot
- Sainte-Anne
- Saint-Claude
- Saint-Georges
- Saint-Laurent
- Saint-Lazare
- Saint-Léon
- Saint-Pierre-Jolys
- Somerset
- Winnipeg

Pour nous joindre :
Téléphone : (204) 925-2320
Sans frais : 1-800-990-2332
Télécopieur : (204) 237-4618
Courriel : cdem@cdem.com

Conseil de développement économique des municipalités bilingues du Manitoba

200 - 614, rue Des Meurons
Saint-Boniface (MB)
R2H 2P9

RÊVER ENTREPRENDRE RÉUSSIR

LA VOIX DES AFFAIRES

Décorez votre intérieur

« Mon travail, ce n'est pas seulement de vous aider à choisir la prochaine couleur de vos murs, lance d'entrée de jeu la propriétaire de Design Online, Kelly Curé. Mon travail est de voir à la façon dont on va utiliser l'espace qui est disponible. Qu'il s'agisse de réaménager une seule chambre ou de rénover toute une maison, l'objectif est de tirer le maximum de l'espace ».

Diplômée en design d'intérieur de l'Université du Manitoba, la jeune femme d'affaires s'est donnée comme mission d'offrir un service de qualité à sa clientèle. « Le plus difficile dans mon travail c'est d'amener mes clients à voir en trois dimensions ce que je leur présente sur papier, mentionne-t-elle. Il faut que mes dessins prennent en considération les besoins des gens et qu'ils se retrouvent dans les plans. Ma plus belle récompense, c'est de voir la satisfaction sur le visage de mes clients une fois les travaux complétés ».

Vision à long terme

C'est par l'entremise d'un ami que Kelly Curé a appris l'existence du Conseil de développement économique des municipalités bilingues du Manitoba (CDEM). La jeune entrepreneure a vite pris avantage des services offerts par l'organisme.

« Je n'avais pas besoin de beaucoup d'argent pour lancer mon entreprise parce que je fais une bonne partie de mon travail à la maison, explique Kelly Curé. Mais si j'avais une très bonne idée de ce que je voulais faire avec mon entreprise, les gens du CDEM, à travers l'élaboration de mon plan d'affaires, m'ont donné de précieux conseils pour mieux cibler mes objectifs et les moyens d'y arriver ».

Le CDEM l'a même aidée à trouver des clients. « Ils m'ont présenté des gens à la recherche d'aide dans le réaménagement d'un édifice en gîte du passant, raconte-t-elle. En plus d'offrir d'excellents services, ils ont toujours de bons conseils et m'ont aidé à aller dans la bonne direction pour le lancement de mon entreprise ».



DESIGN ONLINE

Propriétaire :
Kelly Curé

Design Online
9, rue Laurin
Lorette (Manitoba) R0A 0Y0
Tél. : 878-3263
designonline@mts.net
http://designonline.0catch.com/About%20us.htm

Le CDEM bénéficie de l'appui financier du gouvernement du Canada et de la Province du Manitoba et est un partenaire de Diversification de l'économie de l'Ouest Canada.

Canada

Une radio vraiment cool!

Chacun a son style et ses goûts. Du rock'n'roll à la musique populaire, chaque station de radio trouve un créneau pour se démarquer. La toute dernière en liste, Cool 99,1 FM fera du jazz sa spécialité.

Dominique PHILIBERT

Une nouvelle station de radio a vu le jour le 28 février à Winnipeg. Propriété de la famille Asper, qui possède entre autres Can West Global et plusieurs autres stations radiophoniques dans l'Ouest canadien, Cool 99.1 FM se spécialise d'abord et avant tout dans la musique jazz. La nouvelle équipe de la station, nichée au 30e étage de la tour de la banque Toronto Dominion, au coin des rues Main et Portage, compte à son bord la Franco-Manitobaine Roxane Gagné.

« J'ai fait mes premiers pas dans ce milieu à Envol 91, alors que je devais avoir à peine 13 ans, souligne l'animatrice aujourd'hui âgée de 26 ans. J'ai su assez tôt que c'est dans ce milieu que je voulais évoluer. Petite, je lisais haut et fort l'endos des bouteilles de shampooing lorsque j'étais dans mon bain! C'est finalement à Belleville, en Ontario, que j'ai entrepris une formation de deux ans en radiodiffusion. »

C'est un parcours fort impressionnant qui attend la jeune animatrice dès sa sortie des classes. « Pendant mes études, je faisais de la radio à temps partiel, les matins de fins de semaines, souligne-t-elle. Lors de la dernière session, nous devions réaliser un stage et j'ai appliqué à la station Magic 99.9, aujourd'hui Bob FM. Ils m'ont accepté et j'ai été animatrice d'une émission diffusée entre 10 h et 15 h pendant trois ans. Je faisais également la production d'annonces publicitaires. »

Et puis, Roxane a mis au monde le petit Éric, aujourd'hui âgé de deux ans. « J'ai repris mon poste à Magic après mon congé de maternité, ajoute-t-elle. Cependant, en mars 2002, il y a eu un changement de propriétaire et ils ont éliminé sept emplois. Pratiquement tous les animateurs ont perdu leur gagne-pain. J'ai cherché du boulot pendant deux semaines, pour finalement faire un retour en Ontario, à Owen Sound, une petite ville de 21 000 habitants. J'ai occupé le poste d'animatrice dans une station de radio de musique country pendant dix mois. »

C'est sa meilleure amie de Winnipeg qui lui a parlé d'une petite annonce concernant l'ouverture de la nouvelle station Cool. « J'étais assez confortable en Ontario et je n'avais pas vraiment le goût de bouger, mais j'ai tout de même fait parvenir mon curriculum vitae, mentionne Roxane Gagné. J'ai obtenu l'emploi et nous sommes déménagés à la fin du mois de janvier. Je suis entrée en fonction à la station le 10 février. »

Depuis plus de deux semaines, l'animatrice, qui est aussi adjointe à la programmation, travaille près de 12 heures par jours à mettre en place toute la structure nécessaire pour la mise en ondes de la nouvelle station. « Nous avons entré plus de 1 500 chansons dans le système, estime-t-elle. Nous devions appeler les compagnies de disques pour trouver le matériel nécessaire et choisir les artistes que nous voulions et s'informer sur les autres qui nous restaient à découvrir.



photo : Dominique Philibert

Roxane Gagné sera l'animatrice d'une émission mettant en vedette la musique jazz, tous les jours de la semaine, de 14 h à 17 h, sur les ondes de Cool 99,1 FM.

« C'est un gros défi, car nous avons le mandat, selon notre entente avec le Conseil de la radiodiffusion et des télécommunications canadiennes, de diffuser 35 % de musique jazz canadienne. Le hic, c'est que pour être désignée musique canadienne, il ne s'agit pas seulement que l'interprète soit d'ici. Il faut que deux des quatre secteurs, soit le chanteur, la musique, la production et les paroles proviennent du Canada. Cela complique les choses. Il y a beaucoup de talent au pays, mais le nom des artistes n'est répertorié nulle part. Il n'existe pas de liste de disques jazz disponibles sur Internet par exemple. Nous avons donc l'intention dans les prochains mois de créer ce genre de répertoire sur notre site. »

Roxane Gagné est en ondes tous les jours de la semaine entre 14 h et 17 h. « Nous offrons cinq émissions locales, dirigées par six animateurs, mentionne-t-elle. Notre focus est vraiment la musique. Le soir, l'émission sera plus spécifiquement axée sur des mouvements plus longs et sur une musique d'avant-garde, alors que le jour, ce sera plus populaire, accessible à tous. »

DANS LE CADRE DES
Rendez-vous de la Francophonie
DU 7 AU 23 MARS



CONCOURS
agrandissez l'espace
FRANCOPHONE
AVEC LA SFM

Et gagnez les **œuvres complètes de Gabrielle Roy** ou une **saison au Cercle Molière** !

Pour participer, remplissez le questionnaire et retournez-le à la SFM :

383, boul. Provencher, bureau 212
Saint-Boniface (Manitoba), R2H 0G9
Télécopieur : (204) 233-1017

avant le **23 mars 2003**.

Toutes les réponses dans le document *« Agrandir l'espace francophone au Manitoba »*, disponible à la SFM (233-ALLÔ ou 1-800-665-4443) ou sur le site www.sfm-mb.ca.

Nom : ____________________
Adresse complète : ____________________
____
Téléphone : ____________ Courriel : ____________

❶ « Agrandir l'espace francophone » est une stratégie proposée par la Société franco-manitobaine pour :
- ☐ Les deux prochaines années
- ☐ Les dix prochaines années
- ☐ Les cinquante prochaines années

❷ Cette approche vise particulièrement :
- ☐ Les francophones
- ☐ Les familles mixtes
- ☐ Les nouveaux arrivants
- ☐ Les personnes bilingues
- ☐ Les anglophones
- ☐ Toutes ces réponses

❸ Pour occuper un plus grand « espace » démographique, social, culturel et économique, la communauté entend :
- ☐ Insérer le projet francophone dans le projet social de la province dans son ensemble
- ☐ Retourner à un mode de « survie du français »
- ☐ Transmettre le français à 49 % des membres de la génération suivante

❹ Pour « Agrandir son espace », la communauté devra relever plusieurs défis, par exemple :
- ☐ Agir auprès de nouveaux groupes en gardant son « cœur francophone »
- ☐ Innover et adopter de nouvelles façons de vivre en français
- ☐ Investir dans des recherches sur la transmission de la langue
- ☐ Toutes ces réponses

❺ Dans les familles où l'un des parents est non francophone (famille « mixte » ou « exogame »), le français est transmis à :
- ☐ 86 % des enfants
- ☐ 32 % des enfants
- ☐ 16 % des enfants

De génération en génération



* Règlement du concours disponible sur demande



Bureau du greffier

AVIS DE SÉANCE COMITÉ MUNICIPAL DE RIEL

Date : Le mardi 11 mars 2003

Lieu : Salle du Comité municipal
219, boulevard Provencher

Heure : 17 h : - Séance ordinaire
18 h : - Séance publique pour traiter des questions de zonage et de permis

LES SÉANCES DU COMITÉ SONT OUVERTES À TOUS

Des services d'interprétation y sont offerts, et les mémoires peuvent y être présentés dans l'une ou l'autre des deux langues officielles.

Marc A. Pittet, secrétaire du Comité municipal
Téléphone : 986-4229

AMNISTIE INTERNATIONALE

Pour toutes les femmes

L'organisme de défense des droits humains tiendra une soirée pour rappeler aux gens que les femmes de toutes origines sont parfois victimes d'injustice.

Mylène CRÊTE

Amnistie internationale célébrera la journée internationale de la femme, le 8 mars, avec un spectacle qui mettra en vedette de nombreux musiciens de la communauté francophone, dont Dominique Reynolds et Marcel Soulodre. (1) L'organisme profitera de l'occasion pour lever le voile sur la torture que subissent les femmes partout dans le monde. Ce sera le premier événement d'envergure organisé par sa section francophone au Manitoba depuis qu'elle a relancé ses activités en 2002.

« Nous voulons faire savoir à la communauté francophone du Manitoba qu'Amnistie internationale a repris du service, signale un des membres de l'organisme, Elvis Koblavi. Nous voulons également mettre en lumière les femmes qui sont opprimées dans le monde. »

Le groupe profitera de l'occasion pour informer les gens sur ses activités et particulièrement sur des cas de non-respect des droits humains des femmes rapportés cette année. « Elles sont plus vulnérables au viol et sont parfois utilisées comme outil de chantage pour intimider leur mari », note Laurence Véron, également membre d'Amnistie internationale.

Les participants seront invités à signer une pétition pour empêcher que la Nigérienne Amina Lawala ne soit lapidée. Cette dernière a fait la manchette plus d'une fois depuis qu'elle a été condamnée par un tribunal islamique pour avoir eu des relations sexuelles hors mariage. Sa sentence sera exécutée le 23 mars : elle sera enterrée jusqu'au cou puis achevée à coup de pierres.

« Nous voulons que tous ceux qui sont épris de justice, que tous les gens qui entendent ce message aient un pincement au cœur », déclare Elvis Koblavi. Le groupe se rencontre une fois par mois pour écrire et envoyer des lettres de protestation aux chefs d'État concernés. « Aucun gouvernement ne veut que l'opinion publique ait une mauvaise idée de son régime », indique-t-il. Des équipes de l'organisme à l'échelle internationale vont jusqu'à enquêter sur place dans certains pays.



photo : Mylène Crête

Elvis Koblavi, Laurence Véron, Alphonse Lawson et Babacar Kidé espèrent sensibiliser les gens aux activités d'Amnistie internationale.

Et l'éventualité d'une guerre contre l'Irak ne laisse rien présager de bon pour les femmes. Le viol est l'une des injustices dont elles sont victimes dans les pays où ont lieu des conflits armés. « C'est un moyen de pression pour humilier l'ennemi, explique Alphonse Lawson, ex-prisonnier politique du Togo et membre d'Amnistie internationale. Nous voulons que cette pratique soit reconnue comme un crime de guerre. Si les militaires savent qu'ils peuvent être jugés pour viol une fois le conflit terminé, ils ne passeront pas à l'action. »

(1) La soirée se déroulera au gymnase ouest du Collège universitaire de Saint-Boniface. Le prix d'entrée est de 5 $.

La Ligue d'improvisation du Manitoba présente:

Les 24 heures de l'impro

Première édition

Samedi et dimanche, **8 et 9 mars**, de 14 h à 14 h

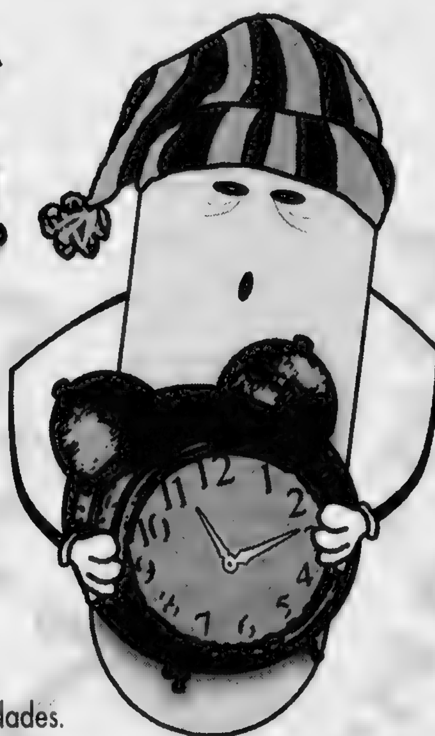
24 heures d'impro, sans interruptions! • Au **FOYER du CCFM**

Venez assister à cette grande première manitobaine!
6 équipes passeront la nuit debout pour l'amour de l'impro!
En tout, 16 matchs dont la grande finale, le dimanche à midi trente.

Frais d'admission: un don de votre choix à **The Rainbow Society du Manitoba,**

Tous les profits seront remis à **THE RAINBOW SOCIETY** du Manitoba, un organisme de bienfaisance qui exauce les voeux des enfants gravement malades.

Tirages de plusieurs prix de présence!



Les 6 équipes :
Les P'tits beignets (La Broquerie)
Le Festival du Voyageur (Saint-Boniface)
Les Ânes saints (Ste-Anne)
Les doigts qui poucent (St-Pierre-Jolys)
Les Jaunes d'oeuf (Winnipeg)
Les Cocos (Winnipeg)

Présenté par la Ligue d'improvisation du Manitoba en collaboration avec La Liberté • Merci à tous nos commanditaires

La Liberté · The Rainbow Society — a child... a wish... a dream come true · Productions Spontanum www.spontanum.ca · 1050 Première Chaîne · SFM Société franco-manitobaine · Jogo Canada · Accès Direct Promotions · Pluri-elles (Manitoba) Inc · ticketmaster · mylocalstore.com · Banque Nationale 179 boul Provencher St Boniface, Manitoba R2H 0G4 · CJP · Collège universitaire de Saint Boniface · Centre

L'histoire du chemin

Afin de comprendre son histoire et celle des lieux où l'on habite, il faut parfois retourner en arrière.

Sophie ROCH

L'assemblée générale annuelle (AGA) de l'Association du Chemin Saint-Paul s'est tenue au Centre des services bilingues de Saint-Pierre-Jolys le 26 février. Non seulement les responsables ont-ils mis en lumière les activités de la dernière année, mais ils ont aussi eu la chance d'en apprendre davantage sur un projet qui sera réalisé en région.

Ed Ledohowski a présenté son projet sur l'étude du paysage culturel du Chemin Saint-Paul. Cette dernière porte sur les changements du paysage de la région à travers les années. Il y aborde notamment les thèmes de la traite de la fourrure, de l'agriculture, du terrain ainsi que du paysage.

Cette région était autrefois recouverte par le lac Agassis, aspect dont Ed Ledohowski traite dans son étude. « C'est un document que les professeurs peuvent vraiment utiliser comme outil pédagogique pour enseigner l'histoire du Manitoba, indique l'agente de développement de la Corporation de développement communautaire (CDC) Chaboillé et directrice du conseil d'administration de l'Association du Chemin Saint-Paul, Murielle Bugera. C'est dans ce coin de la province que tout a commencé », précise-t-elle.

L'étude d'Ed Ledohowski aidera à faire de l'interprétation historique tout au long du sentier du Chemin Saint-Paul. D'une longueur de 150 kilomètres, le Chemin Saint-Paul débute à Providence College, passe par le Musée de Saint-Pierre-Jolys et se rend jusqu'à Saint-Malo. Une fois le travail terminé, les gens pourront profiter du sentier à pied ou en vélo.

Il y a beaucoup de progrès concernant l'aménagement du sentier du Chemin Saint-Paul, notamment grâce aux fonds attribués par la province et aux dons monétaires des gens. Il en coûte trente dollars par mètre pour financer la construction. « Nous encourageons également les personnes à devenir membres de l'Association du Chemin Saint-Paul afin de nous aider à financer les coûts associés à la mise sur pied du sentier », dit-elle.

Le projet ne verrait toutefois pas le jour sans le support local. « Les municipalités nous prêtent main-forte que ce soit par le prêt de machinerie pour aménager le sentier ou par l'aide d'employés », note Murielle Bugera.



Archives La Liberté

Murielle Bugera : « Nous avons déjà commencé à mettre des panneaux avec des flèches dans la région de Chaboillé et des enseignes indiquant où les gens doivent se diriger ».

« Nous avons déjà commencé à mettre des panneaux avec des flèches dans la région de Chaboillé et des enseignes indiquant où les gens doivent se diriger », dit Murielle Bugera.

Le bilan financier est très positif et les choses vont bon train. Au sein du Conseil d'administration, il y a eu quelques changements. Six nouveaux membres du conseil ont été élus, soit : Michelle Beauvoin (Salaberry), Claudette Clossen (Saint-Pierre-Jolys), Peter Friesen (Franklin), Dave Graupner (Salaberry), Linda Morin (Ritchot) et Kevin Stott (Niverville). Il viennent s'ajouter aux membres Murielle Bugera (Chaboillé), Priscilla Rimer (Franklin) et Valerie Rutherford (Ritchot).

T'es parent avec qui, toi ?



Je suis l'épouse de Denis Bernardin, mère de Cory, Colin et Julien. Je suis la mignonne fille de feu Armand Bisson et Rolande. J'ai plusieurs sœurs, frères, belles-sœurs et beaux-frères que j'adore. J'ai célébré mon 40e anniversaire de naissance **le 4 mars 2003.**

BONNE FÊTE LINDA!

Colette, Simone, Mom et Bibiane

MARS 2003

Le 1er août 2002, le Gouvernement du Manitoba passait en Assemblée législative la Loi modifiant la Loi sur les écoles publiques (structure de gestion de la division scolaire de langue française) P250, Chapitre 21. Cette nouvelle loi modifiait la structure de gestion de la CSFM en abolissant les comités régionaux. L'article 21.9(1) de la nouvelle loi se lit comme suit :

Constitution et mandat 21.9(1)

La commission scolaire de langue française peut constituer un groupe consultatif pour chaque région de la division scolaire de langue française.

Constitution et mandat 21.9(2)

Les règlements administratifs de la commission scolaire de langue française peuvent prévoir la constitution, la composition et le mandat des groupes consultatifs.

La Commission scolaire franco-manitobaine organise présentement des rencontres de consultation publique pour sonder la communauté sur les trois options décrites ci-dessous ou sur toute autre option que le public jugera à propos. Ces rencontres sont ouvertes aux parents ainsi qu'à toute la communauté francophone.

Modèle A

- La consultation usuelle se fait par le biais des comités scolaires.
- Selon le besoin et de façon ad hoc, la CSFM ou les comités scolaires d'une région peuvent convoquer des représentants de chaque comité scolaire pour une consultation ou une concertation sur une ou des questions de nature régionale ou locale. Ces groupes relèvent de la CSFM:
  - le mandat de la consultation est défini par l'instance qui invite à la consultation;
  - la composition de ce groupe de consultation est flexible et reflète la nature de l'objet de consultation. Il est présidé par un commissaire de la région;
  - le groupe cesse d'exister lorsque le mandat est complété.
- Les recommandations de ces groupes, s'il y. a lieu, sont dirigées à la CSFM.
- Selon le besoin, la CSFM peut convoquer des représentants de chaque région à des consultations provinciales.

Modèle B

- La consultation usuelle se fait par le biais des comités scolaires.
- Des groupes consultatifs sont établis dans chaque région. Ces groupes relèvent de la CSFM:
  - le mandat de ces groupes est de servir à la consultation pour la CSFM sur des questions de nature régionale ou provinciale;
  - le groupe se rencontre de façon périodique, au minimum deux fois par année;
  - les groupes sont composés des présidences des comités scolaires ou leurs délégué.e.s.
  - les groupes sont présidés par un commissaire de la région.
- Les groupes consultatifs pourront être convoqués de façon ad hoc par les comités scolaires pour traiter de toute question qui les intéresse. La présidence du groupe consultatif sera responsable de coordonner ces rencontres.
- Il est possible de convoquer les quatre groupes consultatifs en une réunion plénière pour des consultations plus étendues.
- Les recommandations, s'il y a lieu, sont acheminées à la CSFM.

Modèle C

- La consultation usuelle se fait par le biais des comités scolaires.
- Un groupe consultatif est établi dans chaque région. Ces groupes relèvent de la CSFM:
  - le mandat de ces groupes est de servir à la consultation pour la CSFM sur des questions de nature régionale ou provinciale;
  - les groupes se rencontrent mensuellement selon un calendrier publié à l'avance;
  - les groupes sont composés des présidences des comités scolaires ou leurs délégué.e.s.
  - les groupes sont présidés par un commissaire de la région.
- Les groupes consultatifs pourront servir de table de consultation et de concertation sur des questions provenant des écoles de la région. Ils pourront servir comme foyer d'organisation pour des activités régionales.
- Les quatre groupes consultatifs peuvent être convoqués en une réunion plénière pour des consultations plus étendues.
- Les recommandations, s'il y a lieu, sont acheminées à la CSFM.

Rencontres de consultation publique

17 mars 2003 à 19 h

École Sainte-Agathe,
310, chemin Pembina Trail,
Sainte-Agathe

18 mars à 19 h

Bureau divisionnaire,
485, chemin Dawson,
Lorette

19 mars à 19 h

Vivian Hotel,
236, rue Hamilton,
Neepawa

25 mars 2003 à 19 h

Gymnase de l'école Taché,
744, rue Langevin,
Saint-Boniface

Ces rencontres sont ouvertes aux parents ainsi qu'à toute la communauté francophone.



Case postale 204
485, chemin Dawson
Lorette (Manitoba) R0A 0Y0
Téléphone : (204) 878-9399
Télécopieur : (204) 878-9407
www.dsfm.mb.ca

La Liberté LOISIRS

Cahier culturel et sportif.

ASTRONOMIE

Étonnants cieux de printemps

Un mercure plus clément, une voûte céleste complètement dégagée, une bonne paire de jumelles.., Il n'en faut pas plus pour partir vers les étoiles. Le Planétarium du Musée du Manitoba tient cependant à bien vous y préparer.

Stéphane MICHAUD



photo : Stéphane Michaud

Le Planétarium du Musée du Manitoba vous convie à sa nouvelle présentation, *Amazing Spring Skies*. À droite sur la photo, le puissant projecteur Zeiss, qui reproduit fidèlement, à l'étoile près, la carte du ciel nocturne.

Le Planétarium du Musée du Manitoba propose, à partir du 8 mars, une présentation audio-visuelle intitulée *Amazing Spring Skies*. (1) Celle-ci a pour but d'informer sur les différents objets et phénomènes de nature astronomique observables à cette période de l'année. Grâce au puissant projecteur spécial de type Zeiss que possède l'institution, planètes et constellations, de même que des événements plus spectaculaires, y sont fidèlement reproduits.

« Nous allons parler des choses intéressantes que l'on peut découvrir actuellement le soir chez nous, résume le responsable des programmes scolaires en français du musée, Jérôme Marchildon. Car selon les saisons, il y a des jeux de lumière assez différents. Les positions des étoiles changent et les planètes visibles varient aussi. De plus, nous avons ici la chance d'avoir un climat plus sec, ce qui réduit le scintillement des corps célestes et en facilite l'étude. »

Au printemps, le Lion, la Vierge et la Grande Ourse sont les plus importantes constellations que l'on aperçoit à la brunante. « Il y a aussi les Gémeaux et le Taureau et, entre ces deux-là, se trouve Orion, le chasseur, avec sa forme caractéristique, illustre-t-il. Juste au-dessus d'Orion, on voit une étoile très brillante. C'est en réalité la planète Saturne. Si vous utilisez des jumelles, vous pouvez constater qu'elle a l'air d'un ballon un peu aplati aux pôles et est entourée de ses quatre plus grandes lunes. Mais pour bien distinguer les célèbres anneaux, vous aurez besoin d'un télescope. »

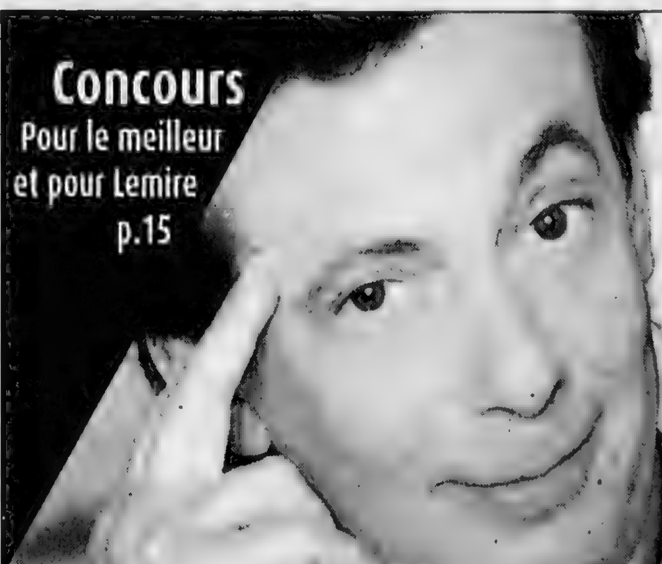
Dans la constellation du Cancer, non loin de Saturne, brille un autre astre éclatant. « Voici Jupiter, la plus grosse des planètes, située vers l'est du côté de l'horizon, décrit Jérôme Marchildon. Encore là, des jumelles vous en révéleront la réfraction lumineuse singulière et surtout, le détail de ses nombreux satellites, qui changent obliquement de position autour d'elle à tous les soirs. C'est vraiment très joli. »

Plus tard, presque avant l'aube, surgissent à l'est deux nouvelles « étoiles » : les planètes Vénus et Mars. « La conjugaison des orbites de la Terre et de Mars font qu'en 2003, cette dernière n'a jamais été aussi rapprochée de nous depuis très longtemps, souligne-t-il. Le moment est donc très propice à son observation. Quant à Vénus, c'est un des points les plus lumineux du ciel nocturne. Dans des conditions idéales, on ne peut le confondre avec aucun autre. »

Le fait marquant de cette saison astronomique aura lieu le 15 mai entre 21 h et une heure du matin, alors que se produira une éclipse lunaire totale. « La Lune entrera dans l'ombre de la Terre, passant directement entre le Soleil et nous, en parfaite ligne droite, commente Jérôme Marchildon. Elle ressemblera alors à une boule de couleur rouge-orangé, en raison d'un effet de lumière solaire diffuse. Pendant quatre heures, la silhouette de notre planète s'y profilera en arc. C'est d'ailleurs de cette façon qu'autrefois, les scientifiques ont pu calculer les dimensions de la sphère terrestre. »

Sans oublier en terminant les aurores boréales, particulièrement exceptionnelles sous nos latitudes. « Il faut comprendre que le Pôle Nord magnétique a l'avantage d'être situé juste au-dessus de nous, rappelle-t-il. Ainsi, lorsque les champs magnétiques polaires entrent en collision avec le vent solaire, ça donne dans le ciel du Manitoba un beau spectacle: géographiquement, nous sommes dans une position privilégiée! »

(1) Les représentations ont lieu tous les jours à 13 h et 16 h. Le prix d'entrée est de 5 $ pour les adultes et 4 $ pour les enfants, étudiants et aînés. À noter que cette présentation n'est offerte qu'en anglais. Pour plus d'information, composez le 956-2830 ou le 943-3139, ou consultez le site www.manitobamuseum.ca.



Daniel Lemire 20 ans d'humour
Vendredi 4 avril 2003 20 h
Théâtre Burton Cummings (Walker)
Billets en vente maintenant!
Ticketmaster.ca 780-3333
Productions Spontanum
237-9800 ou 1 877 410-2868
lemire@spontanum.ca
LIBERTÉ ticketmaster PRODUCTIONS Spontanum

Le calendrier communautaire

233-ALLÔ
CENTRE D'INFORMATION

Charlesdwood

- ✔ 6 mars • ***Porte ouverte • école Dieppe*** • centre d'immersion de Charleswood • spectacle : ***La Bardasse*** • 19 h à 20 h 30 • Info. : 889-1034.

Île-des-Chênes

- ✔ 7 au 9 mars • ***Tournoi de hockey*** pour déterminer qui représentera le Manitoba dans le Manitoba Senior AAA Men's Championship • Île-des-Chênes, La Broquerie et Saint-Malo participent • Info. : Luc, 878-3311.

La Broquerie

- ✔ 12 mars • ***Animation du livre*** • Bibliothèque Saint-Joachim • 19 h • Info. : Brigitte, 237-9666.

Laurier

- ✔ 20 mars • ***Animation du livre*** • école Jours de Plaine • 11 h 50 • Info. : Brigitte, 237-9666.

Notre-Dame-de-Lourdes

- ✔ 7 au 9 mars • ***Tournoi de hockey Provincial D Bantam*** (14 ans et moins) • Info. : Roseline, 248-2435.
- ✔ 15 mars • ***Le Gala des artistes*** • invité spécial : Gérald Laroche • vin et fromage • 17 $ • billets disponibles au Foidart Mini-Stop • Info. : 238-2390.
- ✔ 19 mars • ***Animation du livre*** • Bibliothèque Père-Champagne • 11 h • Info. : Brigitte, 237-9666.

Parc Windsor

- ✔ 8 mars • ***Atelier de justice sociale et de solidarité internationale*** • session de formation pour les intervenants jeunesse en paroisse et tout jeune adulte • 9 h 30 à 16 h 30 • paroisse Saints-Martyrs-Canadiens • Inscription et info. : Julie, 237-9851.
- ✔ 14 mars • ***Soirée spectacle • comédie : L'amour pour toujours*** • présentée par des co-paroissiens • salle paroissiale des Saints-Martyrs-Canadiens • 10 $ à l'avance • Billets : Florence, 256-5328 ou Suzette, 982-4400.

Saint-Adolphe

- ✔ 15 mars • ***Soirée bière et saynètes*** • salle des pionniers • 20 h • 10 $ • comité culturel • Info. : Eveline, 883-2383 ou Adrien, 883-2381.

Saint-Boniface

- ✔ ***Atelier Speechcraft*** • Club Toastmasters Francs-Parleurs • huit séances débutant le 5 mars • 17 h 30 • 585, rue Saint-Jean-Baptiste, salle 214 • Inscription limitée : 233-6708 • laissez un message.
- ✔ 8 mars • ***Soirée de musique et de danse*** • célébration pour la Journée internationale de la femme • groupe 156 d'Amnistie internationale • gymnase ouest du CUSB • 19 h 30 • 5 $ • Info. : 237-1516.
- ✔ 8 au 9 mars • ***24 heures de l'impro*** • dès 14 h le 8 mars jusqu'à 14 h le 9 mars • sans interruption • profits remis à la Rainbow Society of Manitoba • don accepté comme frais d'admission • Info. : Jean, 237-9800 ou info@spontanum.ca.
- ✔ 9 mars • ***Partie de cartes et vente arc-en-ciel*** • les associé.es des Soeurs Grises • levée de fonds • 3 $ • salle Langevin • 19 h 30 à 22 h • goûter • Info. : 233-1997.
- ✔ 10 mars • ***Cours d'improvisation*** de 10 semaines • LIM • pour **enfants, adolescents et adultes** • école Précieux-Sang • **date limite : 28 février** • Info. : 237-9800 ou lim@spontanum.ca.
- ✔ 13 mars • ***Aga du comité diocésain de justice sociale*** • Thème : Contrecarrer la pauvreté • conférencier : M. David Northcott • coût : denrée non-périssable • 19 h • Centre de pastorale • Info. : 237-9851.
- ✔ 14 mars • ***Conférence À son image Dieu nous créa*** • SMFM • 19 h 30 à 21 h 30 • animation : André Doyon, O.M.I. • Centre de Pastorale • Info. : Orietta, 231-4479.
- ✔ 15 mars • ***Mini-retraite pour les couples mariés*** • Un sens à notre amour • SMFM • 9 h à 17 h • Info. et inscription : Orietta, 231-4479.
- ✔ 16 mars • Invitation à tous les membres et ex-membres du ***Conseil Goulet*** • Chevaliers de Colomb • ***célébrez le 50e du conseil*** • messe à 9 h • déjeuner communautaire.
- ✔ 16 mars • ***Partie de cartes Whist*** • Club de l'A.R.A.C. • vente arc-en-ciel • goûter • salle Langevin • 19 h 30 • Info. : Rose, 233-1997.
- ✔ 19 mars • ***Rencontre amicale des parents de l'urbain*** • FPCP • 19 h 30 • bibliothèque de l'école Précieux-Sang • sujets de votre choix • tournée de l'école • Info. : Hélène, 237-9666.
- ✔ 19 mars • ***Assemblée annuelle de l'Association des résidents du vieux Saint-Boniface*** • Centre récréatif Notre-Dame • 19 h • Info. : Denis, 233-5618.

Saint-Claude

- ✔ 17 mars • ***Animation du livre*** • école communautaire Gilbert-Rosset • 15 h 30 • Info. : Brigitte, 237-9666.

Saint-Georges

- ✔ 12 mars • ***Animation du livre*** • école communautaire Saint-Georges • 15 h 30 • Info. : Brigitte, 237-9666.

Saint-Jean-Baptiste

- ✔ 18 mars • ***Animation du livre*** • école Saint-Jean-Baptiste • 15 h 30 • Info. : Brigitte, 237-9666.

Saint-Laurent

- ✔ 7 au 9 mars • ***3e Festival Manipogo*** • souper-théâtre, déjeuner aux crêpes, défilés des Bombardiers et plus • Info. : Bureau Manipogo, 646-2805.
- ✔ 20 mars • ***Animation du livre*** • école communautaire Aurèle-Lemoine • 19 h • Info. : Brigitte, 237-9666.

Saint-Malo

- ✔ Jusqu'au 30 mars • ***Inscription à la maternelle*** • pour septembre 2003 • école Saint-Malo • si votre enfant a 5 ans à partir du 31 décembre 2003 • programmation 100 % en français • Info. : Aline, 347-5255.

Saint-Norbert

- ✔ 12 mars • ***Animation du livre*** • école Noël Ritchot • 18 h 30 • Info. : Brigitte, 237-9666.

Saint-Pierre-Jolys

- ✔ Jusqu'au 29 avril • ***Cours d'aérobie*** • pour âge mur • les mardis • Info. : Cécile, 433-3891.
- ✔ 5 mars au 9 avril • ***Cours de Yoga*** • les mercredis • 19 h • Repos Jolys • Info. : Cécile, 433-3891.
- ✔ Débutant au mois de mars • ***Sessions d'exercice*** • les mercredis et vendredis • manoir • gratuit • 10 h • Info. : Cécile, 433-3891.
- ✔ Débutant au mois de mars • ***Cours d'aérobie*** • les lundis et mercredis • 18 h 15 • centre récréatif • Info. : Cécile, 433-3891.
- ✔ 14 mars • ***Soirée piano bar*** • Table des bonnes soeurs • invité : Jeff Staflund • repas et une consommation : 28 $ • 19 h • réservations : 433-3878.
- ✔ 18 mars • ***Atelier : la planification et la plantation d'un jardin de fines herbes*** • semer vos plants et gardez-les • tous les matériaux seront fournis • 20 $ • 19 h • Info. : Cécile, 433-3891.
- ✔ 20 mars • ***Animation du livre*** • école communautaire Réal-Bérard • 15 h 30 • Info. : Brigitte, 237-9666.

Saint-Vital

- ✔ 12 mars • ***Atelier de nutrition*** • repas santé pour la famille à coût abordable • école Christine Lespérance • 5 $ • Info. et inscription : CRÉE, 237-9666.
- ✔ 15 mars • ***Soirée hypnotisme «Tyzen»*** • Chevaliers de Colomb • Salle Saint-Eugène • 10 $ • 21 h • goûter et bar • Info. et billets : Donald, 257-3623.

Somerset

- ✔ 9 mars • ***Pièce de théâtre : Pyjama pour six*** • Coproduction : Alliance française et Chiens de Soleil • Gymnase de l'école • 14 h 30 • Info. : Lucie, 744-2053 ou Lucille, 744-2485.

Autres

- ✔ ***Séances gratuites d'information*** • Centre de ressource de familles militaires • achat et vente d'une propriété le 11 mars • planification financière le 18 mars • 19 h à 21 h 30 • Inscriptions : 833-2500, poste 4500 • Info. : Louise, 833-2500, poste 4515.
- ✔ 7 mars • ***Tournée organisée • Festival Manipogo*** • souper-théâtre et danse • Ô Tours • 45 $ • Info. : Michelle, 254-3170.
- ✔ 8 mars • ***Synergie au féminin*** • venez célébrer la ***Journée internationale de la femme*** • Hôtel Norwood • ateliers et kiosques mettant en valeur les femmes francophones • Inscription et info. : 233-1735 ou 1-800-207-5874.
- ✔ 9 mars • ***Prix Réseau*** • Réseau action femmes • Hôtel Norwood • 11 h 15 • adultes : 20 $, enfants de moins de 12 ans : 12 $ • Info. et réservations : Marlene, 231-7063 ou raf@raf-mb.org.
- ✔ ***17e Grand prix littéraire international Amitié et solidarité*** • poètes, auteurs et écrivains • **date limite : 15 mars** • Info. : 233-ALLÔ.
- ✔ 15 et 16 mars • ***Bonspiel de la francophonie*** • Société franco-manitobaine • à Saint-Jean-Baptiste • 100 $ par équipe • **inscriptions avant le 7 mars** : 233-4915.
- ✔ 16 mars • ***Répétions pour le Festival de la chanson française*** • Alliance Chorale Manitoba • 13 h 30 • CCFM, salle Antoine-Gaborieau • frais d'inscription : 10 $ • Info. : 233-7423.
- ✔ ***Étudiant français cherche à faire un stage de trois mois*** • du 31 mars au 24 juin • marketing, vente, importation, exportation • Info. : Christèle, 261-3665.
- ✔ Le comité historique de Sainte-Élizabeth est à la ***recherche d'une vingtaine de bancs d'église*** ainsi que des chaises • Info. : Yolande, 233-4735.
- ✔ ***Club 50cc • club de mobylettes et scooters*** • joignez les rangs • gratuit • Info. : Richard, 237-1196 ou rilo@mb.sympatico.ca.
- ✔ ***D'une même voix • recueil de chants*** • Centre de pastorale • 17 $ • Info. : Henriette, 237-9851.

De génération en génération



Vous voulez faire la promotion d'un thé-rencontre, d'une vente bric-à-brac, d'une fête communautaire, d'une réunion annuelle ou de tout autre événement communautaire? C'est facile! Vous n'avez qu'à nous faire parvenir l'information au 233-ALLÔ **avant 17 h le vendredi précédant la date de parution**.

233-ALLO • 383, boulevard Provencher • Pièce 215 • Saint-Boniface (Manitoba) R2H 0G9
Téléphone : (204) 233-2556 • Sans frais : 1 800 665-4443 • Télécopieur : 233-1017 • Courriel : 233allo@sfm-mb.ca • Site Web : www.sfm-mb.ca/233allo

Les Rendez-Vous

MUSIQUE

Le Foyer du Centre culturel franco-manitobain présente le 7 mars à 20 h 30, ***Jocelyne Baribeau*** ainsi qu'une ***soirée cabaret*** organisée par le ***Collège universitaire de Saint-Boniface*** le 14 mars. Le ***Mârdi Jazz*** propose à 20 h 30, le 11 mars, ***Michelle Grégoire*** et ***Laurent Roy*** le 18 mars. L'entrée est gratuite pour tous dès 19 h. Info. : 233-8972.

IMPROVISATION

Ne manquez pas la première édition des ***24 heures de l'impro*** qui se déroulera les 8 et 9 mars, dès 14 h, au Foyer du Centre culturel franco-manitobain. Il n'y a aucun frais d'admission, mais les spectateurs sont encouragés à faire un don à la ***Rainbow Society*** qui vient en aide aux enfants défavorisés. La demi-finale de la ***Ligue d'improvisation du Manitoba*** aura lieu le 12 mars à 19 h 30, au Foyer du Centre culturel franco-manitobain. Le prix d'entrée est de 6 $.

EXPOSITIONS

Le ***Musée des beaux-arts*** présente plusieurs expositions. ***Marian Dale Scott, pionnière de l'art moderne***, offre jusqu'au 11 avril une rétrospective des œuvres de l'artiste. L'exposition ***Collection Highlights : Inuit*** vous est proposée jusqu'au 19 mars. De plus, il vous est possible de profiter de l'initiative ***Dimanche en famille***, le 9 mars, afin de découvrir l'Ouest dans les œuvres du ***Groupe des Sept dans l'Ouest canadien***, une nouvelle exposition que vous pouvez admirer jusqu'au 18 mai. Info. : 786-6641.

Le ***Musée de Saint-Boniface*** présente l'exposition ***L'Odyssée d'Évangéline*** provenant du Musée acadien de l'Université de Moncton. L'exposition illustre l'histoire tragique d'Évangéline, héroïne fictive au temps de la déportation des Acadiens. Info. : 237-4500.

CINÉMA

Le ***National Screen Institute*** vous propose jusqu'au 8 mars le ***Canada FilmExchange***. Plusieurs films en français sont proposés. Pour de plus amples renseignements, visitez le site www.nsi-canada.ca/filmexchange.

Le ***Centre culturel franco-manitobain*** propose la projection cinématographique pour enfant ***Harry Potter et la chambre des secrets***, le samedi 15 mars à la salle Pauline-Boutal. Le film débutera à 13 h 30 et le coût d'entrée est de 3 $ par personne.

AUTRES

Réseau action femmes vous invite à la remise du ***prix Réseau 2003***, le dimanche 9 mars, à l'Hôtel Norwood. L'événement aura lieu dès 11 h 15 avec la participation de plusieurs artistes, dont la Franco-Manitobaine ***Dominique Reynolds***. Le billet pour l'événement est en vente au coût de 20 4 par adulte et 12 $ par enfant de 12 ans et moins. Pour plus de renseignements, contactez Marlene au 231-7063.

Le ***marais Oak Hammock*** vous invite à son *beach party* le samedi 15 mars dès 19 h 30. Pina coladas et autres boissons tropicales vous serons servis au son de la musique reggae et calypso de la formation ***Rockalypso***. Amenez votre maillot de bain pour profiter des bains tourbillons. Les billets pour la soirée sont en vente au coût de 15 $ par personne. Info. : Jacques, 467-3282.

Les Productions Spontanum vous invite à vous procurer dès maintenant vos billets pour le spectacle d'humour de ***Daniel Lemire*** qui aura lieu le 4 avril, à 20 h, au théâtre Burton Cummings. Les billets sont disponibles uniquement via Ticketmaster, au 780-3333 ou en ligne à www.ticketmaster.ca.

Sélection recueillie par Dominique PHILIBERT

CCFM

Plein la vue!

C'est souvent un casse-tête pour les parents de trouver des activités familiales intéressantes et abordables. Le Centre culturel franco-manitobain semble avoir visé juste avec une première projection de films pour enfants. C'est à suivre…

Dominique PHILIBERT

Le Centre culturel franco-manitobain (CCFM) a dévoilé dernièrement son plan quinquennal concernant l'avenir de l'établissement et les améliorations à y apporter. De ce document ressortent plusieurs éléments, dont la nécessité d'attirer plus de gens et d'offrir une programmation diversifiée et attrayante. C'est dans cet ordre d'idées que le CCFM a proposé, pour la première fois le 8 février, la projection d'un film familial de Disney, intitulé *La planète aux trésors*. L'événement a connu un tel succès que les organisateurs ont décidé de récidiver.

« Ça faisait un bon bout de temps que l'idée flottait, souligne le consultant à la programmation du CCFM, Frédérik Lesage. Nous tentons depuis quelques mois de développer de nouvelles initiatives et la projection de films était une idée qui revenait souvent. Nous avons décidé de faire le test pour susciter des commentaires et des réactions de la part des parents. »

Or, réactions il y a eu! « Nous nous attendions à accueillir au gros maximum une cinquantaine de personnes, parce que nous n'avions pas fait beaucoup de publicité, souligne-t-il. À notre grand étonnement, il y a eu plus de 140 personnes qui se sont présentées à la salle Antoine-Gaboriau. Nous en déduisons qu'il s'agit d'un besoin important pour les jeunes familles que d'avoir accès à ce service. »

À l'extérieur du milieu scolaire, peu d'établissements ou d'événements offrent la possibilité aux parents d'amener leur progéniture profiter du cinéma en français. « Il existe le Festival du film Freeze Frame, mais la programmation est surtout anglophone, souligne Frédérik Lesage. Nous sommes donc en train de développer un partenariat avec la Fédération provinciale des comités de parents (FPCP), qui offre déjà ce genre d'initiative dans les écoles. C'est eux qui s'occupent du film et nous offrons la salle et le *pop-corn*. Nous évaluons également la possibilité de travailler avec Freeze Frame pour développer une série de projections. L'organisme Cinémental a aussi démontré de l'intérêt. »

Une deuxième projection est déjà prévue à l'horaire le 15 mars. Pour la somme de trois dollars, jeunes et moins jeunes s'installeront confortablement dans la salle Pauline-Boutal pour voir les aventures d'*Harry Potter et la chambre des secrets*. « Nous avons décidé de changer de salle pour répondre à la demande, ajoute-t-il. Au départ, comme nous ne savions pas combien de personnes étaient pour se déplacer, nous avons choisi la salle Antoine-Gaboriau, car elle était plus intime. Nous serons définitivement mieux préparés, surtout en ce qui concerne le maïs soufflé! »



photo : Dominique Philibert

Frédérik Lesage : « Nous visons pour l'année prochaine une série de projections régulières, du genre une fois par mois. »

Un tel succès donne des idées de grandeur aux organisateurs. « Nous visons pour l'année prochaine une série de projections régulières, du genre une fois par mois, dit-il. Pour l'instant, nous organisons une troisième projection qui aura lieu à la fin mai ou au début du mois de juin. Nous ne savons pas encore quel sera le film projeté. Nous avons cependant bien noté le fait que les familles cherchent à faire des activités en français à un coût abordable. »



LA SEMAINE DE LA FRANCOPHONIE



À l'occasion de la semaine de la langue française et de la Journée internationale de la Francophonie, qui sera célébrée le 20 mars, TV5 vous propose une programmation spéciale.

LES COULEURS DE MON ACCENT — *Mardi 18 mars à 20 h 30 (1/2)*, *Mercredi 19 mars à 20 h 30 (2/2)*

Cette série documentaire, parle de la langue... parlée au Canada français et au Québec.

UN SIÉCLE D'ÉCRIVAINS : LEOPOLD SÉDAR SENGHOR — *Jeudi 20 mars à 13 h*, *Mercredi 26 mars à 23 h 30*

L'œuvre de Sedar Senghor s'entremêle ici aux temps forts de sa vie, sans aucun commentaire, au rythme de ses textes et de ses poèmes.

LA LUDICTÉE — *Jeudi 20 mars à 17 h 30*, *Vendredi 21 mars à 8 h*, *Dimanche 23 mars à 23 h 30*

Émission où les mots et les expressions de la langue française se mêlent dans une joyeuse sarabande langagière.

UN JEU, BEAUCOUP, PASSIONNÉMENT — *Jeudi 20 mars à 18 h30*, *Dimanche 23 mars à 0 h 30*

Découvrez dans cette émission-jeu le monde passionnant de la culture d'expression française.

LA FÊTE DE LA CHANSON FRANCOPHONE — *Jeudi 20 mars à 21 h*

Un rassemblement sans précédent d'artistes francophones de renom.

L'intégrale de notre programmation se trouve sur Internet.

www.tv5.ca



Concours
Pour le meilleur et pour Lemire

La Liberté et **CKSB** vous offre une soirée et une nuit de rêve lors du spectacle de Daniel Lemire à Winnipeg, le 4 avril prochain au Théâtre Burton Cummings.

À gagner :

- Transport par limousine avec Paris Limos
- Souper pour deux à la Vieille Gare
- Deux billets V.I.P. pour le spectacl
- Un DVD autographié Daniel Lemire : 20 ans d'humour
- Une nuit à l'Hôtel Fort Garry

Pour participer:

Nommez son personnage qui anime une émission pour les enfants.

Envoyez votre réponse par courriel à lemire@spontanum.ca ou par la poste - Productions Spontanum Inc., 36 baie Cherokee, Winnipeg (Manitoba) R2J 2C5. N'oubliez pas d'inclure votre nom, votre adresse et votre numéro de téléphone.

Le concours est ouverts aux gens de 18 ans et plus seulement. 1 participation par personne par jour, maximum. Le tirage aura lieu le 30 mars 2003. Les participations par téléphone ne sont pas acceptées. Il y aura une nouvelle question chaque semaine. Une fois qu'une nouvelle question est en circulation, vous devez répondre à cette dernière.

Bonne chance!

Merci à nos commanditaires :
Paris Limos • La Vieille Gare • Hôtel Fort Garry

De l'opéra au jazz

Être artiste signifie de toujours avoir à renouveler ses talents. Une chanteuse franco-manitobaine tente une nouvelle expérience dans le jazz.

Sophie ROCH

La chanteuse Jocelyne Baribeau interprète habituellement des chansons classiques, mais cette fois-ci, elle se lance dans un autre style qu'elle adore : le jazz. Elle donnera un spectacle au Foyer du Centre culturel franco-manitobain (CCFM) le 7 mars à 20h30. (1) L'artiste promet une performance remplie d'émotions.

Sous la direction musicale de Michelle Grégoire, qui jouera également du piano, et accompagnée de Daniel Roy à la batterie, Dan Koulack à la contrebasse et Dave Lawton à la trompette, Jocelyne Baribeau se fait un peu un cadeau à la veille de ses trente ans qui sonneront le 29 mars.

Malgré les papillons qui virevoltent toujours dans son ventre avant un spectacle, Jocelyne Baribeau compte bien s'amuser sur scène en compagnie de la violoniste Claudine St-Arnaud, de son amie Ariane Jean et de son frère, un ténor, Jean-Claude Mercier.

Elle interprètera notamment en duo avec son cadet la célèbre chanson *The prayer* de Céline Dion et d'Andrea Boccelli ainsi que *C'est l'hiver* de Francis Cabrel, ce qui laisse présager beaucoup d'émotions lors de cette soirée. « Les gens sont habitués de m'entendre chanter de l'opéra, mais pour ce spectacle, ce sera un tout autre genre », prévient-elle. Elle chantera également *Évangéline* avec Ariane Jean.

La mezzo -soprano a beaucoup été inspirée par les créations collectives de Kathleen Battle, Wynton Marsalis ainsi que des chansons contemporaines de Paris Combo. Elle a tout de suite adoré ce style, qui est selon elle un équilibre entre le classique et le jazz.

« J'aurais pu attendre encore un peu pour présenter un spectacle, dit-elle, mais j'avais trop hâte. »

Jocelyne Baribeau ne rêve pas devenir une grande vedette comme Céline Dion. Elle veut simplement continuer de gagner sa vie en faisant ce qu'elle aime par-dessus tout : chanter. Ses sujets favoris? L'amour et le rêve. « J'adore quand les gens viennent me voir pour me dire que ma voix les a réconfortés, dit-elle. Chanter l'espérance, la beauté et l'amour pour moi, c'est naturel. »

Un jour, elle souhaite chanter avec ses deux enfants, Vincent, 5 ans et Hudson, 7 ans. « C'est certain que j'aimerais vivre cette expérience, indique-t-elle. Mais je ne les forcerai pas s'ils ne le veulent pas. En ce qui me concerne, j'ai toujours aimé chanter sur scène avec ma mère, Johanne Mercier. Je crois que le mélange des voix d'une même famille est très mélodieux; c'est comme si elles étaient faites pour bien s'harmoniser ensemble. »



Photo : Gracieuseté Mark Baribeau

Jocelyne Baribeau : « Les gens sont habitués de m'entendre chanter de l'opéra, mais pour ce spectacle, ce sera un tout autre genre. »

(1) L'entrée est libre. Les sièges ne sont pas réservés. Le spectacle est divisé en trois parties de 45 minutes chacune.

VENTE AUX ENCHÈRES SANS MISE À PRIX DE VÉHICULES GOUVERNEMENTAUX

LE JEUDI 20 MARS
à 14 h précises
(Inspection le mercredi 19 mars de 16 h à 18 h)

PLUS DE 100 ARTICLES dont environ 30

VÉHICULES DE LA GRC (GENDARMERIE ROYALE DU CANADA), VÉHICULES MILITAIRES, MOTONEIGES, MOTOCYCLETTES, VOITURES, CAMIONS, FOURGONNETTES ET AUTRE ÉQUIPEMENT SPÉCIALISÉ.

Un dépôt de 300 $ en espèces est requis pour faire une enchère. Il faut payer en argent comptant ou par chèque certifié. Tous les articles achetés doivent être enlevés **au plus tard à 16 h le vendredi 21 mars 2003.**

SERVICE INTERAC



ADESA Winnipeg
Route 7 (3 kilomètres au nord du périphérique)
Winnipeg (Manitoba)

Personne-ressource : C. Bailey, directeur des ventes aux enchères gouvernementales
Courriel : cbailey@adesa.com
Téléphone : (204) 697-4400 • Télécopieur : (204) 633-8273

Tanné d'arriver trop tard au kiosque?
Abonnez-vous!



LES RENDEZ-VOUS DE LA FRANCOPHONIE SONT CHEZ-VOUS !

Participez aux nombreuses activités dans votre coin de pays !
En voici un petit avant goût !



- Venez découvrir la Francophonie en musique avec l'**Orchestre symphonique des jeunes de l'Ontario français** ! Un concert gratuit aura lieu à Winnipeg, en compagnie de Madrigaïa et de la soprano Nadya Blanchette:
  - Le 10 mars 2003 à 19h30 | Au Pantages Playhouse Theatre
  - Information : tél. 1-877-397-2626
- Soyez nombreux à célébrer la francophonie en vous joignant au **Théâtre du Grand Cercle de Saint-Boniface** qui vous suggère, jusqu'au 15 mars 2003, des ateliers branchés sur l'escalade, l'improvisation, la gymnastique et les tambours djembe.
  - Information : Le Théâtre du Grand Cercle, tél. (204) 233-8053
- **Le Centre culturel franco-manitobain de Saint-Boniface** vous propose :
  - **Andrina Turenne** en spectacle le 11 mars 2003
  - **La Soirée cabaret** du Collège universitaire de Saint-Boniface le 14 mars 2003
  - **L'Ensemble Jazz** du Collège Jeanne-Sauvé le 21 mars 2003
  - Information : Frédérik Lesage, tél. (204)233-8972
- Joignez-vous à la Société franco-manitobaine et participez à diverses activités qui souligneront la francophonie !
  - Le concours Agrandir l'espace francophone (7 au 23 mars 2003)
  - Un **bonspiel annuel de la francophonie** (15 et 16 mars 2003)
  - Information : Janis Locas et Joanne Dupuis, tél. (204) 233-4915

Consultez le site **www.rendezvousfrancophonie.com** pour connaître tout le reste de la programmation !

MAILMAN'S CHILDREN

Tournée fructueuse de l'Ouest

Du talent à revendre, les cinq membres du groupe Mailman's Children ont effectué une visite des grandes villes de l'Ouest. Résultat : les amateurs en redemandent!

Dominique PHILIBERT

La formation musicale Mailman's Children est de retour à Winnipeg après une tournée d'un mois et demi qui l'a menée dans plusieurs des grandes villes de l'Ouest canadien. Ce voyage leur a permis de réaliser une vingtaine de représentations, dont la première partie du spectacle des chanteuses Sass Jordan et Alannah Myles, le 15 février à Edmonton.

« Nous sommes partis le 18 janvier et nous sommes montés sur les planches un peu partout, entre autres à Calgary, Edmonton, Saskatoon et Kildona, en Colombie-Britannique, mentionne le bassiste, Joel Couture. Il s'agit vraiment de notre première tournée organisée avec plusieurs présentations à l'agenda. La tournée prévoyait 21 spectacles, incluant la prestation du 6 mars au Pyramid, à Winnipeg. Nous avons déjà eu des offres pour avril. Déjà six spectacles sont prévus dans les grandes villes de l'Ouest que nous avons visitées. »

Un long voyage qui a permis aux musiciens de mieux se connaître. « C'était une expérience vraiment extraordinaire, même si ce ne fut pas tous les jours facile, poursuit-il. Nous avons appris à vivre avec quatre autres gars dans la même chambre d'hôtel! L'aventure nous a également permis d'apprendre à mieux gérer notre travail, comme par exemple communiquer avec les gérants des clubs et améliorer nos techniques de promotion. Nous sommes seuls en charge de la publicité, en tournée, ce n'est pas évident de produire des affiches et les mettre un peu partout. Souvent, on prenait la journée pour faire ça. »

Une expérience qui devrait permettre à Mailman's Children d'obtenir une plus grande reconnaissance au plan national. « En général, c'est très encourageant, car nous avons été bien accueillis et nous avons reçu de très bons commentaires, poursuit Joel Couture. Les gens trouvent que nous offrons une musique fraîche et différente. Après notre prestation lors du spectacle d'Alannah Myles et Sass Jordan, Alannah a souligné notre professionnalisme et la qualité sonore de la présentation. Elle a vraiment été très encourageante et c'est agréable d'avoir des commentaires positifs de personnalités reconnues dans le milieu. »

De retour à Winnipeg pour une durée d'environ quatre semaines, la formation offrira quelques spectacles et entrevues au cours du mois de mars. « Une entrevue radiophonique est prévue le 13 mars, nous serons au *Big breakfast* sur *A Channel* le 27 mars et nous offrirons deux spectacles acoustiques les 28 et 29 mars, au *Pockets* Bar & Grill, dans le quartier de la Bourse, souligne-t-il. Nous reprendrons la route la première semaine d'avril pour deux à quatre semaines. »

Tout semble tourner rond pour Mailman's Children. Leur dernier disque compact intitulé *Stranger Things* se vend très bien et le processus d'écriture pour un troisième disque est déjà engagé. « Nous avons déjà cinq ou six chansons écrites pour le prochain album, dit-il. Nous nous concentrons sur le marché de l'Ouest présentement, afin de faire connaître le plus récent album, mais nous allons éventuellement faire un tour du côté de l'Ontario, probablement vers la fin de l'année. »



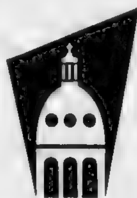
Archives La Liberté

La formation Mailman's Children revient d'une longue tournée dans l'Ouest canadien qui lui a permis de faire une vingtaine de représentations.

Tu as ta place parmi nous!

CERTIFICAT D'AIDE EN SOINS DE SANTÉ

École technique et professionnelle
Collège universitaire de Saint-Boniface
200, avenue de la Cathédrale
Saint-Boniface (Manitoba)
R2H 0H7
Téléphone : 233-0210, poste 305
Web : www.ustboniface.mb.ca



École technique et professionnelle

Profession : Aide en soins de santé



Jacinthe Lesage, diplômée du programme *Aide en soins de santé* de l'École technique et professionnelle

En plus de répondre à un besoin important de main-d'œuvre dans le secteur de la santé, le programme *Aide en soins de santé* permet aux étudiants et aux étudiantes d'accéder rapidement au marché du travail. Les gens peuvent effectivement compléter leur programme d'étude en six mois (formation à temps plein) ou en dix mois (temps partiel).

« Il s'agit d'une formation de base qui donne aux finissants et aux finissantes tous les outils nécessaires pour travailler comme aide en soins de santé dans un hôpital, un foyer de soins ou dans la communauté, explique la chef du secteur, Julie George. C'est aussi idéal pour les gens qui veulent obtenir de l'expérience rapidement avant de s'inscrire à un programme de baccalauréat en sciences infirmières. »

C'est un travail exigeant physiquement qui demande certaines aptitudes. « Il faut aimer travailler avec les gens, affirme Julie George. Il faut aussi avoir une certaine maturité de caractère et être une personne responsable. Si vous possédez les qualités nécessaires et que vous vous intéressez au secteur de la santé, le programme *Aide en soins de santé* est à considérer. »

Un rêve devenu réalité

Depuis qu'elle est toute petite, Jacinthe Lesage a toujours su qu'elle voulait devenir infirmière. « Quand j'ai appris que le programme *Aide en soins de santé* était offert à distance, dans les écoles de la Division scolaire franco-manitobaine, j'ai tout de suite su que je voulais suivre la formation, dit-elle. Je savais que le cours me préparerait bien pour mes études en sciences infirmières. »

La jeune étudiante de Secondaire 4 à l'Institut collégial Notre-Dame a tout de suite mis ses connaissances en pratique. « J'ai fait mon stage au Foyer Notre-Dame et j'y travaille à temps partiel depuis, mentionne-t-elle. La formation m'a préparée à comprendre les patients, la raison de certains comportements et les façons de réagir dans toutes les circonstances. C'est un bon programme qui m'a permis d'acquérir de l'expérience et j'ai déjà hâte de m'inscrire en sciences infirmières au Collège universitaire de Saint-Boniface l'an prochain. »

À LA ligne

Par J.R. Léveillé



PASTICHE ou plagiat (bis)

Après avoir avoué ma passion pour le plagiat, j'allais brièvement * vous entretenir du « pastiche ». L'intérêt pour les deux est tout aussi littéraire que temporel. Le fondement du plagiat comme du pastiche, c'est que cela a déjà eu lieu : pastiche = past stitch.

* C'est fait!

Mais à la suite de ma dernière chronique, un avide lecteur, Azarie Gauthier, m'a fait parvenir *Au bonheur des mots* de Claude Gagnière dont les exemples de plagiat sauront plaire aux escrocs des mots.

Une réserve cependant... Je ne sais comment M. Gagnière a réussi le coup, pourtant il réussit dans ce livre paru en 1989 à me plagier, citant, comme je l'ai fait, Giraudoux qui dit que « le plagiat est la base de toutes les littératures...» Enfin... Voici quelques exemples tirés du bouquin.

L'auteur Jean Mairet a composé en 1634 les vers suivants :

« Rome, Rome, l'objet de mon ressentiment,
Rome à qui vient ton bras d'immoler mon amant... »

Ce qui n'a pas empêché le célèbre Corneille d'écrire en 1640 dans *Horace* :

« Rome l'unique objet de mon ressentiment
Rome à qui vient ton bras d'immoler mon amant... »

Le grand Voltaire qui reconnaissait dans les *Lettres philosophiques* que «presque tout est imitation» se met à le prouver :

« Par votre humeur, le monde est gouverné
Vos volontés font le calme et l'orage;
Vous vous riez de me voir confiné
Loin de la Cour au fond de mon village »

Le jardinier de Ferney n'a pas eu à chercher loin la semence de son inspiration. François Maynard lui avait préparé la voie avec ce quatrain :

« Par vos humeurs, l'État est gouverné
Vos seuls avis font le calme et l'orage;
Et vous riez de me voir confiné
Loin de la Cour dans mon petit village »

Certes, Voltaire voyait grand, remplaçant « l'État » par « le monde » et corrigeant quelques bagatelles imparfaites dans les vers d'origine.

Il n'y a pas que les lettrés pour se souvenir du vers d'Alfred de Musset, les festivaleux aussi : « Mon verre n'est pas grand, mais je bois dans mon verre. » M. Gagnière nous rappelle que la célèbre phrase a été concoctée pour pourfendre le plagiat, puisque le vers qui précède celui du verre est :

« Je hais comme la mort l'état de plagiaire :
Mon verre n'est pas grand, mais je bois dans mon verre. »

Ce qui n'a pas empêché notre poète de se faire payer le pot par autrui, reproduisant dans sa pièce, *On ne saurait penser à tout* (1849), de larges extraits du *Distrait* que Carmontelle avait écrit le siècle précédent. Comme quoi on ne sait penser à tout! Ce qui a fait dire au fin Jules Renard, en parodiant Musset même :

« Son verre n'est pas grand, mais il boit dans celui des autres! »

Il faut noter aussi que l'appel à la modernité de Lautréamont (un de mes auteurs préférés) : « La poésie doit être faite par tous, non par un. » est un éloge du plagiat. La phrase qui précède ce slogan est claire : « Le plagiat est nécessaire, le progrès l'implique... » J'aime aussi cette pensée de l'auteur américain Wilson Mizner : « Copier sur un, c'est du plagiat. Copier sur deux, c'est de la recherche! »

Le livre de Gagnière donne d'autres exemples qu'il ne faut pas retenir. Aucun plagiaire de bonne volonté ne s'y prêterait. Une dramaturge quasi inconnue a écrit : « Il se cherche lui-même et ne se trouve plus... » que Racine aurait incorporé dans *Phèdre* : « Maintenant, je me cherche et ne me trouve plus. ». Que diable! Ce n'est pas sérieux. Le fut-ce, tous les « que diable! » de la comédie universelle s'empileraient à la queue leu leu... et on l'aurait attrapé (le diable).

Si ce genre de petit accrochage à la Démocrite constituait un véritable vol, que dire de Charles Leblanc qui écrit «dans la nuit» à la p. 20 de *Corps Météo*, alors que je m'étais plié à cette expression prosaïque l'année précédente dans *Les Fêtes de l'infini*, p. 73? Le plagiat n'est pas toujours une copie exacte. Il frise l'intertextualité. Il peut se cacher, comme on l'a vu plus haut, dans de modestes modifications. Ayant, en 1992, p. 93 de *Causer l'amour*, évoqué le réveil des plaines : « les grands champs de blé s'allument », M. Chuck White mouche la mèche deux ans plus tard, dans *La surcharge du réseau*, p. 15 : « les champs s'endorment brûlés ».

Si ces peccadilles poétiques constituaient du plagiat, il y a longtemps que mon collègue en poésie aurait été traduit... non pas en anglais... mais en justice!

DÉJÀ VU dans La LIBERTÉ



On demande une rencontre d'urgence

Dans *La Liberté* du 12 mars 1993, on pouvait lire : « Quelques jours seulement après le jugement historique de la Cour suprême précisant la portée manitobaine de l'article 23 de la *Charte des droits et libertés*, les organismes francophones ont demandé une rencontre d'urgence avec le premier minitre. Sur la photo, les organismes en conférence de presse le 4 mars. Les parents, les commissaires, les jeunes, les enseignants, les directeurs d'école et la SFM demendent de rencontrer Gary Filmon. »

Recette — Cretons (micro-ondes)

1 lb (450 g) de porc haché
1 tasse (250 ml) de lait
3 tranches de pain, défaites en morceaux
1 oignon, haché fin
1/4 c. à thé (0,25 g) de gingembre moulu
1/4 c. à thé (0,25 g) de muscade moulue
1/4 c. à thé (0,25 g) de clous de girofle moulus
1/4 c. à thé (0,25 g) de mélange à épices All Spices

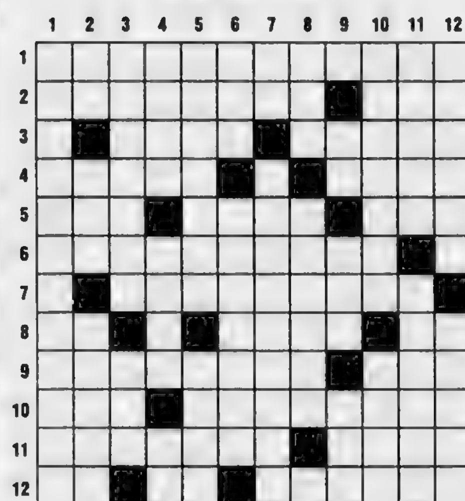
1. Combiner tous les ingrédients dans un plat en pyrex et mettre au micro-ondes 7 minutes.
2. Brasser. Remettre au micro-ondes pour 7 minutes supplémentaires.
3. Faire refroidir un peu avant de passer au robot culinaire.
4. Verser dans des plats de 250 ml (1 tasse).
5. Conserver au réfrigérateur.

Donne 20 portions.

Recette tirée du site internet suivant : http://www.recettes.qc.ca

MOT CROISÉS

PROBLÈME N° 234



HORIZONTALEMENT

1. Action de succéder à quelqu'un dans une fonction.
2. Gratter un textile à l'aide d'émeri. – Changement de la voix.
3. Rivière des Pyrénées-Atlantiques. – Il éclaire nos salons à Noël.
4. Instrument de musique de l'Inde. – Se trouvera dans un lieu.
5. Ville du Nigeria. – Rivière de France. – Écorce de chêne moulue.
6. Remplacer une chose altérée.
7. Boîtes dans lesquelles on glisse de l'argent.
8. Se suivent inversement. – Corps simple utilisé en pharmacie. – Actinium.
9. Grande plante du bord des étangs. – Ville du Nigeria.
10. Bouclier. – Inflammation de l'utérus (pl.).
11. Elle habite une ville sur la côte d'Azur. – Brève communication écrite.
12. Personnel. – Coutumes. – Mammifères ruminants.

VERTICALEMENT

1. Action de renforcer des relations.
2. Éminence. – Poisson rouge. – Ancien pays d'Europe maintenant appelé Roumanie.
3. Trompent par de fausses apparences. – Le meilleur de la substance de quelqu'un.
4. Demanda avec insistance. – Oiseaux palmipèdes. – Conjonction.
5. Personne qui livre des marchandises. – Mis en circulation.
6. Résine malodorante. – Inflammation de l'uvée (pl.).
7. Démonstratif. – Trembler de froid.
8. Lentille. – Faire l'élision d'une voyelle.
9. Carte. – Période. – Rivière qui passe en Suisse.
10. Gauche, maladroit. – Rivière de France.
11. Causera un dommage. – Parole obscène.
12. Immédiatement. – Habitations en paille.

RÉPONSES DU N° 233

	1	2	3	4	5	6	7	8	9	10	11	12
1	T	A	M	P	O	N	N	E	M	E	N	T
2	A	P	E	R	C	U	E	S	■	B	E	R
3	N	A	■	A	R	I	E	T	T	E	■	I
4	G	I	B	I	E	R	■	U	R	N	E	S
5	I	S	A	R	■	E	G	A	I	E	N	T
6	B	E	N	I	N	■	R	I	E	■	T	E
7	L	E	■	E	U	L	E	R	■	E	R	S
8	E	S	T	■	R	E	V	E	N	T	E	S
9	M	■	R	A	S	■	I	S	O	E	T	E
10	É	C	U	M	E	E	S	■	U	N	I	■
11	N	O	I	E	S	■	T	I	E	D	E	S
12	T	I	E	N	■	R	E	F	R	E	N	E

Le Club de Bicolo

Jeux de mots

Salut!

Aujourd'hui, en plus de mon concours du printemps, j'ai prévu des jeux pour t'occuper, alors amuse-toi bien et j'espère que tu auras envie de participer à mon concours!

QUESTIONS RÉPONSES

Trois catégories de questions te sont proposées au niveau BRONZE, qui rassemble les plus faciles; celles du niveau ARGENT sont un peu plus compliquées et enfin les questions OR sont les plus difficiles.

Tu as également la possibilité de jouer avec ta famille ou tes amis et de les mettre tous à l'épreuve!

BRONZE

Comment s'appelle le premier homme qui a été dans l'espace?

- ❑ Buzz Aldrin
- ❑ Youri Gagarine
- ❑ Neil Armstrong

ARGENT

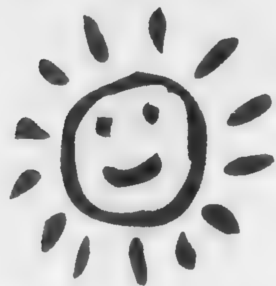
Où se trouve le Gange?

- ❑ en Inde
- ❑ en Chine
- ❑ en Turquie

OR

Qu'est-ce qui sépare l'Espagne du continent africain?

- ❑ le détroit de Gibraltar
- ❑ la Méditerrannée
- ❑ le détroit du Bosphore



RÉPONSES :

QUESTIONS RÉPONSES :
Bronze : Youri Gagarine;
Argent : en Inde;
Or : le détroit de Gibraltar.

ORDRE ALPHABÉTIQUE :
Bravo tu as réussi.

JOUONS AVEC L'ALPHABET :
La lettre jamais utilisée est : L

MESSAGE SECRET :
Bonjour! J'espère que tu as eu du plaisir avec mes jeux.

CONCOURS DU PRINTEMPS

Le printemps est une belle saison. La nature se transforme. On commence de nouvelles activités ou on fait de belles randonnées à pied ou en vélo. Quelle est ton activité préférée au printemps?

Fais-moi un dessin de ce que tu aimes le plus au printemps et envoie-le avant le 11 avril 2003.

N'oublie pas de remplir le bon de participation! Bonne chance à tous les participants!

COUPON DE PARTICIPATION

Prénom: ____________________ Nom: ____________________

Adresse: ____

Ville: ____________________ Code postal: ____________

N° de téléphone à la maison: ________________ Âge: ________

Si tu participes avec ta classe, inscris:

ton école: ____

ton niveau scolaire: ________________________________

Note aux enseignants: veuillez svp vous assurer que les élèves complètent bien le coupon de participation. Cela nous aide à bien acheminer les cadeaux aux gagnants.





1 ORDRE ALPHABÉTIQUE

Place les mots des étiquettes en ordre alphabétique dans la grille et tu obtiendras un message de Bicolo à la verticale. Lorsque deux mots commencent par la même lettre, tu dois regarder la deuxième lettre.

pépin · larme · doute · queue · arbre · arrêt · juste · tasse · grand · vivre · fusée · colle · sable · balle · brave

1. ☐☐☐☐☐
2. ☐☐☐☐☐
3. ☐☐☐☐☐
4. ☐☐☐☐☐
5. ☐☐☐☐☐
6. ☐☐☐☐☐
7. ☐☐☐☐☐
8. ☐☐☐☐☐
9. ☐☐☐☐☐
10. ☐☐☐☐☐
11. ☐☐☐☐☐
12. ☐☐☐☐☐
13. ☐☐☐☐☐
14. ☐☐☐☐☐
15. ☐☐☐☐☐

2 JOUONS AVEC L'ALPHABET

Écris dans le carré la lettre de l'alphabet qui n'a jamais été utilisée pour écrire ces mots. ☐

taxi · [illegible] · ami · [illegible] · farce · [illegible] · joyeux · [illegible] · hibou · [illegible]



3 MESSAGE SECRET

Bicolo t'a écrit un petit message. Pour décoder son message, tu dois inscrire sous chaque lettre celle qui vient tout de suite après selon l'ordre alphabétique. Attention! La lettre Z deviendra A.

A N M I N T Q   I   D R O D Q D   P T D
_ _ _ _ _ _ _! _'_ _ _ _ _ _   _ _ _

S T   Z R   D T   C T   O K Z H R H Q
_ _   _ _   _ _   _ _   _ _ _ _ _ _ _

Z U D B   L D R   I D T W
_ _ _ _   _ _ _   _ _ _ _.

a b c d e f g h i j k l m n o p q r s t u v w x y z

Les reproductions de cette page à des fins pédagogiques sont permises à la condition de mentionner la source.

CLUB DE BICOLO • C.P. 190 • 383, boulevard Provencher • Saint-Boniface (Manitoba) R2H 3B4 • 237-4823

MUSIQUE

Une distinction de plus

Les concours se suivent et les honneurs s'accumulent pour Madrigaïa. Le vent dans les voiles, les six filles du groupe reprennent leur souffle l'espace de quelques semaines avant de reprendre la route vers l'Est.

Dominique PHILIBERT

La formation *a cappella* Madrigaïa a remporté le prix du meilleur album dans la catégorie Musique du monde avec leur disque *Viva Voce*, dans le cadre du *Canadian Independant Music Awards*, qui avait lieu à Toronto le 26 février.

« Ces prix sont donnés à des groupes qui produisent des disques indépendamment des grosses compagnies de l'industrie musicale, explique la gérante du groupe, Marie-Claude McDonald. Cela vient reconnaître la qualité de notre travail. »

L'événement a donné une plus grande visibilité à la formation franco-manitobaine. « Même s'il y avait beaucoup de monde, ce n'était pas très formel comme remise de prix, souligne-t-elle. Cela nous a tout de même donné de bonnes mentions dans les médias et nous a permis d'apprendre beaucoup lors des ateliers offerts dans le cadre de cette initiative. Nous avons participé à des conférences sur divers sujets, comme le marketing, la gérance et la promotion. »

Les six femmes ont donc profité du voyage de cinq jours à Toronto pour faire leur première prestation dans la métropole. « Nous avons fait un spectacle le 1er mars d'une durée de 40 minutes, mentionne Marie-Claude McDonald. Les réactions étaient très bonnes. C'était assez intime, ce qui se prêtait bien à ce que l'on fait. »


Archives La Liberté

La formation Madrigaïa a remporté le prix du meilleur album dans la catégorie Musique du monde du *Canadian Independant Music Awards*.

À peine revenues en sol manitobain, les filles pensent déjà à leur prochain voyage, qui se déroulera le 15 mars, à Montréal. « Nous partirons pour une semaine afin de réaliser deux spectacles, le premier au Sala Rosa le 16 mars et le second au Lion d'or, le 18 mars, conclut la chanteuse. Nous en profiterons également pour faire la promotion de notre album. »

SI LE JEU N'EST PLUS UN JEU POUR VOUS OU POUR DES GENS QUE VOUS CONNAISSEZ...

VOICI CE QUE VOUS AVEZ DE MIEUX À FAIRE.

LIGNE D'AIDE DE LA FONDATION DE LUTTE CONTRE LES DÉPENDANCES

1 800 463 1554 ◄ au Manitoba • à Winnipeg ► 944 6382



LA CORPORATION MANITOBAINE DES LOTERIES VOUS RAPPELLE DE DEMANDER DE L'AIDE SI LE JEU N'EST PLUS UN JEU POUR VOUS OU POUR DES GENS QUE VOUS CONNAISSEZ.

Bibliothèque virtuelle
du patrimoine documentaire communautaire canadien francophone

Dans le cadre de la Journée internationale des femmes, le Centre de documentation sur l'éducation des adultes et la condition féminine (CDÉACF) vous invite à découvrir sa nouvelle bibliothèque virtuelle. Pour l'occasion, le CDÉACF lance sa première collection :

La collection f
LA COLLECTION du mouvement COMMUNAUTAIRE *féministe*

http:// bv.cdeacf.ca

Une réalisation du CDÉACF rendue possible grâce à la contribution financière du Programme de culture canadienne en ligne de Patrimoine canadien.

CRTC



AUDIENCE DU CRTC Canada

Le CRTC vous invite à participer à une audience publique à partir du 8 avril 2003 à 9h30, au Centre des congrès, 1000, boul. René-Lévesque E., Québec (Qc), afin d'étudier ce qui suit. 22. L'ENSEMBLE DU CANADA. La **SRC** demande l'autorisation d'acquérir l'actif du service spécialisé de programmation de télévision numérique de catégorie 1 appelé Country Canada et d'obtenir une licence lui permettant de poursuivre l'exploitation de cette entreprise. EXAMEN DE LA DEMANDE: 250, av. Lanark, Ottawa (Ont.). 23. BRANDON, FOXWARREN, MELITA, MCCREARY ET PORTAGE LA PRAIRIE (Man.). **CRAIG BROADCAST SYSTEMS INC.** (SDEC) demande l'autorisation d'acquérir l'actif de CKX-TV Brandon et ses émetteurs et de CHMI-TV Portage La Prairie, et d'obtenir des licences permettant à New AlbertaCo de poursuivre l'exploitation des entreprises. Pour plus d'information sur chacune de ces demandes et pour connaître les localités où les examiner, veuillez consulter l'avis d'audience publique. Si vous voulez appuyer ou vous opposer à une demande, vous pouvez écrire à la Secrétaire générale, CRTC, Ottawa (Ont.) K1A 0N2. Vous pouvez également soumettre votre intervention par fax au (819) 994-0218 ou par courriel au: procedure@crtc.gc.ca. Vos commentaires doivent être reçus par le CRTC au plus tard le **21 mars 2003** et DOIVENT inclure la preuve qu'une copie a été envoyée au requérant. Pour plus d'information: 1-877-249 CRTC (sans frais) ou Internet: http://www.crtc.gc.ca. Document de référence: Avis d'audience publique CRTC 2003-2-1.


Conseil de la radiodiffusion et des télécommunications canadiennes — Canadian Radio-television and Telecommunications Commission

Faites-moi cygne

*Un noble prince et un gracieux oiseau s'aimaient d'amour tendre. Mais comment s'y prendre?…
Fidèle comme une migration, la production du Lac des cygnes du Ballet royal de Winnipeg prend son envol.*

Stéphane MICHAUD

Le Ballet royal de Winnipeg présente du 12 au 16 mars, *Le Lac des cygnes*, sur une musique de Tchaïkovski et une chorégraphie de Marius Petipa et Lev Ivanov. (1) Considéré comme le ballet le plus populaire au monde, l'œuvre retrace l'histoire d'Odette, qu'un méchant sorcier, von Rothbart, a condamnée à vivre le jour, sous la forme d'un cygne. Un soir que celle-ci, comme à l'habitude, reprend forme humaine, elle rencontre le Prince Siegfried, parti à la chasse. Ils tombent éperdument amoureux l'un de l'autre. Ensemble, ils devront briser le maléfice et déjouer les plans du vilain von Rothbart.

« L'intrigue s'inspire d'une ancienne légende germanique, avec des variations d'origine russe, fait remarquer le directeur artistique de la troupe, André Lewis. Curieusement, lors de sa création au 19e siècle, *Le Lac des cygnes* n'avait eu aucun succès. Le premier dénouement était très pessimiste; en outre, d'autres mélodies avaient même parfois été substituées à celles de Tchaïkovski. Quelques années plus tard, on en monta une nouvelle version, et ce fut un triomphe. C'est maintenant un des ballets les plus aimés du répertoire classique. »

L'œuvre est le fruit d'une étroite collaboration entre le maître-chorégraphe et le compositeur. « Marius Petipa avait donné des indications très précises à Tchaïkovski, qui devait traduire toutes ces figures en notes musicales, poursuit-il. La plupart des compagnies de danse sont restées fidèles à cette exigeante chorégraphie, qui est devenue un modèle du genre. Avec *Le Lac des cygnes*, Tchaïkovski venait de créer un nouveau standard pour la musique chorégraphique.

« Le ton y est beaucoup plus romantique et moins léger que dans ses autres ballets, renchérit André Lewis. C'est une histoire d'amour, dans ce qu'il a de plus fort et de plus pur. Quant à la partition, c'est une des plus belles que l'on puisse retrouver dans le catalogue pour la scène. Elle contient plusieurs thèmes ou leitmotivs. Elle est très accessible et fait surgir une foule de sentiments. »

Pour le directeur artistique, *Le Lac des cygnes* devrait demeurer un incontournable de l'art chorégraphique. « La grâce que dégage l'ensemble, la beauté des pas et des mouvements, restent inégalés de nos jours, estime-t-il. Et il y a cette grande passion amoureuse qui ressort du tout. Et ça, ça ne se démode pas. »

(1) Les rôles principaux seront interprétés par Evelyn Hart et Arionel P. Vargas, avec d'autres danseurs en alternance. L'orchestre symphonique de Winnipeg sera dirigé par Earl Stafford et Tadeusz Biernacki. Les représentations ont lieu à la Salle du centenaire, au 555, rue Main. Pour de plus amples informations sur les horaires et le prix des billets, veuillez contacter la billetterie du Ballet royal de Winnipeg au 956-2792, les guichets Ticketmaster au 780-3333, ou visiter le site Internet de la troupe, au www.rwb.org.



photo : Gracieuseté Ballet royal de Winnipeg

Sur cette photo, les danseurs Vanessa Lawson et Reyneris Reys, du Ballet royal de Winnipeg, incarnent les amants du *Lac des cygnes*, qui sera présenté du 12 au 16 mars.



Centre Youville
UN CENTRE DE RESSOURCES EN SANTÉ COMMUNAUTAIRE
• infirmières • conseillères • centre d'éducation pour le diabète (infirmières et diététistes)
• coordonnatrice provinciale de "Y'a personne de parfait"
Si vous avez des questions au sujet de votre santé, appelez-nous!
33, rue Marion
Téléphone: 233-0262



Centre culturel franco-manitobain
340, boulevard Provencher • 233-8972



SPECTACLES À 20 H 30 AU FOYER
ENTRÉE GRATUITE DÈS 19 H

LE 4 MARS • **Drasko**
LE 11 MARS • **Michelle Grégoire**
(Enregistrement pour la Chaîne culturelle)
LE 18 MARS • **Laurent Roy**
(Enregistrement pour la Chaîne culturelle)
LE 25 MARS • **Martha Brooks**

En Éclosion

En Éclosion,
le samedi 15 mars 2003,
sous le marrainage
d'Hélène Molin-Gautron
Prix d'entrée : 3 $ à la porte





Nouveauté

Projection cinématographique pour enfants
Salle Pauline-Boutal
Le samedi 15 mars de 13 h 30 à 15 h
(portes ouvrent à 13 h)
Frais d'admission : 3 $ par personne
Film diffusé :
Harry Potter 2, la chambre des secrets
Maïs soufflé : 1 $
Boisson gazeuse : 1 $



SPECTACLES À 20 H 30 AU FOYER
ENTRÉE GRATUITE DÈS 19 H

LE 7 MARS
Jocelyne Baribeau

LE 14 MARS
Soirée Cabaret • *CUSB*

LE 21 MARS
Ensemble de Jazz
• *Collège Jeanne-Sauvé*

LE 28 MARS
Ensemble de Jazz • *CLR*

En Marge

Le Salon Empire
Du 6 novembre 2002 à septembre 2003
« Mémoires visibles • Trésors tangibles »
Exposition qui fête le 100e anniversaire de la Société historique de Saint-Boniface.



Exposition de
Gilles Leblanc
Du 27 février au 23 mars 2003



Dîner : LUNDI AU VENDREDI 11 H 30 À 14 H
LE « 4 À 8 » TOUS LES VENDREDIS !
Disponible pour des déjeuners-rencontres, réunions, réceptions et banquets !

Patrimoine canadien Canadian Heritage

PROGRAMMATION MARS 2003

EXPOSITION

Place au cirque!

Il n'y a aucun lion, aucune funambule se promenant sur un fil et pas de cracheur de feu non plus. Ce sont les jeunes eux-mêmes qui feront vivre un cirque par leur imagination débordante.

Sophie ROCH

Une exposition ayant pour thème le cirque se tiendra jusqu'à la fin du mois de mai au Musée des enfants. Cette dernière a initialement été mise sur pied par le Musée canadien de la civilisation. Le cirque du Monde fait surtout appel à l'imagination des visiteurs. Même si l'exposition s'adresse particulièrement aux enfants, elle saura sans doute aussi transporter les adultes dans cet univers de magie.

« Ça touche tout le monde, puisque l'exposition traite de culture, d'histoire et de tout ce qui a un lien avec le cirque, explique le coordonnateur de l'éducation au Musée des enfants, Andrew Ward. Le but premier est de donner la chance aux enfants de participer au cirque, car aller voir un spectacle, ce n'est pas la même chose que de le vivre. »

Un chapiteau rouge et jaune des plus flamboyants est monté au milieu de la grande salle. Les enfants peuvent s'asseoir en ronde sur les bancs bleus où des lumières blanches scintillent. Différents ateliers de divertissement entourent le chapiteau. Il y a notamment un grand miroir pour la session de maquillage et plusieurs costumes d'animaux comme des têtes de lion, de cheval et d'éléphant. Les enfants peuvent aussi faire du trapèze à quelques pieds du sol. Un matelas coussiné est placé juste en dessous pour éviter les blessures.

« Tout est vraiment sécuritaire, indique Andrew Ward. Il y a toujours deux ou trois surveillants sur place qui veillent au bon déroulement des ateliers et qui sont prêts à intervenir s'il y a un incident. »

Les enfants peuvent aussi s'instruire par le biais de présentations vidéo des différents cirques dans le monde. « Nous avons plusieurs extraits de spectacles comme ceux du Cirque du Soleil, du Barnim & Bailey et du Cirque du monde d'Italie, précise Andrew Ward. Nous voulons leur montrer que ce ne sont pas tous les cirques qui ont des animaux, comme le Cirque du Soleil par exemple. Nous voulons élargir leur culture. »



photo : Sophie Roch

Andrew Ward est le 4e à partir de la gauche. Il est entouré des élèves de la classe de Shelley Watkins de l'école Earl Grey. De gauche à droite : Erik Larson, Taris Sherman, Kelsey Marion, Alycia Gold et Andrew Gold.

D'une durée maximale de trois minutes chacun, les extraits vidéo présentent les différents membres des troupes de cirque tels les jongleurs, les acrobates, les animaux, les artistes aériens et les équilibristes.

Durant les fins de semaines, des jongleurs et des unicyclistes se rendront au musée afin que les jeunes voient vraiment le travail que font les professionnels de cette industrie. Les jeunes pourront aussi écouter quelques histoires ayant trait au cirque sous le grand chapiteau afin qu'ils ramènent chez eux un peu de cet univers magique.

BOURSES
ÉTUDES HORS-PROVINCE POUR FRANCOPHONES

Les bourses d'études hors-province sont offertes aux étudiants de niveau postsecondaire, faisant partie du groupe dont la langue minoritaire est le français au Manitoba, et qui ne peuvent poursuivre leurs études dans leur langue maternelle dans leur province de résidence.

Pour avoir droit à la bourse, il faut :
1. faire partie du groupe dont la langue officielle est minoritaire (le français, au Manitoba),
2. être inscrit, ou être admissible à l'inscription à quatre cours complets en français (24 unités ou l'équivalent de quatre cours) donnés dans des établissements postsecondaires francophones ou bilingues dûment agréés au Canada, mais hors du Manitoba.

Montant de la bourse : 2 500 $ pour l'année scolaire.

Date limite
le 31 mai 2003

Veuillez communiquer avec :
Lise Plouffe
à la Division du Bureau de l'éducation française au 945-6935.

Canada
Manitoba


éditique
www.editique.mb.ca
conception graphique
mise en page
illustration
impression
123, rue Marion, bureau F, Saint-Boniface R2H 0T3
284-8794 • Télécopieur : 475-9039 • info@editique.mb.ca


Lentilles gratuites*
à l'achat de montures
Ceci inclut:
Lentilles régulières à vision simple
Lentilles à double foyer régulier (D25)

[redacted]

3 paires de lentilles cornéennes claires souples de jour à partir de
115 $*
Examen de la vue sur rendez-vous le soir et la fin de semaine.
Service en une heure pour la plupart des prescriptions de lunettes.
***Expiration : le 29 mars 2003**

[redacted]

PEOPLES OPTICAL
Tél.: 231–0375 43, rue Marion
Dominion Shopping Centre à l'intérieur du Shoppers Drug Mart

LA ZAC DU QUARTIER FRANÇAIS

HUNTER PHYSIOTHERAPY & MASSAGE

SERVICES OFFERTS :
- *Évaluation et traitement de blessures au dos et au cou.*
- *Blessures sportives.*
- *Blessures au travail.*
- *Accidentés de la route.*
- *Programmes de retour au travail.*
- *Acuponcture.*
- *Programmes d'exercice.*
- *Éducation.*
- *Massothérapie.*

Nous facturons directement Blue Cross, WCB et MPIC.

Emily Hunter, R.P.T.
Mireille Fréchette, BMR.PT
Heather Southam, BSc.PT
Dawn Hunter, R.MT.

Appelez-nous au ***235-1982*** *pour prendre rendez-vous!*

L-390, boulevard Provencher • Saint-Boniface (Manitoba)
Télécopieur : 237-6409 • Courriel : hunterpt@mb.sympatico.ca

[redacted]

Créée en septembre 1998, la ZONE D'AMÉLIORATION COMMERCIALE (ZAC) DU QUARTIER FRANÇAIS a pour buts le développement et la mise en œuvre des programmes et initiatives qui stimulent le développement commercial, culturel et historique du quartier.



ZAC DU QUARTIER FRANÇAIS
219, boulevard Provencher
Saint-Boniface (Manitoba) R2H 0G4
Tél. : 235-1433 • Téléc. : 235-1433

Hockey

Vite sur leurs patins!

Classé sixième après 22 matchs, l'équipe de hockey les Cavaliers vise rien de moins qu'une première place au classement final. C'est vaillamment qu'ils entreprennent les demi-finales.

Dominique PHILIBERT

L'équipe de hockey les Cavaliers, regroupant des élèves des écoles Pointe-des-Chênes et Gabrielle-Roy, patine d'un succès vers un autre. Premiers de la Division B dans la ligue des écoles secondaires de Winnipeg (WHSHL), les 18 joueurs au sein de la formation de niveau AA ont remporté leur série contre Fort Richmond Collegiate. Avec une fiche présentant 16 victoires, cinq défaites et une nulle, l'équipe est confiante de remporter la demi-finale, qui les opposera à la formation Transcona Collegiate Institute les 5, 7 et 9 mars.

« Nous avons remporté les quarts de finale en gagnant deux parties sur trois, mentionne l'entraîneur de l'équipe, Raymond La Flèche. Le résultat final pour le dernier match était de quatre à zéro. C'est Ashton Beaupré qui a obtenu le blanchissage. Nous sommes bien contents du résultat et nous avons vraiment hâte de jouer en demi-finale. »

En plus de ces parties dans la ligue des écoles secondaires de Winnipeg, les athlètes, âgés entre 16 et 18 ans, ont également disputé un match important le 2 mars pour tenter d'obtenir une place au championnat provincial, qui réunit des équipes classées AAA et AAAA.

« Toutes les équipes des trois divisions du Manitoba étaient éligibles, explique-t-il. Il suffisait de faire une demande officielle. Un comité évaluait les candidatures en se basant sur les statistiques des équipes. Notre sélection signifie que nous sommes une des dix meilleures équipes de la province. Nous avons joué contre St-Paul's, une équipe AAAA, et nous avons perdu trois à zéro. Il nous sera donc impossible de participer au championnat provincial à Brandon, du 7 au 9 mars, mais nous sommes quand même très fiers de notre prestation. »

Les jeunes qui composent cette équipe sont de vrais passionnés. Ils ssutent sur la patinoire en moyenne trois à quatre fois par semaine. « Je crois que la force de la formation réside dans le fait que les joueurs travaillent en équipe, estime Raymond La Flèche. Ils ont beaucoup de leadership, plusieurs pourraient être capitaines. C'est une équipe unie qui a une belle complicité. On ne s'attendait pas à aller aussi loin. Nous avons moins de joueurs que les autres équipes à cause d'un bassin de hockeyeurs plus limité. Cependant, nous avons les meilleurs de la région, alors nous savions que nous avions du potentiel. »



photo : Gracieuseté Winnipeg High School Hockey League

Les Cavaliers de Pointe-des-Chênes et Gabrielle-Roy tenteront de remporter deux des trois matchs en demi-finale, pour ainsi accéder à l'étape ultime.

Encan en ligne

l'Eau vive — l'hebdo fransaskois

Afin de clôturer sa campagne de financement 2002-2003, la Fondation Marcel Moor inc., organisme qui assure la viabilité du journal *l'Eau vive*, vous propose dès le 7 mars 2003 une vente aux enchères en ligne. Celle-ci coïncide avec le lancement officiel du site Internet du journal fransaskois.

Pour l'occasion, plusieurs artistes renommés y participer en faisant don d'une de leur œuvre.

Nous vous invitons donc, où que vous soyez, à venir voir, miser et magasiner sur notre nouveau site

leauvive.net



Partie 1 de 2

CONSTITUTION EN SOCIÉTÉ – MAINTENANT, DEMAIN OU JAMAIS?

Comme la plupart des chefs de petite entreprise non constituée en société, vous vous posez probablement ces questions épineuses : Devrais-je constituer mon entreprise en société ? Si oui, à quel moment? Si non, pourquoi pas? La réponse facile va comme suit : « La constitution en société est *toujours* bénéfique, puisqu'elle offre de précieux allégements fiscaux, tout en protégeant mes biens personnels des créanciers ». Mais comme toutes les réponses faciles, celle-ci est trop simpliste.

La constitution ou non en société soulève une diversité de questions, dont plusieurs ont trait à la date de création de l'entreprise, à vos besoins de revenus personnels, à la rentabilité relative de votre entreprise et aux taux d'imposition dans votre province. Étudiez bien ces questions avant de prendre votre décision.

Vos besoins personnels. Si vous avez besoin de tous les bénéfices de votre entreprise pour répondre à vos besoins financiers personnels, la constitution en société n'est pas nécessairement la forme d'entreprise qui vous convient. Le coût d'établissement et de maintien de la société par actions pourrait dépasser les avantages fiscaux. Mais si votre situation financière vous permet de garder une partie des bénéfices dans la société, la constitution en société pourrait vous offrir d'importants avantages fiscaux. L'argent peut alors servir à faire prospérer l'entreprise ou être investi dans d'autres types de placement non liés.

Questions et réponses sur l'impôt. En matière d'imposition, la constitution en société est une arme à deux tranchants. Dans la phase initiale de l'entreprise, il est habituellement recommandé de ne pas la constituer en société, parce que les pertes subies par une telle entreprise ne peuvent être refilées aux actionnaires. Dans les premières années de l'entreprise, il est plus rentable de déduire ces pertes de vos autres revenus personnels.

Une fois votre entreprise rentable, la constitution en société peut vous offrir des avantages fiscaux. Si votre entreprise gagne des *revenus d'entreprise exploitée activement* (par opposition à des *revenus hors exploitation*, comme des revenus tirés d'autres placements détenus par le biais de la société), vous pourriez avoir droit à un allégement fiscal immédiat et avoir la possibilité de reporter l'impôt à payer en partie. La raison : le taux d'imposition actuel (18 à 21 % selon la province) sur la première tranche de 200 000 $ de bénéfices d'une entreprise active sous contrôle canadien est assez faible — et même si les actionnaires doivent payer de l'impôt à un deuxième palier une fois le bénéfice après impôt versé en dividendes, ce deuxième niveau ne s'applique qu'au moment du versement. Vous pouvez donc choisir le moment où vous payez cet impôt — et peut-être réduire votre ponction fiscale - en déclarant vos dividendes dans les années où votre revenu personnel imposable est inférieur.

L'emplacement de votre entreprise peut aussi contribuer à réduire l'impôt davantage. Certaines provinces — le Québec, la Nouvelle-Écosse, Terre-Neuve et la Colombie-Britannique — offrent une exonération fiscale aux entreprises au cours des premières années suivant leur constitution en société et, bien que le montant de la réduction fiscale varie selon la province de résidence, le taux d'imposition de 18 à 21 % est effectivement réduit pendant quelques années.

La constitution en société permet aussi le fractionnement du revenu. Si votre conjoint ou vos enfants adultes sont des actionnaires de votre société, tout dividende qui leur est versé s'ajoute à leur revenu imposable. Votre société peut également employer des membres de votre famille, pourvu que leur rémunération soit raisonnable compte tenu du travail exécuté.

Vous pouvez également reporter certaines dépenses. Par exemple, une société par actions peut déclarer à des fins fiscales une prime versée à un employé, mais en reporter le versement après la fin de l'exercice. Pour que la société puisse déduire la prime dans l'année, elle doit la verser dans les six mois suivant la fin de l'exercice.



Gilbert Cloutier, CFP, CMA
Tél. : 237-0762 (rés.)



Rénald Massicotte, CFP, CGA
Tél. : 772-0006 (rés.)

POUR EN SAVOIR PLUS, CONTACTEZ :

GILBERT CLOUTIER
Conseiller principal
(204) 943-6828, poste 230
Gilbert.Cloutier@investorsgroup.com

RÉNALD MASSICOTTE
Associé
(204) 943-6828, poste 293
Renald.Massicotte@investorsgroup.com

9e étage
444, avenue St. Mary
Winnipeg (Manitoba) R3C 3T1

Téléc. : (204) 942-5672

Cette chronique, rédigée et publiée par Services Financiers Groupe Investors Inc. et Les Services Investors Limitée, contient des renseignements de nature générale seulement; son but n'est pas d'inciter le lecteur à acheter ou à vendre des produits de placement ni de fournir des conseils financiers, juridiques, comptables ou fiscaux spécialisés. Pour de plus amples renseignements sur ce sujet ou sur toute autre question financière ou de placement, veuillez communiquer avec votre conseiller du Groupe Investors.

Défense nationale / National Defence

LA RÉSERVE DES COMMUNICATIONS DES FORCES CANADIENNES

DES POSSIBILITÉS DE CARRIÈRES
À TEMPS PARTIEL

Faites partie de l'équipe de la Réserve des communications. C'est avec dignité et fierté que nous sommes :
- spécialistes des technologies de l'information et de la radiocommunication
- à la fine pointe de la technologie
- experts en transmission numérique, en terminaux de satellites, en fibre optique et en informatique

Relevez le défi d'une carrière au sein de la Réserve des communications. Nous vous offrons :
- de nombreuses possibilités de carrières
- l'occasion d'apprendre en travaillant
- de vous aider à payer vos études
- de participer à titre volontaire à des missions à l'étranger

Jusqu'à 8000 $ disponibles en aide financière pour vos études post-secondaires!
Pour de plus amples informations, contactez le 735e Escadron des Communications au **1 866 303-5333** ou visitez **www.rescomm.forces.gc.ca**

La Réserve des communications
PENSEZ-Y
DÉCOUVREZ VOS FORCES DANS LES FORCES CANADIENNES.

Canada



1 800 856-8488
www.forces.gc.ca

Télé-horaire de la semaine du 10 au 16 mars 2003



Le Jour du Seigneur : le dimanche 16 mars à 10 h à la SRC

Messe célébrée à la Chapelle des Filles de Jésus, à Trois-Rivières, par Martin Veillette, évêque.

Du lundi au vendredi

	08h00	08h30	09h00	09h30	10h00	10h30	11h00	11h30	12h00	12h30	13h00	13h30	14h00	14h30	15h00	15h30	16h00	16h30
SRC	7h00 **Matin express**		**Tous les matins**				**Ricardo**	**L'Heure du Midi**		**Variées**	**Cinéma variées**				**Variées**	**Variées**	**Art Attack**	**Variées**
RDI	**RDI Aujourd'hui**		**L'Atlantique en direct**			**En Santé**	**L'Heure du Midi**	**Le Québec en direct**			**L'Ontario en direct**		**L'Ouest en direct**		**Le Journal RDI**	**Le Journal de France**	**Le Journal RDI**	
TV5	7h30 **Zig Zag Café**	**Variées**	**Variées**		**Variées**	**Variées**	**Variées**	**Variées**		**Me ..tourisme**	**Variées**	**Journal Suisse**	**Variées**		**Variées**	**Les Zap**	**Journal Belge**	**La cible**
TVA	**Deux filles le matin**		**Les saisons de Clodine**		**Michel Jasmin**	:45 **Le TVA midi**		**Dans la mire.com / V TVA en direct.com**		**La vie...** / :45 **Boutique TVA**		**Hop la vie!**		**Les feux de l'amour**		**Top modèles**	**Le 17 heures**	

Lundi 10 mars

	17h00	17h30	18h00	18h30	19h00	19h30	20h00	20h30	21h00	21h30	22h00	22h30	23h00	23h30	24h00	24h30	01h00	01h30
SRC	**Watatatow**	**Wizz** / :55 **Ricardo**	**Ce soir**	**Mots et maux**	**Virginie**	**Un gars, une fille**	**L'Auberge du chien noir** "Jeux interdits"		**Music Hall 2**		**Le Téléjournal/ Le Point**		**Ce soir**	**Nouvelles sports**	**Charette, direct** Rencontres avec vedettes, artistes et intellectuels.			**Le Garage**
RDI	**RDI Jr**/ :15 **Euronews**	**Capital actions**	**Le Monde**	**Maison-neuve**	**Grands Rep.** "Irak: L'horreur des bombes"		**Le Téléjournal/ Le Point**		**Maison-neuve**	**En Santé**	**Le Canada aujourd'hui**		**Le Téléjournal/ Le Point**		**Grands Rep.** "Irak: L'horreur des bombes"		**Capital actions**	**Maison-neuve**
TV5	**Chiffres et lettres**	**Le Journal de France**	**Pyramide**	**Enquête**			**Bourlingueur**	**Portrait de famille**	**TV5 le journal**	**Bibliotheca**	**Al-Jariza, la nouvelle voix des arabes**		**Contre-courant** "20 ans à Paris" Fait le tour des différents quartiers de Paris et part à la rencontre de la jeunesse.					**Reflets Sud**
TVA	**Le TVA 18 Heures**	**Ultimatum**	**Max inc.**	**Star Académie**	**Annie et ses hommes**		**Tabou** "La vénté nue"		**Le TVA**	**Le grand blond avec un show sournois**		**Michel Jasmin**	:15 **Publicité**	:50 **Infopublicité**		:50 **Publicité**	:20 **Le canal nouvelles**	

Mardi 11 mars

	17h00	17h30	18h00	18h30	19h00	19h30	20h00	20h30	21h00	21h30	22h00	22h30	23h00	23h30	24h00	24h30	01h00	01h30
SRC	**Watatatow**	**Wizz** / :55 **Ricardo**	**Ce soir**	**L'Accent**	**Virginie**	**La Facture**	**Les Super Mamies**		**Enjeux** "Le journal d'une fugueuse"		**Le Téléjournal/ Le Point**		**Ce soir**	**Nouvelles sports**	**Découverte**		**Brio**	**Hors d'ondes**
RDI	**RDI Jr.** / :15 **Euronews**	**Capital actions**	**Le Monde**	**Maison-neuve**	**Grands reportages**		**Le Téléjournal/ Le Point**		**Maison-neuve**	**En Santé**	**Le Canada aujourd'hui**		**Le Téléjournal/ Le Point**		**Grands reportages**		**Capital actions**	**Maison-neuve**
TV5	**Chiffres et lettres**	**Le Journal de France**	**Pyramide**	**Tout le monde en parle** Nous dévoile le pourquoi du succès des stars, des nouvelles modes.					**TV5 le journal**	**Temps présent**		**D'ici et d'ailleurs**	:15 **Envoyé spécial**		**Allumés .be**	**Smoking et baskets**	**Central nuit** "La petite fille dans le placard"	
TVA	**Le TVA 18 Heures**	**Ultimatum**	**Arcand**	**Star Académie**	**Histoires filles**	**KM/H**	**Caméra café**	**Surprise sur prise**	**Le TVA**	**Le grand blond avec un show sournois**		**Michel Jasmin**	:20 **Publicité**	:50 **Infopublicité**		:50 **Publicité**	:20 **Le canal nouvelles**	

Mercredi 12 mars

	17h00	17h30	18h00	18h30	19h00	19h30	20h00	20h30	21h00	21h30	22h00	22h30	23h00	23h30	24h00	24h30	01h00	01h30
SRC	**Watatatow**	**Wizz** / :55 **Ricardo**	**Ce soir**		**Virginie**	**Monde Charlotte**	**Le Plateau**	**Rumeurs**	**Mon meilleur ennemi**		**Le Téléjournal/ Le Point**		**Ce soir**	**Nouvelles sports** /:55 **"Exotica"** (Drame,'94) Mia Kirshner, Bruce Greenwood.				
RDI	**RDIJunior/ Euronews**	**Capital actions**	**Le Monde**	**Maison-neuve**	**Grands reportages**		**Le Téléjournal/ Le Point**		**Maison-neuve**	**En Santé**	**Le Canada aujourd'hui**		**Le Téléjournal/ Le Point**		**Grands reportages**		**Capital actions**	**Maison-neuve**
TV5	**Chiffres et lettres**	**Le Journal de France**	**Pyramide**	**Envoyé spécial** Magazine d'information.			**Chronique s d'en haut**	**Conversa-tion**	**TV5 le journal**	**Faits Divers** "10ème anniversaire"		**Bibliotheca**	**Comme au cinéma**			**Les dessous de la Lambada**		**Femmes du monde**
TVA	**Le TVA 18 Heures**	**Ultimatum**	**Poule aux oeufs d'or**	**Star Académie**	**Les poupées russes**		**Emma**		**Le TVA**	**Le grand blond avec un show sournois**		**Michel Jasmin**	:20 **Publicité**	:50 **Infopublicité**		:50 **Publicité**	:20 **Le canal nouvelles**	

Jeudi 13 mars

	17h00	17h30	18h00	18h30	19h00	19h30	20h00	20h30	21h00	21h30	22h00	22h30	23h00	23h30	24h00	24h30	01h00	01h30
SRC	**Watatatow**	**Wizz**	**Ce soir**	**Clan destin**	**Virginie**	**Catherine**	**Ce soir on joue**		**Le Coeur découvert**		**Le Téléjournal/ Le Point**		**Ce soir**	**Nouvelles sports**	**"Ni dieux ni démons"** (Psy,'98) Brendan Fraser, Ian McKellen.			
RDI	**RDIJunior/ Euronews**	**Capital actions**	**Le Monde**	**Maison-neuve**	**Grands reportages**		**Le Téléjournal/ Le Point**		**Maison-neuve**	**En Santé**	**Le Canada aujourd'hui**		**Le Téléjournal/ Le Point**		**Grands reportages**		**Capital actions**	**Maison-neuve**
TV5	**Chiffres et lettres**	**Le Journal de France**	**Pyramide**	**Campus** Émission culturelle présentée par Guillaume Durand.			**Lucille Teasdale** "Médecin de l'espoir"		**TV5 le journal**	**Écrans du monde**	**Dites-moi....** "Danielle et Jean Bourgeois"		**Enquête**			**Bourlingueur**	**Faut pas rêver**	
TVA	**Le TVA 18 Heures**	**Ultimatum**	**Incontournables**	**Star Académie**	**Cauchemar d'amour** "L'auto-sabotage"		**Fortier**		**Le TVA**	**Le grand blond avec un show sournois**		**Michel Jasmin**	:20 **Publicité**	:50 **Infopublicité**		:50 **Publicité**	:20 **Le canal nouvelles**	

Vendredi 14 mars

	17h00	17h30	18h00	18h30	19h00	19h30	20h00	20h30	21h00	21h30	22h00	22h30	23h00	23h30	24h00	24h30	01h00	01h30
SRC	**Caserne 24**	**Wizz**	**Ce soir**	**Affaires de goûts**	**L'Épicerie**	**Infoman**	**La Fureur**		**Zone libre** "Hong Kong"		**Le Téléjournal/ Le Point**		**Ce soir**	**Nouvelles sports**	**"D'un rêve à l'autre"** (Psy,'99) Demi Moore, Stellan Skarsgard.			
RDI	**RDIJunior/ Euronews**	**Capital actions**	**Le Monde**	**Entrée des artistes**	**Grands reportages**		**Le Téléjournal/ Le Point**		**America** "Marginaux à vélo"		**Le Canada aujourd'hui**		**Le Téléjournal/ Le Point**		**Grands reportages**		**Capital actions**	**Griffe**
TV5	**Chiffres et lettres**	**Le Journal de France**	**Pyramide**	**Thalassa** Magazine de la mer présenté par Georges Pernoud.			**Douce France**		**TV5 le journal**	**Passe-pArts**	**Frères et flics** "Papparazzi"		**Légendes des voix** Découvre les grands jalons de l'histoire de l'art lyrique depuis un film muet.				**Écrans du monde**	**Le voyage organisé**
TVA	**Le TVA 18 Heures**	**Ultimatum**	**J.E.**		**"Appel à l'aide"** (Drame,'98) Paul Hogan, Rosanna Arquette.				**Le TVA**	**Je regarde, moi non plus**		**"Le diable en robe bleue"** (Police,'95) Tom Sizemore, Denzel Washington.				:50 **Le canal nouvelles**		

Samedi 15 mars

	08h00	08h30	09h00	09h30	10h00	10h30	11h00	11h30	12h00	12h30	13h00	13h30	14h00	14h30	15h00	15h30	16h00	16h30
SRC	**Mona le vampire**	**Sofa**	**101Dalmatien**	**Weekenders**	**Titeuf**	**Iznogoud**	**Enfants du feu**	**Clan destin**	**L'Heure du Midi**	**"D3: Les Mighty Ducks"** (Com,'96) Jeffrey Nordling, Emilio Estevez.				**Mots et maux**	**L'Accent**	**Culture-choc**	**Adrénaline**	
RDI	5h00 **Matin express**	**Bulletin des jeunes**	**Le Journal RDI**	**L'Épicerie**	**Le Journal RDI**	**Entrée des artistes**	**L'Heure du Midi**	**Enjeux**		**Vivre ici**	**La Semaine verte**		**Impact**	**La Facture**	**Griffe**	**Le Journal de France**	**Le Journal RDI**	**Le Monde**
TV5	**Ça me dit** "Chaliapine l'enchanteur"		**TV5 le journal**	.40 **Avant-garde**	:20 **Tramway**	:45 **Pas rêver**	**TV5 le journal**	:45 **Vaslav Nijinski, une âme en exil**		:50 **Mont Chauve**	**Akhmatova**	**Le Journal de France**	:10 **Histoires Russes**		**TV5 le journal**	.45 **Racines**	:10 **Histoires Russes** "Salle d'attente"	
TVA	6h00 **Salut, bonjour!**		**Automag**	**Tonus**	**Vins et fromages**	**I-D maison** "Fenêtre en saillie"		**Fleurs, jardins**	**Via TVA**	**Boutique TVA**		**Infopublicité**	**Visez dans le mille!**	**Familles...**	**"Columbo: L'enterrement de madame Columbo"** (Police,'90) Peter Falk.			

	17h00	17h30	18h00	18h30	19h00	19h30	20h00	20h30	21h00	21h30	22h00	22h30	23h00	23h30	24h00	24h30	01h00	01h30
SRC	16h00 **Adrénaline**		**Hockey** Lightning de Tampa Bay vs Canadiens de Montréal **LNH** Site: Centre Bell Montréal, Québec						**Téléjournal**	**Justice**	**Maison-Blanche**		**Nouvelles sports** /.25 **"Complot mortel"** (Susp,'97) Julia Roberts, Mel Gibson.					
RDI	**Hist. oubliées**	**Culture-choc**	**Le Journal RDI**	**La Facture**	**America** "Hollywood: tournages et tourments"		**Téléjournal**	**L'Épicerie**	**Grands reportages**		**Zone libre**		**Téléjournal**	**Vivre ici**	**Enjeux**		**Téléjournal**	**La Facture**
TV5	**Journal Suisse**	**le JTA**	**Naufragés empire**	**Les enfants maudits de la ville des trsars**		**Thalassa**			**TV5 le journal**	45 **Le nez**	:10 **Siècle d'écrivains** "Nina Berberova"		**TV5 le journal**		**Capitales en guerre** "Léningrad l'héroïque"		**Avant-garde**	
TVA	**Le TVA 18 Heures**	**"Beethoven IV"** (Com,2001) Julia Sweeney, Judge Reinhold.				**"Notting Hill"** (Com,'99) Julia Roberts, Hugh Grant.					.15 **Le TVA**	.40 **"Le dernier invité"** (Com,'95) Ron Eldard, Cameron Diaz.				:40 **Infopublicité**		

Dimanche 16 mars

	08h00	08h30	09h00	09h30	10h00	10h30	11h00	11h30	12h00	12h30	13h00	13h30	14h00	14h30	15h00	15h30	16h00	16h30
SRC	**Titi & Grosminet**	**Hercule**	**Sofa**	**Histeria!**	**Le Jour du Seigneur**		**Mon ange**		**L'Heure du Midi**	**La Semaine verte**		**Second Regard**	**Charette, direct** Rencontres avec vedettes, artistes et intellectuels.			**Aventure de la télé.**	**Les Belles Histoires** "La Berçante"	
RDI	5h30 **Matin express**	**Bulletin des jeunes**	**Le Journal RDI**	**La Facture**	**Le Journal RDI**	**Justice**	**L'Heure du Midi**	**L'Épicerie**	**RDI en direct** Un couverture souple et complète de l'actualité.				**Justice**	**L'Accent**	**Griffe**	**Le Journal de France**	**Le Journal RDI**	**Le Monde**
TV5	**1001 cultures**	**Palettes**	**Concert Classique**		**Kiosque**		**TV5 le journal** /:15 **TV5 l'invité**		**Si j'ose écrire**		**Ombre et lumière**	**Journal Suisse**	**Vivement dimanche!**			**Vivement dimanche..**	**Journal Belge**	**Gourmande**
TVA	6h00 **Salut, bonjour!**		**"L'amour en équation"** (Com,'94) Tim Robbins, Meg Ryan.				**Maman Dion** Invité(es): Michel Bergeron		**Évangélisation 2000**	**Boutique TVA**		**Infopublicité**	**Challenge sur glace Canada/Québec**		**"De quoi j'me mêle maintenant"** (Com,'93) Kirstie Alley, John Travolta.			

	17h00	17h30	18h00	18h30	19h00	19h30	20h00	20h30	21h00	21h30	22h00	22h30	23h00	23h30	24h00	24h30	01h00	01h30
SRC	**5 sur 5**		**Téléjournal**	**Découverte**		**André Gagnon - Une histoire de famille**		**Officier de la..**			**Téléjournal**	**Parlez-moi des...**	**Nouvelles sports**	**Antigone**	:20 **"Les Enfants volés"** (Drame,'91) Valentina Scalici, Enrico Lo Verso.			
RDI	**Aventure de la télé.**	**Second Regard**	**Le Journal RDI**	**Maison-neuve**	**Zone libre**		**Le Téléjournal/ Le Point**		**Maison-neuve**	**Justice**	**5 sur 5**		**Le Téléjournal/ Le Point**		**Zone libre**		**Téléjournal**	**L'Accent**
TV5	**Portrait de famille**	**Le Journal de France**	**D'ici et d'ailleurs**	**À communiquer**		**Double je**			**TV5 le journal**	**Kiosque**		**L'effet Dussault**	**Vivement dimanche!**			**Campus** Émission culturelle présentée par Guillaume Durand.		
TVA	**Le TVA 18 Heures**	**Star Académie**			**Gala Métrostar** À la suite d'un vote populaire, des trophés sont remis à des vedettes de la télévision.						**Le TVA**	**Infopublicité**				**Le canal nouvelles**		

Gens

De l'énergie à revendre

Mylène CRÊTE

C'est avec l'idée de démarrer une entreprise qu'Isabelle Déry s'est rendue au Conseil de développement économique des municipalités bilingues du Manitoba (CDEM). L'organisme l'a tout de suite adoptée si bien qu'elle est devenue en janvier la nouvelle directrice des communications et du marketing.

La Québécoise d'origine n'est pas étrangère au monde des affaires. Elle a été consultante en communication auprès de petites et moyennes entreprises, d'organismes de coopération internationale et du gouvernement du Québec pendant sept ans, et ce, à son propre compte.

« Je voulais transposer mon entreprise ici et je me disais que le CDEM était une force qui pouvait m'aider », raconte-t-elle. Isabelle Déry s'est ainsi vu offrir son premier contrat manitobain par le CDEM et les choses se sont tranquillement mises en place.



Isabelle Déry.

Isabelle Déry a quitté la ville de Québec en août pour venir s'installer à Winnipeg. « J'ai eu un coup de cœur pour un Franco-Manitobain et pour la prairie », dit-elle en riant.

Son travail l'amène d'ailleurs à rendre visite aux communautés francophones de la province. Elle doit leur donner des outils nécessaires pour qu'elles puissent faire rayonner leurs projets, que ce soit par l'organisation d'une conférence de presse ou par la rédaction d'un communiqué. « Je suis une personne qui travaille en coulisses pour mettre les gens en scène », résume-t-elle.

Isabelle Déry travaille également à la promotion des services du CDEM en améliorant le site Internet de l'organisme, son logo et son image. « Il faut que quiconque ayant un plan d'affaires pense à appeler le CDEM », indique-t-elle.

Pour y parvenir, Isabelle Déry doit être capable de s'adapter aux différentes demandes et doit être ouverte à la nouveauté. Au cours des prochains mois, elle voudrait travailler au site Internet du CDEM afin de le rendre plus dynamique et plus interactif. « Je voudrais donner de la place aux histoires à succès », explique-t-elle.

Les projets ne manquent pas pour la directrice des communications et du marketing qui s'affaire également à organiser une journée de formation pour initier les gens au monde des médias, le tout en collaboration avec le Cercle de presse francophone du Manitoba.

AFFAIRES

À chacun ses lauriers!

La deuxième édition des Lauriers de la PME permettra peut-être à une entreprise de chez nous de se distinguer au plan national.

Dominique PHILIBERT

Le concours national les Lauriers de la PME 2003 compte au sein de ses nominations quatre entreprises franco-manitobaines. Organisé par le Comité de développement des ressources humaines de la francophonie canadienne, ce concours veut reconnaître l'excellence du travail des entrepreneurs des communautés francophones et acadienne du Canada. Ainsi, les compagnies Hytek, Momentum Healthwear, Jogo Canada et Émeu Ville représenteront la province le 22 mars à Ottawa.



Archives La Liberté

Lors de la première édition en 2001 des Lauriers de la PME, les Productions Rivard avaient remporté les grands honneurs. Aurons-nous un ou plusieurs gagnants cette année?

« Nous avons formé un comité de sélection composé de quatre intervenants du monde des affaires afin d'évaluer les dossiers reçus, explique la directrice générale du Conseil de développement économique des municipalités bilingues du Manitoba (CDEM), Mariette Mulaire. Le comité a retenu le nom d'une entreprise dans chacune des catégories du concours. Les dossiers étaient évalués en fonction de la performance économique et de l'engagement social des compagnies. »

Pour être éligible, chaque entreprise devait être en affaires depuis au moins trois ans et un des propriétaires devait être francophone. La compagnie Hytek, chef de file dans la production porcine, est en lice dans la catégorie Développement rural. Située à La Broquerie, elle est le troisième plus important producteur de porc au Canada. Hytek avait reçu en 1996 un prix de reconnaissance du Conseil du porc du Manitoba.

L'entreprise Momentum Healthware se distingue quant à elle grâce au développement de logiciels pour les établissements de santé. Mise en nomination dans la catégorie Économie du savoir, l'entreprise fondée il y a sept ans a depuis parcouru un chemin impressionnant. Elle a investi 20 millions $ pour la recherche et le développement de ses logiciels. De plus, elle vient tout juste de conclure une entente avec la plus grande chaîne de centres de soins de longue durée aux États-Unis.

Dans la catégorie Intégration des jeunes dans le développement économique, l'entreprise Jogo Canada est la nominée. La jeunesse constitue en quelque sorte le fondement de l'entreprise. « Nous incluons la jeunesse dans tout ce que l'on fait, souligne un des propriétaires, Michel Durand. Nous sommes cinq employés et nous avons tous moins de 25 ans. Il s'agit de notre première nomination et c'est très valorisant. Cela amène nécessairement une meilleure visibilité au sein de la communauté et au niveau national. C'est un bon coup de pouce pour nous motiver dans nos projets futurs. Après avoir été quatre ans en affaires via Internet, nous avons ouvert notre première boutique pignon sur rue en octobre dernier et nous prévoyons prochainement ouvrir des magasins dans d'autres villes au pays. »

La ferme d'élevage Émeu Ville est finaliste dans la catégorie Tourisme, au grand plaisir de ses propriétaires. « Il s'agit pour nous d'une deuxième nomination et ça fait toujours chaud au cœur de constater que l'entreprise est vue d'un bon œil d'abord au niveau provincial, mentionne Cyrille Durand. C'est également une chance pour nous de côtoyer des entrepreneurs des autres provinces et d'apprendre beaucoup de choses de ces rencontres. »



Cherchez-vous un emploi?

Songez-vous a retourner aux études?

Salon des carrières Rotary

le 11 mars, 2003	le 12 mars, 2003	le 13 mars, 2003
18h à 21h	9h à 15h30 18h à 21h	9h à 15h30

Billets seulement 3$ à l'entrée

Centre des congrès de Winnipeg

Le Salon des carrières Rotary est parrainé par:


Les Clubs Rotary de Winnipeg


Développment des Ressources humaines Canada


Éducation et Jeunesse Manitoba


Association manitobaine des conseillers d'orientation


Comité d'éveil aux carrières des juenes autochtones du Manitoba

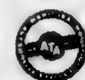


www.career-symposium.org



Nous pouvons tout réparer!

autopac



et réparations privées, peinture, réparation de carrosserie

ST. BONIFACE COLLISION & REFINISHERS LTD.

ALLAN LABOSSIERE

Téléphone : 237-5127
Télécopieur : 235-0972

757, rue Saint-Joseph, Saint-Boniface (MB)

Service de comptabilité à Sainte-Rose

Les villes comptent plusieurs bureaux de comptables. On ne peut pas en dire autant des régions. Et à l'heure des impôts, il s'avère très pratique d'en avoir un non loin de sa demeure.

Sophie ROCH

Le comptable Gilbert Dion a eu son bureau à Sainte-Rose-du-Lac durant dix ans. Ne voulant pas laisser tomber ses clients après son déménagement à Winnipeg, il s'est tourné vers son collègue Jean-Guy Talbot pour lui lancer l'idée d'ouvrir une succursale dans la petite communauté. Une occasion d'affaires que Talbot et Associés n'allait pas laisser passer.

« Je n'aurais pas pensé ouvrir un autre bureau si ce n'était du fait que Gilbert soit venu me voir afin de me proposer de récupérer ses anciens clients des communautés de Sainte-Rose-du-Lac et de Laurier, confie Jean-Guy Talbot. Au lieu de se faire concurrence, nous avons décidé de travailler ensemble. »

Pour le moment, Talbot et Associés loue une petite salle située dans la Maison Dollard des Chevaliers de Colomb, sur la rue principale. Gilbert Dion s'y rend une fois par semaine, soit tous les jeudis, de 9h à 5h, afin de répondre à la grande demande durant la saison des impôts. Une fois cette période passée, il ne s'y rendra qu'une fois par mois.

« Beaucoup de comptables ne veulent pas faire les impôts des agriculteurs, car c'est un peu complexe, indique Jean-Guy Talbot. C'est un domaine très spécialisé qui prend de plus en plus d'expansion et nous sommes là pour répondre à ce besoin. »

La firme Talbot et Associés compte une dizaine d'employés bilingues. Ils offrent non seulement un service de comptabilité, mais également de vérification, qui s'avère très important, selon Jean-Guy Talbot. « Ce sont surtout les organismes à but non lucratif, ceux de charité et les divisions scolaires qui requièrent ce type de service, explique-t-il. Ils reçoivent beaucoup d'octrois du gouvernement et d'autres sources, alors notre but est de nous assurer qu'il n'y a aucune fraude. »

Un autre service qu'ils offrent est celui d'aide aux entreprises. Jean-Guy Talbot y trouve une très grande source de satisfaction. « Beaucoup de gens ont des problèmes financiers ou d'impôts, dit-il. Quand ils viennent nous dire que nous avons contribué au succès de leur entreprise, ça nous fait le plus grand des honneurs »,



Photo : Inné Dicko

La firme Talbot et Associés compte une dizaine d'employés. Un nouveau bureau satellite est maintenant ouvert sur la rue principale de Sainte-Rose-du-Lac.

Mais comme dans toute chose, il y a le revers de la médaille. « Les gens mettent beaucoup de confiance en ce que nous disons, poursuit-il. Quand notre client peut décider d'acheter ou ne pas acheter des bâtisses qui valent, par exemple huit millions $, selon nos conseils, nous n'avons pas le droit à l'erreur. C'est un peu épeurant parfois. »

À la question « Comptez-vous prendre encore de l'expansion? », Celui qui a sa désignation professionnelle comme comptable général accrédité depuis une douzaine d'années répond : « Non, jusqu'à la preuve du contraire! », en riant.

Prime au recrutement de

10 000 $

Si vous avez un diplôme d'études postsecondaires dans l'un des métiers professionnels énumérés ci-dessous, vous pourriez recevoir une indemnité de recrutement de **10 000 $**. Si, en plus, vous avez de l'expérience, l'indemnité passe à **20 000 $**. Les diplômés bénéficieront de plus d'ancienneté que les recrues sans diplôme et recevront une solde majorée.

Travailler pour les Forces canadiennes, ça paye !

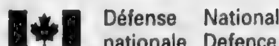
Ces postes s'adressent également aux hommes et aux femmes.

- Technicien/technologue en génie électronique
- Technicien en communications électroniques
- Technicien de service en électronique
- Technicien en génie informatique
- Gestionnaire de réseau et support technique
- Science informatique
- Technicien de véhicules
- Électricien
- Mécanicien industriel (monteur de machinerie)
- Monteur de lignes
- Mécanicien de moteur marin
- Technicien en plomberie et chauffage
- Auxiliaire de clinique dentaire
- Sécurité et application de la loi

Pour plus d'information, appelez-nous, visitez notre site Web ou rendez-vous dans un centre de recrutement.

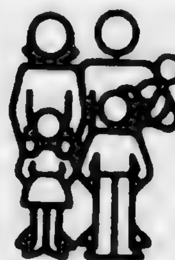
Découvrez vos forces dans les Forces canadiennes.

www.forces.gc.ca 1 800 856-8488





Canadä



CLINIQUE DENTAIRE LACHANCE
Dr André Lachance
Dr Christine Lachance-Piché

275, avenue Taché
coin Horace
Winnipeg (Manitoba)
R2H 1Z8

Bureau :
(204) 233-7726
Télécopieur :
(204) 233-7725

ORDONNANCE N 1

AVIS DE MISE EN VIGUEUR DES RESTRICTIONS

CONCERNANT LES VÉHICULES EMPRUNTANT LES ROUTES DE LA PROVINCE DU MANITOBA

Les propriétaires et conducteurs d'un véhicule sont priés de noter qu'en vertu du paragraphe 86(1) du *Code de la route*, des restrictions de poids s'appliqueront comme suit **le 18 mars 2003** à compter de 6 h jusqu'à avis contraire :

INTERPRETATION —

Dans cet avis,

Les restrictions de niveau 1 se définissent comme suit :

(a) essieux directeurs - charge habituelle autorisée jusqu'à un poids maximal de 5500 kg, sur toutes les routes.

(b) tout autre groupe d'essieux - 90 % de la charge habituelle sur les parcours ARTC et les routes des catégories A1 et B1.

Les restrictions de niveau 2 se définissent comme suit :
tout type d'essieu - 65 % de la charge habituelle sur les routes des catégories A1 et B1.

La zone 1 correspond au sud de la province du Manitoba, délimitée au nord par la R.P.G.C. n° 77, y compris la route provinciale n° 513 (Gypsumville) et la partie nord de Black Island à l'est; et au sud, par le point de jonction nord de la R.P.G.C. n° 11 et de la route provinciale n° 304, jusqu'à la frontière de l'Ontario à l'est.

La zone 2 correspond à la partie de la province du Manitoba située au nord de la zone 1.

DATE D'ENTRÉE EN VIGUEUR SELON LA ZONE CLIMATIQUE

	Date de début	Date de fin
Zone 1 Niveaux 1 et 2	18 mars	26 mai*
Zone 2 Niveaux 1 et 2	25 mars	31 mai

*pourrait aller jusqu'au 31 mai si la date de début a été reportée.

A. Tous les véhicules circulant sur les **parcours ARTC et les routes de catégories A1** sont visés par les restrictions de **niveau 1**, lesquelles entrent en vigueur aux dates mentionnées ci-dessus

R.P.G.C. n° 3	de la R.P.G.C. n° 5 jusqu'à l'intersection nord de la R.P.G.C. n° 18
	de l'intersection nord de la R.P.G.C. n° 21 jusqu'à l'intersection nord de la R.P.G.C. no 83
	de l'intersection sud de la R.P.G.C. n° 83 jusqu'à la frontière de la Saskatchewan
R.P.G.C. n° 8	de la R.P.S. n° 231 jusqu'à la porte du parc Hecla
R.P.G.C. n° 9	de la R.P.G.C. n° 17 à la plage Winnipeg
R.P.G.C. n° 12	de la R.P.G.C. n° 1 à l'intersection ouest de la R.P.G.C. n° 44
R.P.G.C. n° 16A	de la R.P.S. n° 355 à l'intersection nord de la R.P.G.C. n° 16
R.P.G.C. n° 18	de la frontière des É.-U. à l'intersection sud de la R.P.G.C. n° 3
	2,7 km au nord de l'intersection nord de la R.P.G.C. n° 3 et de la R.P.G.C. n° 2
R.P.G.C. n° 20	de la rivière Ochre à la plage de Dauphin
	de la R.P.S. n° 267 à la voie d'accès de Winnipegosis
R.P.G.C. n° 21	de l'intersection sud de la R.P.G.C. n° 3 à la R.P.G.C. n° 2
	de l'intersection sud de la R.P.S. n° 355 à l'intersection nord de la R.P.S. n° 355
R.P.G.C. n° 24	de la R.P.G.C. n° 10 à l'intersection nord de la R.P.S. n° 270
	de la R.P.G.C. n° 21 à la R.P.G.C. n° 83
R.P.G.C. n° 26	de 11,6 km à l'ouest de la R.P.G.C. n° 1 à l'intersection ouest de la R.P.S. n° 248
R.P.G.C. n° 34	de la frontière des É.-U. à l'intersection sud de la R.P.G.C. n° 3
R.P.G.C. n° 41	de la R.P.S. n° 571 à la R.P.S. n° 545
R.P.G.C. n° 42	de la R.P.G.C. n° 41 à l'intersection nord de la R.P.G.C. n° 83
R.P.G.C. n° 45	de la R.P.G.C. n° 16 à la R.P.S. n° 264
	de la R.P.G.C. n° 21 à la R.P.S. n° 566
R.P.G.C. n° 59	de Saint-Malo à la frontière des É.-U.
R.P.G.C. n° 67	de la R.P.S. n° 236 à la R.P.G.C. n° 6
R.P.G.C. n° 68	de la R.P.G.C. n° 6 au lac Manitoba Narrows
R.P.G.C. n° 83	de la R.P.S. n° 355 à la R.P.G.C. n° 16
R.P.G.C. n° 89	de la frontière des É.-U. à la R.P.G.C. n° 12
R.P.S. n° 205	de la R.P.G.C. n° 12 à l'intersection nord de la R.P.S. n° 216
R.P.S. n° 216	de la R.P.G.C. n° 59 à l'intersection sud de la R.P.S. n° 205
	de l'intersection nord de la R.P.S. n° 205 à la R.P.G.C. n° 52
R.P.S. n° 239	de la R.P.G.C. n° 6 à Steeprock
R.P.S. n° 302	de la R.P.G.C. n° 1 Est à la R.P.S. n° 210
R.P.S. n° 305	de la R.P.G.C. n° 59 à la R.P.S. n° 200
R.P.S. n° 392	de la R.P.G.C. n° 39 à la R.P.S. n° 393
R.P.S. n° 403	de la R.P.G.C. n° 59 à la R.P.S. n° 216
R.P.S. n° 405	de la R.P.G.C. n° 59 à Lorette

VOIES D'ACCÈS

Ames	de la R.P.S. n° 222 à la R.P.G.C. n° 8
Avenue Edith	de la R.P.G.C. n° 9 vers l'est au chemin Tom Prince (près de Petersfield)
Fairford	de la R.P.G.C. n° 6 à 13 kilomètres à l'est
Route du canal de dérivation	du chemin Turnbull au chemin St. Mary
Route du parc Gimli	0,3 km à l'ouest de la R.P.G.C. n° 9 à la R.P.G.C. n° 8
Hadashville	de la R.P.G.C. n° 1 au terrain de camping
Hnausa	de la R.P.G.C. n° 8 à Hnausa
Lockport	de la R.P.G.C. n° 44 à la R.P.S. n° 238
Meleb	de la R.P.G.C. n° 7 à Meleb
Ponemah	de la R.P.G.C. n° 9 à Ponemah
Richer	de l'intersection est de la R.P.G.C. n° 1 à l'intersection ouest de la R.P.G.C. n° 1
Riverside	de la R.P.S. n° 205 (Rosenort) à Riverside
Shoal Lake	de la R.P.G.C. n° 42 à la R.P.G.C. n° 21
Aéroport St. Andrews	de la R.P.G.C. n° 27 à la R.P.S. n° 230
Sainte-Anne	de la R.P.S. n° 210 à Sainte-Anne
Sainte-Geneviève	de la R.P.S. n° 501 à Sainte-Geneviève
Avenue Sperring	de la R.P.G.C. n° 59 à la R.P.S. n° 204 (Birds Hill)
Vassar	de l'intersection nord de la R.P.G.C. n° 12 à Vassar
Wampum	de la R.P.G.C. n° 12 à Wampum

B. Tous les véhicules circulant sur les routes suivantes de **catégorie B1** sont visés par les restrictions de **niveau 1**, lesquelles entrent en vigueur aux dates mentionnées ci-dessus

R.P.S. n° 200	de Saint-Adolphe à la R.P.S. n° 305
	de la R.P.G.C. n° 23 à l'intersection nord de la R.P.S. n° 205
R.P.S. n° 201	d'Osterwick à la R.P.G.C. n° 59
	de la R.P.G.C. n° 89 à la R.P.S. n° 302
R.P.S. n° 204	de l'avenue Wallace à la R.P.G.C. n° 44
R.P.S. n° 206	de la R.P.S. n° 213 à la R.P.G.C. n° 44
R.P.S. n° 210	de la R.P.S. n° 207 à la R.P.G.C. n° 52
R.P.S. n° 211	de la R.P.G.C. n° 11 au canal de Pinawa
R.P.S. n° 212	de la R.P.G.C. n° 59 à la R.P.S. n° 204
R.P.S. n° 218	de la R.P.S. n° 217 à Ridgeville
	de la R.P.G.C. n° 59 à la R.P.S. n° 217
R.P.S. n° 221	de la R.P.S. n° 334 à 1,9 km à l'ouest de la R.P.G.C. n° 101
R.P.S. n° 225	de la R.P.G.C. n° 8 à la R.P.S. n° 232
R.P.S. n° 230	de la R.P.G.C. n° 8 à la R.P.G.C. n° 9
R.P.S. n° 233	de la R.P.G.C. n° 68 à la R.P.S. n° 329
R.P.S. n° 236	de 1 km au nord de la R.P.G.C. n° 6 à l'intersection sud de la R.P.G.C. n° 67
	de l'intersection nord de la R.P.G.C. n° 67 à la R.P.G.C. n° 7
R.P.S. n° 240	de Saint-Claude à la R.P.S. n° 305
R.P.S. n° 245	de l'intersection est de la R.P.S. n° 240 à 1,6 km à l'ouest de la R.P.G.C. n° 3
R.P.S. n° 247	de la R.P.S. n° 330 vers l'ouest à la rivière LaSalle
R.P.S. n° 248	de la R.P.G.C. n° 1 à la R.P.S. n° 227
R.P.S. n° 250	de la R.P.G.C. n° 45 à 3 km au nord de la R.P.G.C. n° 45
	de la R.P.G.C. n° 1 à la R.P.G.C. n° 25
R.P.S. n° 256	de la R.P.G.C. n° 2 à la R.P.S. n° 257
R.P.S. n° 257	de la R.P.S. n° 256 à la R.P.G.C. n° 83
R.P.S. n° 259	de 4,9 km à l'est de l'intersection ouest de la R.P.G.C. n° 1 à la R.P.S. n° 254
R.P.S. n° 260	de la R.P.G.C. n° 16 à la R.P.S. n° 261
R.P.S. n° 270	de la R.P.G.C. n° 1 à la R.P.G.C. n° 25
R.P.S. n° 276	de la route de la plage Methley à Skownan
R.P.S. n° 279	de la R.P.G.C. n° 10 à 10 km à l'ouest
R.P.S. n° 283	de la frontière de la Saskatchewan à la R.P.G.C. n° 10
R.P.S. n° 285	de la R.P.G.C. n° 10 à la route Sinclair
R.P.S. n° 287	de la R.P.G.C. n° 10 à la Atikameg Rail Road Station
R.P.S. n° 289	de 0,9 km à l'ouest du lac Grace jusqu'à la R.P.S. n° 285
R.P.S. n° 301	de la R.P.G.C. n° 1 jusqu'à la R.P.G.C. n° 44
R.P.S. n° 302	de 1,6 km au sud de la R.P.G.C. n° 44 à 11,2 km au nord de la R.P.G.C. n° 15
R.P.S. n° 304	de la route Broadlands jusqu'à Manigotogan
R.P.S. n° 307	de Otterfalls jusqu'à 15 km à l'est de la R.P.G.C. n° 11
R.P.S. n° 308	de Sprague jusqu'à l'entrée du lac Moose
R.P.S. n° 311	de la R.P.S. n° 200 jusqu'à Niverville
R.P.S. n° 313	de la R.P.S. n° 502 jusqu'à Point du Bois
R.P.S. n° 315	de la R.P.S. n° 313 jusqu'à la rivière Bird
R.P.S. n° 320	de 2,2 km au nord de l'avenue Lake jusqu'à 4,2 km au nord de la R.P.G.C. n° 4
R.P.S. n° 324	de la R.P.G.C. n° 8 jusqu'à la R.P.S. n° 222
R.P.S. n° 326	de la R.P.G.C. n° 68 jusqu'à Arborg
R.P.S. n° 328	de la R.P.S. n° 276 jusqu'à 1,8 km vers l'est
R.P.S. n° 329	de la R.P.G.C. n° 8 jusqu'à la rue Main de Riverton
R.P.S. n° 340	de la R.P.S. n° 457 jusqu'à la R.P.G.C. n° 1
R.P.S. n° 351	de l'intersection ouest de la R.P.G.C. n° 1 jusqu'à la R.P.G.C. n° 5
R.P.S. n° 354	de la R.P.G.C. n° 10 jusqu'à 3,2 km à l'ouest
R.P.S. n° 366	de 1,8 km au nord de la R.P.G.C. n° 5 jusqu'à 8,5 km au nord de la R.P.G.C. n° 5
R.P.S. n° 422	de la R.P.G.C. n° 23 jusqu'à la R.P.S. n° 205
R.P.S. n° 428	de la R.P.G.C. n° 23 jusqu'à la R.P.G.C. n° 14
R.P.S. n° 433	de la R.P.S. n° 313 jusqu'à 4,5 km au nord de la R.P.S. n° 313
R.P.S. n° 457	de la R.P.G.C. n° 110 jusqu'à Brandon
R.P.S. n° 501	de la R.P.G.C. n° 1 jusqu'à la R.P.G.C. n° 12
R.P.S. n° 513	de la R.P.G.C. n° 6 jusqu'à l'avenue Sutherland à Gypsumville
R.P.S. n° 547	de la R.P.S. n° 482 jusqu'à la frontière de la Saskatchewan

C. En vertu des dispositions restrictives ci-dessous, les véhicules circulant sur les routes des **catégories A1** et **B1** sont visés par les restrictions de **niveau 2**, lesquelles entrent en vigueur aux dates mentionnées ci-dessus

R.P.G.C. n° 3A	de l'intersection ouest de la R.P.G.C. n° 3 jusqu'à l'intersection est de la R.P.G.C. n° 3
R.P.G.C. n° 5	de la frontière des É.-U. jusqu'à la R.P.G.C. n° 2
R.P.G.C. n° 8	de l'entrée principale du parc provincial Hecla jusqu'à Gull Harbour
R.P.G.C. n° 12	de l'intersection est de la R.P.G.C. n° 4 jusqu'à l'intersection sud de la R.P.G.C. n° 59
R.P.G.C. n° 15	de l'intersection est de la R.P.S. n° 302 jusqu'à Elma
R.P.G.C. n° 17	de la R.P.G.C. n° 8 jusqu'à Inwood
	de la R.P.S. n° 416 jusqu'à la R.P.S. n° 325
	de 1,6 km à l'ouest de Inwood à la R.P.S. n° 231
R.P.G.C. n° 20	de Winnipegosis jusqu'à Cowan
R.P.G.C. n° 21	de la frontière des É.-U. jusqu'à l'intersection sud de la R.P.G.C. n° 3
	de la R.P.G.C. n° 2 jusqu'à la R.P.G.C. n° 1
	de l'intersection nord de la R.P.G.C. n° 355 jusqu'à Shoal Lake
R.P.G.C. n° 22	de la R.P.G.C. n° 23 jusqu'à Souris
R.P.G.C. n° 23	de la de la R.P.G.C. n° 34 jusqu'à la R.P.G.C. n° 21
R.P.G.C. n° 24	de la R.P.G.C. n° 21 jusqu'à l'intersection nord de la R.P.S. n° 270
R.P.G.C. n° 26	de 1,6 km à l'ouest de l'intersection des R.P.G.C. n° 1A et n° 1 (route de Flee Island) jusqu'à l'intersection ouest de la R.P.G.C. n° 248
R.P.G.C. n° 31	de la frontière des É.-U. jusqu'à la R.P.G.C. n° 3
R.P.G.C. n° 34	de la R.P.G.C. n° 3 jusqu'à la R.P.G.C. n° 16
R.P.G.C. n° 41	de la R.P.G.C. n° 1 jusqu'à la R.P.S. n° 571
	de la R.P.G.C. n° 42 jusqu'à la R.P.G.C. n° 16
R.P.G.C. n° 42	de l'intersection sud de la R.P.G.C. n° 83 jusqu'à la frontière ouest de Shoal Lake
R.P.G.C. n° 44	de l'intersection sud de la R.P.G.C. n° 11 jusqu'à la R.P.G.C. n° 1
R.P.G.C. n° 50	de la R.P.G.C. n° 5 jusqu'à 6,7 km au sud de la R.P.S. n° 278 (Route Lefur nord)
R.P.G.C. n° 57	de la R.P.G.C. n° 83 jusqu'à la frontière de la Saskatchewan
R.P.G.C. n° 68	de la R.P.G.C. n° 5 jusqu'à la R.P.S. n° 278
	de la R.P.G.C. n° 6 jusqu'à la R.P.G.C. n° 17
R.P.G.C. n° 77	de la R.P.G.C. n° 10 à la Saskatchewan
R.P.G.C. n° 83	de 5 km au nord de la R.P.G.C. n° 5 jusqu'à la R.P.G.C. n° 49
R.P.S. n° 200	d'Emerson jusqu'à la R.P.G.C. n° 23
R.P.S. n° 201	de la R.P.G.C. n° 59 jusqu'à la R.P.S. n° 302
	de la R.P.S. n° 242 jusqu'à Snowflake
R.P.S. n° 202	du chemin Garvin jusqu'à la R.P.S. n° 204
R.P.S. n° 204	de la R.P.G.C. n° 44 à Selkirk
R.P.S. n° 205	de l'intersection nord de la R.P.S. n° 216 jusqu'à la R.P.S. n° 246
R.P.S. n° 206	de la R.P.G.C. n° 52 jusqu'à la R.P.G.C. n° 15
R.P.S. n° 207	de la R.P.G.C. n° 15 jusqu'à l'intersection ouest de la R.P.G.C. n° 1 de Lorette à Dufresne
	de la R.P.G.C. n° 12 jusqu'à l'intersection est de la R.P.G.C. n° 1
R.P.S. n° 209	de la R.P.S. n° 201 jusqu'à Gardenton
R.P.S. n° 212	de la R.P.G.C. n° 44 jusqu'à la R.P.S. n° 213
R.P.S. n° 213	de la R.P.S. n° 206 jusqu'à la R.P.G.C. n° 12
R.P.S. n° 215	de Beausejour jusqu'à la R.P.G.C. n° 12
R.P.S. n° 216	de la R.P.G.C. n° 52 jusqu'à New Bothwell
R.P.S. n° 217	de la R.P.S. n° 200 jusqu'à la R.P.S. n° 218
R.P.S. n° 220	de la R.P.G.C. n° 8 jusqu'à l'intersection nord de la R.P.S. n° 321
	de la R.P.G.C. n° 67 jusqu'à marais Oak Hammock
R.P.S. n° [illegible]	de la R.P.S. n° 248 jusqu'à la R.P.S. n° 334
R.P.S. n° 222	de la R.P.G.C. n° 9 jusqu'à Hnausa
R.P.S. n° [illegible]	de la R.P.S. n° 325 jusqu'à Fisher Bay
R.P.S. n° 229	de la R.P.G.C. n° 17 jusqu'à la R.P.G.C. n° 8
R.P.S. n° 231	de Fraserwood à 2 km jusqu'à l'ouest de la R.P.G.C. n° 8
R.P.S. n° 232	de l'intersection sud de la R.P.G.C. n° 9 jusqu'à l'intersection nord de la R.P.G.C. n° 9
R.P.S. n° 233	de 1,6 km à l'ouest de la R.P.G.C. n° 17 jusqu'à 10 km à l'ouest de la R.P.G.C. n° 17
R.P.S. n° 238	de l'intersection sud de la R.P.G.C. n° 9 jusqu'à l'avenue Stevens (Lockport)
R.P.S. n° [illegible]	de la R.P.G.C. n° 2 jusqu'à la R.P.S. n° 331
	de Portage-la-Prairie jusqu'à la plage Delta
R.P.S. n° [illegible]	de la R.P.G.C. n° 3 jusqu'à la frontière des É.-U.
	de la R.P.G.C. n° 1 jusqu'à la R.P.G.C. n° 2
R.P.S. n° 243	de la R.P.G.C. n° 32 jusqu'à la R.P.G.C. n° 30
R.P.S. n° 244	de la R.P.G.C. n° 3 jusqu'à la R.P.G.C. n° 23
R.P.S. n° 245	de Roseisle jusqu'à la R.P.S. n° 244
	de Notre-Dame-de-Lourdes jusqu'à l'intersection ouest de la R.P.S. n° 242
	de Bruxelles jusqu'à la R.P.G.C. n° 34
R.P.S. n° [illegible]	de la R.P.G.C. n° 1 jusqu'à la R.P.G.C. n° 2
	de la R.P.S. n° 227 jusqu'à la R.P.G.C. n° 6
R.P.S. n° [illegible]	de la R.P.G.C. n° 24 jusqu'à la R.P.G.C. n° 45
R.P.S. n° 251	de la R.P.S. n° 256 jusqu'à la R.P.G.C. n° 21
R.P.S. n° 253	de la R.P.G.C. n° 18 jusqu'à la R.P.G.C. n° 34
R.P.S. n° [illegible]	de la frontière des É.-U. jusqu'à l'intersection ouest de la R.P.G.C. n° 2
	de la R.P.S. n° 257 jusqu'à la R.P.G.C. n° 1
R.P.S. n° 259	de la R.P.G.C. n° 21 jusqu'à la R.P.S. n° 250
	de l'intersection ouest de la R.P.G.C. n° 1 jusqu'à 3,6 km à l'est
	de la R.P.S. n° 254 jusqu'à la voie d'accès Kenton
R.P.S. n° 261	de la R.P.G.C. n° 5 jusqu'à la R.P.S. n° 260
	de la R.P.G.C. n° 50 jusqu'au lac Manitoba
R.P.S. n° [illegible]	de Minnedosa jusqu'à la R.P.S. n° 265
R.P.S. n° [illegible]	de l'intersection ouest de la R.P.G.C. n° 16 jusqu'à la R.P.S. n° 577
R.P.S. n° 267	de la R.P.G.C. n° 20 jusqu'à la R.P.G.C. n° 10
R.P.S. n° [illegible]	de l'intersection sud de la R.P.G.C. n° 10 jusqu'à la rivière Birch
R.P.S. n° 269	de la R.P.G.C. n° 10 A jusqu'à la R.P.S. n° 276
R.P.S. n° 272	de la R.P.G.C. n° 20 jusqu'à Duck Bay
R.P.S. n° 274	de l'intersection est de la R.P.G.C. n° 5 jusqu'à 16 km au sud de 11 km au sud de l'intersection ouest de la R.P.G.C. n° 5 jusqu'à la R.P.G.C. n° 10
R.P.S. n° 275	de la R.P.G.C. n° 10A jusqu'à la frontière de la Saskatchewan
R.P.S. n° 278	de la R.P.G.C. n° 50 jusqu'à la R.P.G.C. n° 68
R.P.S. n° 300	de l'intersection sud de la R.P.G.C. n° 59 jusqu'à l'intersection nord de la R.P.G.C. n° 59
R.P.S. n° [illegible]	de la R.P.G.C. n° 12 jusqu'à la R.P.S. n° 201
R.P.S. n° 304	de 19,4 km à l'est de la R.P.G.C. n° 59 jusqu'à la R.P.G.C. n° 11
R.P.S. n° 305	de la R.P.G.C. n° 2 jusqu'à la R.P.G.C. n° 1
R.P.S. n° [illegible]	de Rennie à Otter Falls
R.P.S. n° 309	de la R.P.S. n° 307 jusqu'au lac Big Whiteshell
R.P.S. n° 311	de la R.P.S. n° 210 jusqu'à la R.P.G.C. n° 59
R.P.S. n° 312	de la R.P.G.C. n° 44 jusqu'à la frontière de l'Ontario
R.P.S. n° 317	de la R.P.G.C. n° 11 jusqu'à la R.P.G.C. n° 12
R.P.S. n° 321	de la R.P.G.C. n° 8 jusqu'à la R.P.S. n° 220
R.P.S. n° [illegible]	de la R.P.G.C. n° 6 jusqu'à la R.P.S. n° 323
R.P.S. n° 325	de la R.P.G.C. n° 6 jusqu'à la R.P.G.C. n° 68
R.P.S. n° [illegible]	de la R.P.S. n° 329 jusqu'à Arborg
R.P.S. n° 329	de la R.P.G.C. n° 8 jusqu'à la R.P.S. n° 326
R.P.S. n° 331	de la R.P.S. n° 240 jusqu'à la R.P.G.C. n° 13
R.P.S. n° [illegible]	de la R.P.G.C. n° 2 jusqu'à la R.P.S. n° 340
R.P.S. n° 345	de 2 km à l'ouest de Tilston jusqu'à la R.P.G.C. n° 21
R.P.S. n° 346	de la R.P.G.C. n° 3 jusqu'à la R.P.S. n° 443
R.P.S. n° 351	de l'intersection est de la R.P.G.C. n° 1 jusqu'à la R.P.G.C. n° 5
R.P.S. n° 353	de la R.P.G.C. n° 10 jusqu'à la R.P.G.C. n° 5
R.P.S. n° [illegible]	de Cardale jusqu'à l'intersection ouest de la R.P.S. n° 250
R.P.S. n° [illegible]	de la R.P.G.C. n° 10 jusqu'à la R.P.G.C. n° 5
R.P.S. n° [illegible]	de l'intersection nord de la R.P.G.C. n° 5 jusqu'à St. Amelie
R.P.S. n° [illegible]	de 2 km à l'ouest de la R.P.G.C. n° 5 jusqu'au parc national Riding Mountain
R.P.S. n° [illegible]	de 8 km au nord de la R.P.G.C. n° 5A jusqu'à la R.P.S. n° 267
R.P.S. n° 363	de la R.P.G.C. n° 83 jusqu'à la frontière de la Saskatchewan
R.P.S. n° [illegible]	de la R.P.G.C. n° 20 jusqu'à la R.P.S. n° 269
	de la R.P.S. n° 276 jusqu'à Rorketon
R.P.S. n° 366	de Minitonas au parc provincial Duck Mountain
	de la R.P.G.C. n° 5 jusqu'à 11,2 km au sud
R.P.S. n° [illegible]	de la R.P.G.C. n° 10 jusqu'à 18 km vers l'ouest
	de la R.P.G.C. n° 83 jusqu'à la R.P.S. n° 594
R.P.S. n° [illegible]	de la R.P.S. n° 307 jusqu'à River Hills
R.P.S. n° [illegible]	de la R.P.G.C. n° 101 jusqu'à la R.P.S. n° 220
R.P.S. n° 410	de la R.P.S. n° 238 jusqu'à la R.P.S. n° 230
R.P.S. n° 415	de la R.P.G.C. n° 7 jusqu'à la R.P.S. n° 322
R.P.S. n° 417	de la R.P.G.C. n° 6 vers l'ouest sur 24,5 km
R.P.S. n° 419	de 5 km vers l'ouest de la R.P.G.C. n° 6 jusqu'à Sandy Point
	de la R.P.G.C. n° 17 jusqu'à 1,6 km à l'ouest
R.P.S. n° 421	de la R.P.G.C. n° 30 jusqu'à la R.P.G.C. n° 75
R.P.S. n° [illegible]	de la R.P.G.C. n° 2 jusqu'à 6 km au nord
R.P.S. n° 430	de la R.P.G.C. n° 1 jusqu'à Saint- Ambroise
R.P.S. n° 432	de la R.P.G.C. n° 23 jusqu'à 8 km au sud de Morden
R.P.S. n° 443	de la R.P.G.C. n° 10 jusqu'à la R.P.S. n° 346
R.P.S. n° 445	de la R.P.S. n° 256 jusqu'à la voie d'accès Melita
R.P.S. n° 450	de la frontière des É.-U. jusqu'à la R.P.G.C. n° 3
R.P.S. n° 452	de la R.P.G.C. n° 3 jusqu'à Napinka
R.P.S. n° 458	de la R.P.G.C. n° 3 jusqu'à Holmfield
R.P.S. n° 459	de la R.P.G.C. n° 1 jusqu'à la R.P.G.C. n° 10
R.P.S. n° 462	de 18,7 km au nord de la R.P.S. n° 265 jusqu'à la R.P.S. n° 261
R.P.S. n° 475	de la R.P.G.C. n° 41 jusqu'à Foxwarren
R.P.S. n° 478	de Binscarth jusqu'à la frontière de la Saskatchewan
R.P.S. n° 482	de la R.P.G.C. n° 83 jusqu'à la R.P.G.C. n° 5
R.P.S. n° 486	de l'intersection nord de la R.P.G.C. n° 83 jusqu'à 11,4 km au sud
R.P.S. n° 500	de l'intersection sud de la R.P.G.C. n° 12 jusqu'à Beaconia
R.P.S. n° 501	de la R.P.G.C. n° 12 jusqu'à la R.P.S. n° 302
R.P.S. n° 508	de la R.P.S. n° 212 jusqu'à la R.P.G.C. n° 59
R.P.S. n° 519	de la R.P.G.C. n° 8 jusqu'à la R.P.G.C. n° 9
R.P.S. n° 524	de la R.P.S. n° 243 jusqu'à la frontière des É.-U.
R.P.S. n° 528	de la R.P.G.C. n° 3 jusqu'à Kaleida
R.P.S. n° 532	de la R.P.G.C. n° 23 jusqu'à Saint-Alphonse
R.P.S. n° 564	de la R.P.G.C. n° 21 jusqu'à 4 km au nord
R.P.S. n° 571	de la R.P.G.C. n° 41 jusqu'à la frontière de la Saskatchewan
R.P.S. n° 577	de la R.P.G.C. n° 45 jusqu'à 6 km au nord
	de la R.P.S. n° 264 à Rossman Lake
R.P.S. n° 588	de la R.P.S. n° 275 jusqu'à 4 km au nord

VOIES D'ACCÈS

Broad Valley	de la R.P.G.C. n° 17 jusqu'à Broad Valley
Chatfield	de la R.P.S. n° 419 jusqu'à Chatfield
High Bluff	de la R.P.G.C. n° 26 jusqu'à High Bluff
Boul. Memorial	de la voie de service est de la R.P.G.C. n° 7 jusqu'à la rue Main de Stony Mountain
Newhorst	de la R.P.S. n° 243 jusqu'à Newhorst
Oak Point	de la R.P.G.C. n° 6 jusqu'à Oak Point
Riverton	de la rue Briem jusqu'à la R.P.S. n° 329
Avenue Stevens	de la R.P.G.C. n° 9 à la R.P.S. n° 238 (Lockport)
Saint-Laurent	de l'intersection sud de la R.P.G.C. n° 6 jusqu'à 1,6 km vers l'ouest
Belmont ouest	de la R.P.G.C. n° 23 jusqu'à Belmont

Dispositions restrictives :

1 Même en période de restrictions de niveau 2 sur les routes de la liste ci-dessus, les restrictions de niveau 1 continuent de s'appliquer aux véhicules des catégories suivantes :

a) autobus voyageurs interurbains,

b) autobus scolaires,

c) véhicules d'entretien des routes exploités par une administration routière, ou au nom de celle-ci.

2 Même en période de restrictions de niveau 2 sur les routes de la liste ci-dessus, un véhicule peut transporter des denrées essentielles avec des charges de niveau 1 sur une route soumise aux restrictions de niveau 2, dans les cas suivants

a) Si la route relie deux points de l'itinéraire à moins de 10 km de distance, ou dans tout autre cas, s'il s'agit de la route la plus directe entre un point de l'itinéraire et la route la plus rapprochée non visée par une restriction de niveau 2

b) Si les denrées essentielles sont transportées entre 24 h et 12 h pendant les 14 premiers jours de la période de restriction ou à n'importe quelle heure du jour après le 14e jour.

Les véhicules qui se déplacent sans charge pour aller chercher des denrées essentielles, ou après avoir effectué une livraison, peuvent se déplacer à toute heure du jour avec des charges de niveau 1 sur des routes visées par une restriction de niveau 2, sous réserve de la condition a) ci-dessus
En vertu de ces dispositions restrictives, les denrées essentielles désignent .

a) les aliments du bétail suivants :
   i) les céréales acheminées du producteur vers l'usine de transformation;
   ii) les céréales fourragères non transformées;
   iii) les aliments du bétail transformés;
b) le foin transporté à l'intérieur de la province à des fins de fourrage;
c) le bétail expédié :
   i) vers les marchés, ou en provenance des marchés ou des pâturages,
   ii) par suite d'une vente,
d) l'eau potable,
e) le lait en vrac;
f) la semence qui transite entre le fournisseur, la ferme et le champ,
g) les articles d'épicerie;
h) les produits pharmaceutiques;
i) le carburant,
j) les engrais,
k) les ordures municipales acheminées vers le dépotoir le plus proche,
l) l'équipement et le matériel requis en cas d'urgences comme les incendies de forêt, les inondations, les déraillements de trains, les fuites de pipelines, etc.

***N. B. :**
Vous pouvez également prendre connaissance de ces renseignements sur le site Web du Manitoba à l'adresse http://www.gov.mb.ca/tgs/transreg/compreg/spring-restrict.html ou par le biais de la ligne de renseignements sur l'état des routes au 1 (204) 945-3704.

PAR ORDONNANCE

J.R. Hosang
SOUS-MINISTRE ADJOINT
Exploitation-Ingénierie
le 24 février 2003

Manitoba



DANS NOS ÉCOLES...



DIVISION • SCOLAIRE FRANCO-MANITOBAINE

PUBLI-REPORTAGES

■ LITTÉRACIE ET MUSIQUE

Qui est à la porte?

Daniel BAHUAUD
NOTRE-DAME-DE-LOURDES

« Qui est à la porte? » Si l'on se fie à ce qui s'est passé le 28 février à l'École Notre-Dame-de-Lourdes, la réponse à cette question est, de toute évidence, « Des personnages littéraires et le percussionniste Jordan Hansen. »

Frodon et compagnie...

Février, le mois de la lecture était une période inouïe pour l'école d'encourager les jeunes à parcourir les pages d'un bon livre. L'École Notre-Dame-de-Lourdes a organisé *Qui est à la porte?* Lors de la fête, chaque élève de la maternelle à la 6e année devait assumer l'identité d'un personnage qu'il avait découvert dans un livre. Il devait ensuite présenter ce personnage à toute l'école.

Ainsi, on pouvait rencontrer des centaines de personnages, notamment Pinocchio, le Petit Nicolas, Harry Potter, les Tortues Ninja ainsi que le hobbit Frodon Saquet et son compagnon Sam Sagace. Josée Comte (M), Aubry Bosc (1e), Denis Lesage (2e), Émilie Chartier (3e), Janique Fortier (4e), Colin Delaquis (5e) et Julie Comte (6e) ont été reconnus pour l'originalité de leurs costumes et de leurs présentations.

Une présentation percutante

L'institution a également accueilli le propriétaire de l'École de percussion Hand Drum Rythm de Winnipeg, Jordan Hansen. Originaire de la Nouvelle-Écosse, Jordan Hansen a passé plusieurs années au Brésil et en Afrique - où il a appris le français - pour approfondir ses connaissances des instruments de percussion.

Lors de sa prestation amusante et animée, le musicien a expliqué le fonctionnement de plusieurs tambours tout en sollicitant la participation des élèves et des enseignants. « J'ai vraiment aimé cette visite, remarque-t-il. Les jeunes ont fait preuve d'intérêt et d'enthousiasme. On ne pouvait pas demander mieux. »



photo: Daniel Bahuaud

Les hobbits de Tolkien, Sam Sagace (Nathalie Chappelaz, 6e année) et Frodon Saquet (Brianne Fortier, 6e année) étaient heureux de parler de leurs aventures dans Le Seigneur des Anneaux.



photo: Daniel Bahuaud

Le percussionniste Jordan Hansen a encouragé les enseignants et les élèves à s'amuser lors de son atelier-spectacle.

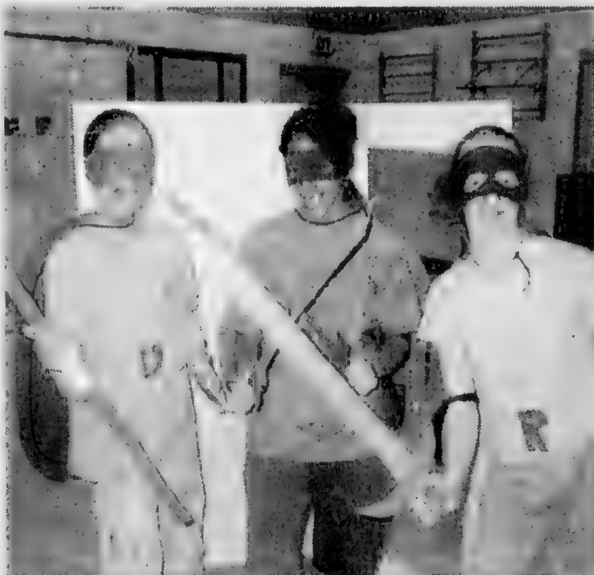


photo: Daniel Bahuaud

Cowabunga! On ne voit plus souvent les Tortues Ninja (Kristel Mangin, Gabriela Cousin et Leanne Harrison, 6e année). Ce fut donc un réel plaisir de les retrouver à l'École Notre-Dame-de-Lourdes.



photo: Daniel Bahuaud

Pinocchio (Denis Lesage, 2e année) a épaté les plus jeunes en racontant son désir de devenir un vrai petit garçon et les difficultés causées par ses mensonges.

FILLMORE
RILEY
AVOCATS ET NOTAIRES
AGENTS DE BREVETS ET MARQUES DE COMMERCE

Jody S. Langhan
Daniel St-Jean


L'excellence à votre service
ISO 9001

1700, Place Winnipeg
360, rue Main
Winnipeg (Manitoba)
R3C 3Z3
Téléphone : (204) 956-2970
Télécopieur : (204) 957-0516
Site Web : www.fillmoreriley.com

Fillmore Riley offre une pleine gamme de services juridiques et nous sommes heureux de vous servir en français.

LA DIVISION SCOLAIRE FRANCO-MANITOBAINE ET LA LIBERTÉ
SONT FIERS DE VOUS PRÉSENTER LES PAGES
DANS NOS ÉCOLES...!

DIVISION • SCOLAIRE FRANCO-MANITOBAINE

Case postale 204
485, chemin Dawson
Lorette (Manitoba) R0A 0Y0
Tél. : (204) 878-9399 • **Téléc.:** (204) 878-9407
Courriel : dsfm@atrium.ca
Internet : www.dsfm.mb.ca

La LIBERTÉ

Case postale 190
383, boulevard Provencher
Saint-Boniface (Manitoba) R2H 3B4
Tél. : (204) 237-4823 • **Téléc. :** (204) 231-1998
Courriel : la-liberte@la-liberte.mb.ca
Internet : journaux.apf.ca/laliberte/

DIVISION SCOLAIRE FRANCO-MANITOBAINE  APPRENDRE ET GRANDIR ENSEMBLE

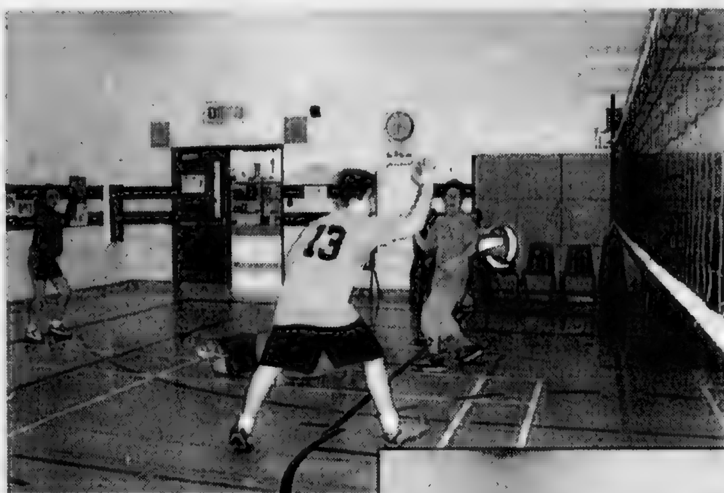
■ VOLLEY-BALL

Fatigués, mais heureux

Daniel BAHUAUD
LORETTE

C'est avec beaucoup d'entrain et d'énergie que les 45 élèves de la 7e et de la 8e année de l'École Lagimodière de Lorette ont entamé, le 21 février à midi, leur premier « Vollée-ton ». Or, rendus à 23 heures, alors qu'il ne leur restait qu'une heure avant la fin de l'événement, c'était une autre paire de manches!

Le Vollée-ton est un tournoi de volley-ball qui avait pour but d'amasser des fonds pour le camp d'hiver de l'école (1). C'était la première fois qu'elle organisait ce genre d'activité. Pendant les 12 heures du tournoi, six équipes d'élèves, une équipe d'enseignants ainsi qu'une poignée d'équipes familiales se sont affrontées, tout en luttant contre la fatigue.





photos: Gracieuseté École Lagimodière

Aimeriez-vous jouer au volley-ball... pendant 12 heures?! Les élèves de l'École Lagimodière de Lorette affirment sans réserve que le Vollée-ton du 21 février les a laissés épuisés, mais que l'expérience en aura valu la peine.

« Il y a eu 18 matchs de 25 minutes chacun, explique un membre du comité organisateur du Vollée-ton, l'enseignant d'éducation physique Marcel Sorin. Et chaque équipe jouait trois parties sur quatre. Alors on peut comprendre que tout le monde était bien épuisé quand le tournoi tirait à sa fin. »

Les jeunes participants du tournoi sont tout à fait d'accord. « Je joue beaucoup de volley-ball, remarque d'entrée de jeu un élève de la 8e année, Justin Desjardins. C'est mon sport préféré et je suis membre de l'équipe scolaire. Et pourtant, j'étais très fatigué. Douze heures, c'est long! Je suis placeur, c'est-à-dire l'équipier qui passe la balle à l'avant pour qu'il puisse faire un smash. Mais la fatigue rendait très difficile ma concentration. »

« Je me suis vraiment amusée, explique à son tour une élève de la 8e année et membre de l'équipe féminine de l'école, Dara Coates. J'ai joué contre les adultes et ils ont joué encore mieux que je ne l'imaginais. En plus, ce que j'ai beaucoup apprécié, c'était qu'on était là pour avoir du *fun*. Ce n'était pas de la grosse compétition, alors les gens qui sont moins sportifs ont pu se divertir. Rendus à 9 h du soir, on était tellement fatigués qu'on s'est mis à se comporter comme des clowns. C'était vraiment dingue. »

Un élève de la 8e année, Paul Lapointe, se dit heureux de sa participation au Vollée-ton, même s'il a ressenti la fatigue plus d'une fois au cours du tournoi. « À 13 heures, j'étais déjà fatigué, confie-t-il. J'étais heureux d'aller souper et me reposer; ça m'a redonné mon air d'aller. Mais à 23 heures, j'étais encore complètement épuisé. Je ne pouvais plus sentir mes jambes! Malgré ça, le Vollée-ton est une expérience que je revivrais volontiers. C'est mieux que rester à la maison et regarder la télévision! »

(1) Au moment d'écrire ces lignes, l'École Lagimodière n'avait pas encore complété la tabulation des fonds collectés au Vollée-ton.

■ ÉCOLE GILBERT-ROSSET

« Mesdames et Messieurs sont servis... »

Daniel BAHUAUD
SAINT-CLAUDE

Rien de mieux pour retenir une leçon que de la mettre tout de suite en application. Prenons le cas des 13 élèves de la classe combinée de la maternelle, 1re, 2e et 3e année de l'École Gilbert-Rosset de Saint-Claude. Au lieu d'attendre une bonne quinzaine d'années pour se lancer en affaires, ils ont décidé d'ouvrir, le 18 février, leur propre commerce: *Le Super Mini-Restaurant*.



photo: Gracieuseté École Gilbert-Rosset

Miam! Miam! Ces élèves de l'École Gilbert-Rosset de Saint-Claude étaient heureux des hot dogs que leur ont servi, le 18 février, les jeunes de la maternelle.

Le but de l'entreprise était de comprendre ce que c'est que d'aller au travail. Pour y arriver, les jeunes, avec l'aide et l'appui des enseignants, bien sûr, ont choisi non seulement un nom pour leur restaurant, mais le menu aussi. Ils ont également embauché un maître d'hôtel, un serveur et un caissier, sans parler de plusieurs cuistos.

« C'était vraiment charmant, indique la directrice de l'École Gilbert-Rosset, Louise Gauthier. Nous nous sommes présentés à l'entrée du Super Mini-Restaurant et le maître d'hôtel, qui nous attendait, nous a invité à nous asseoir. Ensuite, un garçon a pris notre commande. Ce n'était pas compliqué puisqu'on nous offrait des hot dogs. Par contre, le jeune devait se rappeler qui voulait son hot dog avec ou sans moutarde, relish ou ketchup. Il a été très poli. »

Une fois leur repas bien dégusté, les clients devaient passer à la caisse. En tout, 48 élèves, 10 enseignants et auxiliaires ainsi que trois parents ont visité Le Super Mini-Restaurant.

L'enseignante de la maternelle, Shelly Poirier, se dit heureuse du projet. « Je suis très fière et les élèves aussi, affirme-t-elle. Et avec raison, parce que ce sont eux qui ont organisé la quasi-totalité du projet. Ils ont appris à utiliser du vocabulaire commercial, à faire de la comptabilité, à céder la parole aux autres lors des réunions de planification, à acheter de la marchandise et, bien sûr, à cuisiner et à se comporter avec de l'entregent. »

Enfin, ce sont eux qui décideront quoi faire des quelque 50 $ qu'ils ont glané. « Certains veulent acheter des jouets pour la classe, explique Shelley Poirier. D'autres veulent les donner à un organisme de charité. Et il y a d'autres possibilités. Le moment venu, ils passeront au vote! »



DE MEILLEURS SERVICES PERSONNALISÉS
parce que ma Caisse, c'est mon affaire

La Caisse toujours à l'appui de sa communauté

Caisse
SAINT-BONIFACE
Profitez de la différence

Autumnwood 257-3360 | Île-des-Chênes 878-3765 | Marion 237-4505
Provencher 237-8874 | Saint-Vital 257-2400

www.caisse.biz

Achats mexicains

La viande blanche canadienne est prisée par les Mexicains qui, loin d'être autosuffisant dans ce domaine, en redemandent.

Mylène CRÊTE

La ministre manitobaine de l'Agriculture, Rosann Wowchuk, s'est rendue au Mexique du 2 au 15 mars pour promouvoir les échanges commerciaux entre le Manitoba et les provinces mexicaines. Bien que des représentants de l'industrie porcine n'aient pas participé à ce voyage, Agriculture et Agroalimentaire Canada prévoit l'augmentation du volume de porc importé par ce pays d'Amérique centrale.

« Le blé et les oléagineux constituaient auparavant la majorité des exportations canadiennes au Mexique, explique l'analyste du marché, Sergio Novelli. Aujourd'hui, elles comprennent des produits à valeur ajoutée tel que le porc. »

Les exportations de ce type de viande vers le Mexique ont déjà triplé en dix ans. Et la croissance est loin d'être terminée, à en croire les prévisions du gouvernement canadien. Depuis le 1er janvier 2003, grâce à l'Accord de libre-échange nord-américain, tous les produits agroalimentaires — à l'exception de la volaille, des produits laitiers et du sucre — ont accès librement au marché mexicain. De 8 865 tonnes de porcs importés par le Mexique en 2002, Agriculture et Agroalimentaire Canada estime qu'en 2003 le nombre sera illimité puisque aucun quota, ni tarif ne sera imposé par le gouvernement du Mexique.

« Les Mexicains font confiance aux produits canadiens, remarque le représentant de la frontière mexicaine au Canada, Luis Perez. Ils commencent à remarquer que ces produits sont de meilleure qualité que ceux des Américains. »

Le gouvernement de Vicente Fox a d'ailleurs entamé une enquête anti-dumping sur le porc américain. Le directeur général de l'agence de promotion des exportations Canada Porc International, Jacques Pomerleau, voit là une bonne et une mauvaise nouvelle. « À court terme, les Mexicains vont acheter ici en quantité importante, analyse-t-il. Mais à moyen terme, il peut y avoir un arrêt des importations massives de la part du Mexique. Car peut-être enquêteront-ils sur le Canada aussi. »

En terme de volume, le marché mexicain est le troisième en importance pour l'industrie porcine canadienne, représentant 5 % de la part totale. Il est de loin devancé par les États-Unis (45 %) et par le Japon (20 %). En ce qui a trait à la valeur exportée, le Mexique est relégué au quatrième rang derrière les États-Unis, le Japon et l'Australie. « Il est important pour nous d'avoir des marchés qui absorbent toutes les parties du porc et non seulement les côtelettes ou les longes, note Jacques Pomerleau. Et c'est le cas du Mexique. Voilà pourquoi la valeur des exportations qui s'y rendent est moindre. »

Autre ombre au tableau qui pourrait démentir les prévisions fédérales est l'essor de la production locale. Pour Canada Porc International, cela est loin de constituer une menace. « Tout dépend si l'industrie mexicaine est capable de remplacer le manque à l'importation, clarifie Jacques Pomerleau. Ce n'est pas un pays qui cultive ses propres céréales et il manque d'eau. Donc, l'industrie porcine ne pourra pas se développer indéfiniment. »



VILLE DE STE-ANNE
CORPORATION DE DÉVELOPPEMENT COMMUNAUTAIRE DE STE-ANNE

Avis au public
La réunion annuelle
aura lieu
le jeudi 27 mars 2003
à 19 h
au Centre des opérations d'urgence, poste d'incendie de Sainte-Anne.

Vous êtes tous invités!

PALMARÈS DE CKSB
TOP 20

Mars 2003

NS	MD	CM	Titre de la chanson	Interprète
16	2	1	*MON BISTROT PRÉFÉRÉ*	RENAUD
12	13	2	*LA BARRICADE*	ARIANE MOFFAT
14	1	3	*PETITE ANNONCE AMOUREUSE*	CHLOÉ SAINTE-MARIE
14	3	4	*LE DOIGT BIEN DROIT*	LULU HUGHUES
13	5	5	*BUMPER A BUMPER*	MARTIN LÉON
14	7	6	*CHANTE ENCORE*	DANIEL BÉLANGER
16	4	7	*À TES RISQUES ET PÉRILS*	VÉRONIC DICAIRE
18	10	8	*TOMBER*	GÉRALD DE PALMAS
13	6	9	*J'OSE CROIRE*	POLLY-ESTHER
11	18	10	*MA PEAU*	MÉLANIE RENAUD
17	8	11	*RESTE*	M. PELCHAT-MAURANE
12	9	12	*L'ERREUR EST HUMAINE*	ZEBDA
17	16	13	*BALLADE À TORONTO*	JEAN LELOUP
13	11	14	*FUMER OU TRAVAILLER*	LES RESPECTABLES
24	19	15	*MON ROI*	MITSOU
12	12	16	*UNE FEMME À LA MER*	LUCE DUFAULT
13	14	17	*NIGHT OF BLUES*	RICHARD SÉGUIN
		18	*AU DELA DE L'AUBE*	LAURENCE JALBERT
		19	*PARAMATMAN*	CHANGO FAMILY
14	15	20	*DEPUIS*	MARC DÉRY

www.radio-canada.ca/manitoba

NS = nombre semaines
MD = mois dernier
CM = ce mois



Trouvez la réponse à vos questions! Choisissez votre voie!

Si vous avez des questions portant sur les perspectives en matière d'éducation et de formation au Manitoba, nous saurons vous répondre.

Rendez-nous visite à nos kiosques lors du Salon des carrières et commencez à songer à vos choix.

Manitoba — Bâtir l'avenir



L'Agriculture dans le quotidien

les aliments et bien plus

les 7, 8 et 9 mars
au Marché de la Fourche

On vous attend !

Agriculture and Agri-Food Canada / Agriculture et Agroalimentaire Canada





Manitoba

Canada

Impopulaire auprès des résidants

Lorsqu'un producteur prévoit la construction d'une porcherie, invariablement des concitoyens s'y opposent. La réglementation provinciale serait-elle inadéquate?

Mylène CRÊTE

Michel Poirier refuse que des porcheries soient construites près de son village. Pour ce résidant d'Otterburne, les inconvénients environnementaux rattachés à cette industrie dépassent largement les avantages économiques. « Lorsqu'elles sont concentrées, elles causent de la pollution, soutient-il. Et les fermiers ne font que de petits morceaux de profits. Ce sont les grosses corporations qui prennent la plupart des gains, alors l'argent ne reste pas dans la communauté. »

La Municipalité rurale de Salaberry a récemment reçu des demandes pour que 14 nouvelles porcheries soient construites. Michel Poirier et d'autres résidants prévoient se rendre à la réunion du conseil municipal le 10 mars pour donner leur opinion.

Le Manitoba est la province canadienne qui a connu la plus grande expansion de son industrie porcine au cours des dernières années. Elle représentait plus de 19 millions $ en novembre 2002, une augmentation de 9,5 % par rapport à l'année précédente. Le gouvernement manitobain a dénombré qu'un total de 6,7 millions de porcs se trouvaient sur son territoire en 2002.

Cet essor est à l'origine de l'impopularité de l'industrie. Citoyens et critiques n'hésitent pas à souligner ses points faibles pour convaincre les municipalités de ses effets néfastes. « Elles peuvent imposer des conditions sur la construction d'une porcherie, par exemple, en déterminant le zonage, indique l'ingénieur du secteur environnemental d'élevage pour Conservation Manitoba, Sylvio Tessier. Elles ont le droit de refuser ou d'accepter qu'une entreprise de production animale s'installe sur leur territoire. Elles peuvent également accorder ou rejeter un projet d'expansion. »

Le plus grand reproche dans le domaine de l'environnement fait à l'industrie porcine est la teneur élevée en azote et en phosphore du purin qui, lorsque mélangé à l'eau, entraîne la prolifération d'algues. Celles-ci peuvent étouffer la faune et la flore aquatiques. « La réglementation en place vise à éviter que les producteurs se débarrassent du lisier, explique Sylvio Tessier. Il doit être traité comme un produit chimique.

« Diverses normes d'étanchéité s'appliquent aux entrepôts qui le contiennent, poursuit-il. Plus ils sont proches d'un plan d'eau souterrain, plus elles sont sévères. Le gouvernement a établi la distance minimale entre les entrepôts à lisier et les cours d'eau à 100 mètres. »



photo : Mylène Crête

Marcel Hacault : « Je suis persuadé que si l'on pouvait éliminer l'odeur du lisier, il y aurait moins de controverse avec notre industrie. »

Tous les producteurs de porc doivent utiliser ces déchets organiques comme engrais. Ils doivent mesurer la teneur en fertilisant des sols pour ne pas excéder la concentration maximale d'azote permise. Les plus importants producteurs de porc doivent quant à eux remettre un plan d'application du purin à la Province pour approbation.

L'odeur nauséabonde dégagée lors de l'épandage du lisier dans les champs pose également un problème. « Je suis persuadé que si l'on pouvait éliminer son odeur, il y aurait moins de controverse avec notre industrie », remarque le président du Conseil du porc du Manitoba, Marcel Hacault.

La technique la plus efficace pour réduire ces relents est l'injection du lisier directement sous le sol. Elle est d'ailleurs la plus utilisée par les producteurs selon Sylvio Tessier. D'autres techniques consistent à asperger le sol à bas niveau, à l'asperger de telle sorte que le lisier soit absorbé rapidement ou de l'épandre de façon conventionnelle, c'est-à-dire à haut niveau.

La réglementation provinciale en vigueur pour les élevages d'animaux est en pleine révision. Le gouvernement manitobain songe à resserrer certains critères, mais en est toujours à l'étape des consultations. Le processus pourrait durer encore quelques mois avant qu'une version finale soit rédigée.

BOURSES *ETUDES POUR LES ENSEIGNANTS ET ENSEIGNANTES*

Des bourses sont disponibles pour encourager des professeurs qui enseignent ou enseigneront en français (programme d'immersion, français de base, écoles franco-manitobaines) à améliorer leur connaissance de cette langue ainsi que leurs méthodes pédagogiques et ce dans un établissement d'enseignement postsecondaire dûment agréé, au Canada.

Le candidat doit être inscrit à l'un des cours suivants (d'une durée minimale de deux semaines) entre le 1er avril et le 31 août 2003:

- un programme d'immersion en français ou un cours à unité offert dans un établissement francophone ou bilingue;
- un cours offert par l'ACPI ou l'ACELF;
- *M.I.E.L.S. (Mois intensif pour les enseignants et les enseignantes de langue seconde)* offert par le Collège universitaire de Saint-Boniface.

Montant de la bourse : 300 $ par semaine jusqu'à concurrence de 1 200 $ pour les cours hors province, 800 $ pour le cours *M.I.E.L.S.* de quatre semaines et l'équivalent des frais d'inscription pour les autres cours à unités offerts par le Collège universitaire de Saint-Boniface. Les bénéficiaires de la bourse pour le cours d'été offert par l'ACELF et l'Institut d'été de l'ACPI recevront 1 000 $ et ce après avoir fait preuve de présence. Veuillez communiquer avec *Lise Plouffe*, Division du Bureau de l'éducation française au (204)945-6935.

Date limite d'inscription : le 30 avril 2003

Canada Manitoba

Vivre en français dans nos villages • Rendre aux réseaux des familles francophones • Faire la connexion pour être mieux branchés

Nos agents sont au service de la réussite de vos projets communautaires. Contactez-nous!

Gestionnaire développement communautaire
Tél. : (204) 248-2553 • Téléc. : (204) 248-2596
Sans frais : 1 888 322-2553

Région Est • *Mariette Kirouac*
Tél. : (204) 424-4043 • Téléc. : (204) 424-4044

Région Ouest • *Maurice Hince*
Tél. : (204) 379-2590 • Téléc. : (204) 379-2072

Région Ouest • *Yvette Gautier*
Tél. : (204) 248-2515 • Téléc. : (204) 248-2049

Région Sud • *Philippe Sabourin*
Tél. : (204) 758-3132 • Téléc. : (204) 758-3512

Région Sud • *Muriel Therrien*
Tél. : (204) 347-5536 • Téléc. : (204) 347-5536

Régions éloignées
Saint-Laurent • *Cheryl Dumont*
Tél. : (204) 646-2374 • Téléc. : (204) 947-1816
Saint-Lazare • *Lorraine Tremblay*
Tél. : (204) 683-2298 • Téléc. : (204) 683-2546
Sainte-Rose-du-Lac • *Rosemarie Péloquin*
Tél. : (204) 447-2271
Saint-Georges • *Élise Zolinski*
Tél. : (204) 345-8552 • Téléc. : (204) 367-9970
Brandon et Saint-Eustache
Tél. : 1 888 322-2553

Le Réseau communautaire fait partie du regroupement de services de la SFM.

RÉSEAU COMMUNAUTAIRE

Partenaire de votre réussite!

Depuis 1993, le Réseau communautaire collabore à la réalisation de projets entrepris par les communautés francophones rurales du Manitoba. Il seconde les organismes franco-manitobains et les corporations de développement économique (CDC).

Les agents du Réseau communautaire possèdent l'expertise nécessaire pour assurer la réussite des projets communautaires. Desservant près de 30 communautés francophones, le Réseau communautaire prête main-forte à tout projet qui encourage la promotion de la langue et de la culture françaises. L'agent de développement communautaire de votre région vous relie aux ressources dont vous avez besoin.

Au service de la communauté depuis 10 ans!



Félicitations au Réseau communautaire!

DSFM

Cette annonce est commandité par la Division scolaire franco-manitobaine.

Parler de nos communautés dans les médias • Présenter la culture dans les communautés rurales • Ma communauté est en santé!

La Fédération des caisses populaires du Manitoba contribue au développement des services et du réseau des 7 Caisses affiliées, regroupant plus de 30 000 membres et dont les actifs dépassent 524 M $. Nous sommes à la recherche d'une personne pour combler le poste suivant :

ADJOINT(E) AU DIRECTEUR SERVICES OPÉRATIONS ET GESTION RÉSEAU

Fonctions
Sous la direction du Directeur Services Opérations et Gestion Réseau, l'Adjoint(e) au directeur est responsable de la gestion des opérations de la Fédération au niveau de la comptabilité, des opérations bancaires, de l'administration et de la finance. Il (elle) est également impliqué(e) à supporter et conseiller les Caisses dans leur gestion opérationnelle et financière et dans le domaine de gestion des risques. Il (elle) supervise une équipe de trois employés.

Exigences
- Un degré en comptabilité (CA, CMA, CGA) sera un atout mais toute combinaison de scolarité et d'expérience équivalente sera considérée ;
- Habilités dans la gestion des ressources humaines ;
- Connaissance de logiciels informatiques de bureau y compris les tableurs *Excel* et *Lotus ;*
- Capacité de travailler indépendamment et en équipe ;
- Bonne connaissance du français et de l'anglais, oral et écrit.

Rémunération
- En fonction de vos qualifications et de vos expériences selon l'échelle salariale.
- Les avantages sociaux usuels sont offerts.

Entrée en fonctions
- Le plus tôt possible.

Envoyez votre curriculum vitae sous pli confidentiel à l'adresse suivante .

Fédération des caisses populaires du Manitoba
M. Michel Tessier
Directeur Services Opérations et Gestion Réseau
200 – 605, rue Des Meurons
Saint-Boniface (Manitoba) R2H 2R1
mtessier@caisse.biz
Télécopieur : (204) 233-6405

Caisse
Profitez de la différence

Nous remercions tous les candidats de leur intérêt; toutefois, nous communiquerons seulement avec les personnes retenues pour une entrevue.

Les candidats sont sujets à approbation du cautionnement par l'assureur.



L'Office régional de la santé du Centre du Manitoba Inc. offre une gamme complète de services de santé aux 100 000 résidants environ de la région du Centre-Sud. Un style de vie rural accompagné d'un accès facile à de grands centres urbains font de cette région un endroit agréable où vivre et travailler. Une équipe tournée vers l'avenir, formée de plus de 3 000 personnes, est chargée de la prestation de programmes et services intégrés au sein du continuum des soins. Nous avons actuellement les postes vacants suivants :

CHEFS DE ZONE

Poursuivant ses efforts visant à fournir des services totalement intégrés au sein du continuum des soins, l'ORS-Centre est en voie de restructuration. Cette entreprise a mené à la création de quatre (4) zones au sein de notre région. Chacune de ces zones sera dirigée par un ou une chef de zone, qui relèvera du premier vice-président, Service à la clientèle. Le ou la chef de zone travaillera selon une structure matricielle avec les chefs de programmes. Nous sommes à présent à la recherche de chefs de zone pour le Centre-Ouest et le Sud-Ouest de la région du Centre.

Ces personnes auront pour fonction de gérer la prestation globale des services de santé dans la zone dont elles sont responsables. Ceci comprendra la planification, l'organisation, la direction et l'évaluation des services de soins actifs et de soins à long terme, ainsi que des services communautaires, et la liaison avec le personnel médical et la communauté. Ce sont des postes de direction de haut niveau, qui intéresseront des personnes qui aspirent à des postes de direction générale dans l'avenir.

Compétences :

Les candidats devront, de préférence, avoir fait une préparation au niveau de la maîtrise en administration des affaires ou dans un domaine lié aux services de santé. On examinera aussi la candidature des personnes qui ont d'excellentes aptitudes de leadership et dont la carrière montre une progression dans ce domaine. La personne choisie pour la zone du Centre-Ouest doit être bilingue (français-anglais).

Ces postes exigent une vérification du casier judiciaire des candidats. Si l'un de ces postes vous intéresse, ou si vous désirez d'autres renseignements, veuillez communiquer avec la personne ci-dessous, ou lui envoyer votre curriculum vitae :

M. Neil Walker
Premier vice-président – Service à la clientèle
Office régional de la santé du Centre du Manitoba Inc.
C.P. 243, Southport (Manitoba) R0H 1N0
Téléphone : (204) 428-2000 Télécopieur : (204) 428-2020
Courriel : nwalker@rha-central.mb.ca

Nous remercions tous les candidats de leur intérêt, mais ne communiquerons qu'avec ceux dont la candidature est retenue.

www.rha-central.mb.ca

Les enfants PRÉCIEUX inc.

Éducateur(trice) en jeune enfance

Les enfants précieux Inc. est une garderie à l'école Précieux-Sang, qui offre un service de garde préscolaire et scolaire.

Nous recherchons des éducateurs(trices) de niveau I, II et III pour assumer le rôle d'éducateur(trice)s au niveau scolaire et préscolaire (temps partiel et temps plein).

Salaire : selon l'échelle établie par le MCCA, niveau III.

Veuillez faire parvenir votre curriculum vitae à l'adresse suivante :

Caryn LaFlèche
Les enfants précieux Inc.
209, rue Kenny
Winnipeg (Manitoba)
R2H 2E5

La Garderie Arc-en-ciel inc.

La Garderie Arc-en-ciel, une garderie francophone située à Notre-Dame-de-Lourdes, est à la recherche d'un(e)

directeur(trice) bilingue.

La classification TSE II ou TSE III sera requise avec l'expérience administrative préférée.

L'entrée en fonction se fera le 24 mars ou aussitôt que possible.

Salaire selon l'échelle présentement en vigueur et nous prenons en considération vos qualifications et expériences.

Veuillez faire parvenir votre curriculum vitae à :

Dwayne Durand
C.P. 392
Notre-Dame-de-Lourdes
(Manitoba)
R0G 1M0

La Commission des services d'approvisionnement en eau du Manitoba
AVIS D'APPEL D'OFFRES

Les soumissions cachetées, qui portent la mention suivante, seront reçues par le soussigné à la Commission des services d'approvisionnement en eau du Manitoba (Imperial Square, 2022, boul. Currie, C.P. 22080, Brandon, Manitoba R7A 6Y9) avant 11 h, heure de Brandon :

le 14 mars 2003

pour les travaux suivants :

L'approvisionnement et l'installation d'environ 188 800 mètres de conduites sous pression, de 93 conduites de branchement résidentielles et d'équipements connexes dans la municipalité rurale de Gilbert Plains.

MENTION

Commission des services d'approvisionnement en eau
N° 789
Réseaux de canalisation d'eau de la municipalité rurale de Gilbert Plains

Les soumissions seront ouvertes et lues publiquement au lieu, à l'heure et à la date précisés ci-dessus.

Chaque soumission doit être accompagnée d'un CAUTIONNEMENT DE SOUMISSION (formulaire fourni par le ministère des Finances) dûment rempli, fait à l'ordre du ministre des Finances, au montant inscrit sur la soumission. EN AUCUN CAS ne seront acceptés des chèques certifiés au lieu d'un CAUTIONNEMENT DE SOUMISSION.

On peut soumettre un dossier d'appel d'offres à partir du 3 mars 2003 au 2022, boul. Currie, C.P. 22080, Brandon, Manitoba R7A 6Y9, **en présentant un CHÈQUE CERTIFIÉ au montant de 50 $** par soumission. Les remboursements seront effectués seulement (1) après réception d'une soumission de bonne foi, ou (2) après le retour des dossiers d'appels d'offres, soit dans les sept (7) jours suivant la clôture de l'appel d'offres.

Nous n'accepterons pas nécessairement la soumission la plus basse.

Brandon (Manitoba) Ministre des Affaires intergouvernementales

Canada
Manitoba

LiveBridge

Représentants bilingues français/anglais - ventes à la clientèle
Poste # CWBLE/F

LiveBridge est présentement à la recherche de candidat(e)s intéressé(e)s à combler plusieurs postes au niveau des ventes et service en faisant partie d'une équipe dynamique. Vous aimez travailler dans un environnement plaisant et qui sait valoriser ses employé(e)s? Vous voulez fonctionner dans un établissement agréable et moderne possédant toutes les facilités. Si vous avez répondu « oui » à ces questions, n'hésitez pas à nous faire parvenir votre curriculum vitae le plus tôt possible.

Ce que nous offrons :
- postes permanents, temps plein et temps partiel;
- salaire à partir de 9,50 $ / heure, bonis et récompenses;
- avantages sociaux;
- possibilités d'avancement;
- formation complète et rémunérée.

Exigences :
- expérience dans un centre d'appel est un atout;
- expérience dans la vente serait un facteur considéré;
- excellente compréhension et communication en français et en anglais est requise;
- avoir une bonne connaissance des programmes informatiques (Windows);
- disposer d'un bon esprit d'équipe ainsi que d'un grand dynamisme;
- posséder les qualités suivantes : ponctualité, assiduité et fiabilité.

Responsabilités :
- établir de nouveaux contacts et acquérir une nouvelle clientèle;
- effectuer l'entrée des commandes en s'assurant que les spécifications et renseignements nécessaires sont précis et complets;
- être en mesure de répondre aux demandes des clients avec efficacité et rapidité;
- Offrir un service à la clientèle exceptionnel.

En plus des compétences exigées ci-haut, les candidat(e)s choisi(e)s devront démontrer une facilité naturelle en communication, être créatifs, posséder des qualités exceptionnelles de service de ventes à la clientèle, prouvées par l'expérience de travail, et savoir se surpasser.

Coordonnées :

LiveBridge Canada, ULC
S.V.P indiquer le numéro d'affichage de poste # CWBLE/F
Facsimilé : 926-4321 (en texte ou format MS Word) : wpgrecruiter@livebridge.com
Poster ou déposer votre curriculum vitae à :
5 – 300 rue Carlton, Winnipeg (Manitoba) R3B 2K6

Nous remercions tous les candidat(e)s de l'intérêt manifesté pour ce poste. Nous ne communiquerons qu'avec les personnes dont la candidature sera retenue.

AVIS AUX ANNONCEURS

Toutes les annonces (réservations et matériel) doivent être parvenues à nos bureaux au plus tard le **jeudi à 17 h** pour parution le jeudi de la semaine suivante.

Pour les petites annonces, l'heure de tombée est le **vendredi à 17 h**. *(par écrit et payée d'avance)*

Merci de votre collaboration!
Tél. : 237-4823
Téléc. : 231-1998

233-ALLÔ

CENTRE D'INFORMATION

Le 233-ALLÔ est à la recherche d'un (e) assistant (e) pour effectuer, sous la supervision de la coordonnatrice de projets, la mise à jour de l'Annuaire des services en français au Manitoba, édition 2004.

RESPONSABILITÉS :

- Recherche de nouvelles inscriptions qui figureront dans l'Annuaire 2004
- Vérification par téléphone de l'information contenue dans l'édition 2003
- Entrée de l'information par ordinateur et préparation des données pour la mise en page
- Vérification de la première épreuve et de la deuxième épreuve
- Compilation d'information, entrée de données, contacts avec ceux qui maintiendront leur inscription dans l'Annuaire, réponse aux appels téléphoniques, classement de l'information recueillie

COMPÉTENCES RECHERCHÉES :

- Capacité de communiquer en français et en anglais
- Entregent, sens de l'organisation, souci du détail
- Capacité de travailler sous pression
- Bonne connaissance de la communauté francophone
- Souci de la qualité du service à la clientèle

SALAIRE HORAIRE : Selon l'échelle établie par l'organisme

DURÉE DE L'EMPLOI : du 5 mai au 29 août 2003

De génération en génération

S F M

SOCIÉTÉ FRANCO-MANITOBAINE

Les personnes intéressées peuvent poser leur candidature en faisant parvenir leur curriculum vitae détaillé accompagné d'une lettre de présentation avant **le 28 mars 2003**, à l'attention de:
Joelle Boisvert, coordonnatrice de projets
383, boulevard Provencher, pièce 215, Saint-Boniface (MB) R2H 0G9

LE COLLÈGE UNIVERSITAIRE DE SAINT-BONIFACE

est à la recherche d'un ou d'une

Concierge 1
Poste à temps plein (le soir)

Début de l'emploi : début avril

Salaire : selon l'échelle présentement en vigueur

Veuillez faire parvenir votre curriculum vitae **avant le 14 mars 2003** à :



Roger Dupasquier
Directeur des services d'entretien
Collège universitaire de Saint-Boniface
200, avenue de la Cathédrale
Saint-Boniface (Manitoba) R2H 0H7

Téléphone : 233-0210
Télécopieur : 237-3240

La Division scolaire franco-manitobaine n° 49

Apprendre et grandir ensemble

ENSEIGNANT.E

La Division scolaire franco-manitobaine n° 49 est à la recherche de candidat.e.s pour combler le poste suivant à **l'École communautaire Réal-Bérard** :

Enseignant.e • Contrat temporaire à 100 % du temps

Français 10F — Français 20F
Français 11G — Français 30S
Clavigraphie 15G — Informatique 8e

Qualités requises :

- posséder d'excellentes connaissances du français parlé et écrit;
- posséder un brevet d'enseignement du Manitoba;
- capacité de travailler en équipe;
- posséder de bonnes habiletés de communication.

L'entrée en fonction se fera immédiatement avec possibilité de renouvellement pour l'année scolaire 2003-2004.

Les personnes intéressées sont priées de faire parvenir leur curriculum vitae à la direction de l'école **avant 16 h le mardi 18 mars 2003** :



Madame Évelyne Beaudoin
Directrice
École communautaire Réal-Bérard
Case postale 490
Saint-Pierre-Jolys (Manitoba)
R0A 1V0

Téléphone : (204) 433-7706 **Télécopieur : (204) 433-3086**

Les *Petites* ANNONCES

Nombre de mots	*Nombre de semaines* 1	2	3	4	5	6	7	8	9	10
20 et moins	5,35 $	10,70 $	13,38 $	16,05 $	18,73 $	21,40 $	24,08 $	26,76 $	29,44 $	32,12 $
21 à 28	6,42 $	12,84 $	16,05 $	19,26 $	22,47 $	25,68 $	28,89 $	32,10 $	35,31 $	38,52 $
29 à 35	7,49 $	14,98 $	18,55 $	22,47 $	25,57 $	29,96 $	33,71 $	37,45 $	41,20 $	44,94 $
36 à 42	8,56 $	17,12 $	21,40 $	25,68 $	29,96 $	34,24 $	38,52 $	42,80 $	47,08 $	51,36 $





Ces tarifs incluent la taxe sur les produits et services (TPS). Les petites annonces doivent être payées d'avance et parvenues à nos bureaux au plus tard le vendredi 17 h précédant la date de publication désirée. Aucun remboursement ni crédit n'est accordé pour les annonces annulées.

DIVERS

EMPLOI D'ÉTÉ EN PLEIN AIR DÉBUTANT FIN AVRIL. Tu as 16 ans et plus et tu es bilingue? Tu aimes le service à la clientèle et tu es prêt(e) à travailler les soirs et fins de semaine? Envoie ton curriculum vitae avec trois références avant le 21 mars à : Jardin Saint-Léon, 34, place Georges-Forest, Saint-Boniface (Manitoba) R2H 3H5. Seule les personnes retenues en entrevue seront contactées. Pour plus d'information, demander Denis ou Lise au 233-5618 ou 791-8834. Échelle salariale : *poste d'apprentis* (6,50 $ à 10 $/hr), *assistance à la direction* (7 $ à 12 $/hr), *gérant(e) de l'entreprise* (8 $ à 15 $/hr).

720-

RECHERCHE

RECHERCHE DUPLEX : j'ai un client qui est à la recherche d'un duplex. Avez-vous l'intention de vendre votre duplex? Contactez Henri Fortier RE/MAX PERFORMANCE au 255-4204.

733-

JEUNE FAMILLE À LA RECHERCHE D'UNE MAISON à louer, 3 chambres à coucher. Pour le 1er avril. Veuillez appeler le (306) 249-6425.

735-

COLOCATAIRE RECHERCHÉE pour partager un appartement de deux chambres à coucher situé à Montréal dès le 1er mai 2003. Près du métro, des autobus et du centre-ville. Loyer 350 $/mois plus hydro. Jeune adulte préférable. Contactez le (514) 488-2657.

738-

À VENDRE

VENTE PRIVÉE : Sud de Winnipeg. Affaire familiale. Travail à temps partiel (3 ou 4 soirs par semaine). Comprend une résidence à 2 niveaux, 1 250 pi². Appelez le propriétaire Lou au bureau : 433-7899 ou cellulaire : (204) 371-5513. Raison de la vente : retraite.

708-

VENTE PRIVÉE À SAINT-BONIFACE : Maison 1 ½ étage entièrement rénovée, 3 chambres à coucher, 2 ½ salles de bain, salon/salle à dîner, cuisine avec armoires en chêne, salle familiale, laveuse et sécheuse au premier, air climatisé, garage 22 x 24. COMFREE 261-8877, code 5092, 233-5896.

734-

CLARINETTE À VENDRE : AUBAINE! Idéale pour débutant. 981-4303.

739-

À LOUER

À LOUER : Sous-sol dans un duplex dans le quartier Wolsley pour personne responsable, calme et francophone (femme). Partage cuisine. 340 $ tout compris (avec stationnement). Tél. : 783-7153.

737-

Nécrologies



Thérèse Marie Hébert (née Roy)

Le 24 février 2003 à la Villa Youville, Thérèse Marie Hébert (née Roy) est décédée paisiblement à l'âge de 77 ans. Après une longue maladie, Thérèse a enfin rejoint son Sauveur au paradis.

Thérèse a été précédée de ses parents, trois frères et une sœur, Marcel Hébert et Eugène L'Heureux, son fils Noël et sa fille Lise.

Elle laisse dans le deuil ses enfants : Roger (Lorraine), Annette (Jim) McCoubrey, Denise (Myron) Pivovar, Hélène (Martial) Lafantaisie, Philippe (Richard), Rhéal et Gilles; sa belle-fille Angèle; 12 petits-enfants; un arrière-petit-enfant; six frères; deux sœurs; et la famille L'Heureux.

La messe de la Résurrection, présidée par le père René Chartier, a été célébrée le samedi 1er mars à 11 h à l'église catholique de Sainte-Anne, précédée de la veille du corps à 10 h 30. L'enterrement aura lieu plus tard dans le cimetière paroissial.

Au lieu de fleurs, les personnes intéressées peuvent faire un don en mémoire de Thérèse au Fonds de construction Villa Youville, 15, chemin Charrière, Sainte-Anne MB R5H 1C9.

La famille désire remercie les médecins et le personnel de l'Hôpital Sainte-Anne, les donneurs de soins à domicile et Aurore Grégoire pour tous les soins et toute la compassion que Mom a reçus.

La direction des funérailles a été confiée au Salon mortuaire Desjardins, 233-4949 ou sans frais 1 888-233-4949.à



Gabrielle Carrière

Paisiblement, entourée de sa famille, Gabrielle est décédée à l'âge précoce de 41 ans au Centre médico-social De Salaberry de Saint-Pierre-Jolys, au Manitoba.

Sa mère dévouée Berthe (née Laroche) et son frère Norm se souviendront d'elle avec beaucoup d'affection. Elle laisse aussi son grand-oncle Roland et sa grande-tante Mary Dubé; ses oncles et tantes : Lucien et Jeannette Carrière, Irène (feu Roland) Carrière, Edouard et Thérèse Laroche, Thérèse (feu Louis) Laroche, Cécile et Maurice Bosc, Lucien et Lucille Laroche, Thérèse et Léon Hamonic, Marie et Walter Kork, Arthur et Céline Laroche; ainsi que de nombreux cousins, amis et clients de la Banque nationale.

Gabrielle a été précédée de son père Fernand en 1996; ses grands-parents Laroche et Carrière; ses oncles et tantes Cécile Carrière, Antoine LaRoche, August et Marie Laroche, Florence Laroche, Edmond et Marguerite Laroche, Albert Forest; et son cousin Ronald Carrière.

Gabrielle a grandi sur la ferme familiale à Otterburne, au Manitoba. Elle a étudié au Collège de Saint-Boniface et travaillé avec beaucoup de fierté à la Banque nationale pendant plus de 22 ans. Gabrielle aimait beaucoup sa famille, et en particulier son frère Norm. Elle passait la plupart de ses temps libres sur la ferme familiale à Otterburne.

C'était le souhait de Gabrielle que l'on remercie les médecins et les infirmières du Centre médico-social De Salaberry ainsi que le personnel de soins à domicile et tous les autres donneurs de soins qui lui ont prodigué d'excellents soins personnalisés.

Au lieu de fleurs, les personnes intéressées peuvent faire un don à CancerCare Manitoba, 675, avenue McDermot, Winnipeg (Manitoba) R3E 0V9 ou au Centre médico-social De Salaberry.

Les prières ont été récitées à 19 h le lundi 3 mars à la chapelle du Salon mortuaire Desjardins (357, rue Des Meurons). La messe des funérailles, présidée par l'abbé Marcel Carrière, a été célébrée le mardi 4 mars à 14 h à l'église catholique d'Otterburne de la paroisse Saint-Viateur. L'enterrement a suivi dans le cimetière paroissial d'Otterburne.

La direction des funérailles a été confiée au Salon mortuaire Desjardins, 233-4949 ou sans frais 1 888-233-4949.

En l'honneur du Sacré-Cœur pour plusieurs faveurs obtenues.



Prière au Sacré-Cœur

Que le Sacré-Cœur de Jésus soit loué, adoré et glorifié à travers le monde pour des siècles et des siècles, Amen.

Dites cette prière six fois par jour pendant neuf jours et vos prières seront exaucées même si cela semble impossible. N'oubliez pas de remercier le Sacré-Cœur avec promesse de publication quand les faveurs seront obtenues. Remerciements au Sacré-Cœur pour faveur obtenue.

J.E.L.

En l'honneur de Notre-Dame-du-Cap pour plusieurs faveurs obtenues.

Prière à Notre-Dame-du-Cap

Pour obtenir une faveur spéciale

Ô douce Mère et puissante Reine, humblement prosternés à vos pieds, nous vous offrons les hommages de notre respect et de notre affection.

Le regard tourné vers votre béni Sanctuaire, objet évident de vos prédilections, nous nous adressons à vous avec une confiance toute filiale, assurés d'obtenir cette faveur... que nous vous demandons.

Daignez accorder à nos corps force et santé; à nos cœurs pureté et charité; à nos âmes lumière et sainteté.

Nous le savons, votre cœur est plein de miséricorde et de tendresse; bénissez-nous donc, ô bonne mère; guérissez nos malades, soulagez nos défunts, protégez nos familles, bénissez votre pèlerinage, bénissez notre Église, bénissez notre cher pays.

Notre-Dame-du-Cap, Reine du Très Saint Rosaire, faites que nous vous aimions de plus en plus ici-bas, pour vous aimer éternellement au ciel avec votre Divin Fils.

Ainsi soit-il.

Cum permissu superiorum.

J.E.L.

Informations importantes... à vous de les demander

N° 1 Options d'incinération
N° 2 Prestation du gouvernement à la suite d'un décès
N° 3 Un guide de planification
N° 4 Options de funérailles
N° 5 Bénéfices pour les anciens combattants
N° 6 Un guide d'information légale pour personne âgée (testament et biens, procuration, directive services médicaux, etc.)



Pour recevoir votre trousse d'information gratuite, appelez **Hubert Girard**.

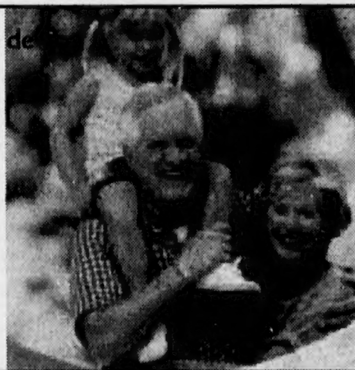


357, rue Des Meurons • 982-8110

Parce que vous aimez votre style de

MedicAlert, c'est *le* bracelet avec le numéro d'une ligne d'urgence relié à votre dossier médical.

Pour devenir membre, composez le 1 866 734-9422 ou visitez www.medicalert.ca



MedicAlert

Pour vivre sa vie

Coût des Prières au Sacré-Cœur

Sans photo : 22,47 $
Avec photo : 37,45 $

Chronique **RELIGIEUSE**



MARIE-HÉLÈNE DUVAL
Laïque

La vérité

Il n'est pas facile d'être humain... chez les humains.
On ne fait jamais rien de bien.

Quand on ne fait rien, on est paresseux.
Quand on s'active, on veut se faire remarquer.

Quand on ne dit rien, on manque de conviction.
Quand on prend la parole, on veut se faire valoir.

Si on prend les choses en mains, on veut « bosser ».
Si on ne le fait pas, c'est mal organisé.

Je pourrais continuer...

Si je ne continue pas, j'aboutirai à un texte compliqué.
Si je le fais je choisis la facilité.

Il m'arrive de maudire cette impossibilité...
de contenter.
Mais c'est une faiblesse, car ce n'est pas
ce qui m'est demandé.

Quand Jésus dit « Je suis la Voie, la Vérité, la Vie »,
Je trouve qu'il donne bien de l'importance à la vérité
en s'y associant.
La voie, on peut comprendre, la vie aussi,
mais la vérité...
Ce n'est pas si difficile que ça!

Au contraire... C'est impossible en soi
Chez les humains tout au moins.
C'est aussi difficile à trouver que l'équilibre
sur un fil au-dessus du vide.

Obsédée par la vérité depuis l'enfance,
J'ai commencé par reprocher aux autres de la
« malmener ».

Puis je me suis vite aperçue
que de ceux qui me mentaient le mieux,
J'arrivais en premier.
C'est inné chez la personne humaine
cette capacité qu'elle a
De se tromper elle-même.

Alors je comprends que quand Jésus se donne...
Il donne la Vérité... Il La donne à manger
Pour que nous devenions à notre tour
Cet outil de l'Amour.

Il est le seul à pouvoir nous gaver
de ce qu'il est lui-même.
De ce qu'il est venu donner pour sauver.

Même ceux qui pensent y être parvenus
Par toutes sortes de contorsions morales,
Psychologiques ou mathématiques, se font illusion...

La vérité, ça ne peut que s'accepter
Et seulement de la Vérité.

À VOTRE santé

MANGER SAINEMENT... C'EST SIMPLE ET SAVOUREUX!

Le mois de mars est le Mois de la nutrition. Le thème pour l'année 2003 mise sur les défis alimentaires que rencontrent les femmes.

Des défis alimentaires propres aux femmes?

Durant toutes les étapes de leur vie, les femmes ont des besoins nutritionnels qui leur sont particuliers. Afin de profiter de la vie elles doivent s'alimenter sagement et demeurer actives physiquement. Mais elles se retrouvent souvent trop occupées à jongler avec leur carrière et/ou leur vie familiale pour relever le défi d'un style de vie sain. Les femmes prennent encore souvent la majeure partie de la responsabilité pour la santé de leur famille, typiquement elles prennent les décisions au sujet de leur alimentation, et la plupart du temps elles font l'épicerie et la préparation des repas. Ceci dit, les facteurs tels que le manque de temps, le coût de la vie, l'accès à des aliments sains et le manque d'appui au foyer affectent leurs décisions alimentaires et en fin de compte leur nutrition et leur santé. Des défis de taille!

Les principales préoccupations de santé

Les préoccupations courantes des femmes au sujet de leur santé sont la maladie cardiaque, le cancer, le diabète et l'ostéoporose. Bonne ou mauvaise nouvelle : il n'y a pas de recette magique ou de diète spéciale à suivre! Pour diminuer les risques de maladie chronique, la formule gagnante demeure la même : manger sainement + être active + maintenir un poids santé + ne pas fumer + limiter sa consommation de sel, d'alcool et de caféine. Voici quelques recommandations pour vous aider à relever les défis d'un style de vie sain.

Manger sainement

Assurez-vous que de bons choix alimentaires fassent partie de votre vie quotidienne. Misez sur les lignes directrices d'une saine alimentation qui ont fait leurs preuves : consommez chaque jour une variété d'aliments des groupes du Guide alimentaire canadien; mettez l'emphase sur les produits céréaliers à grains entiers, les légumes et les fruits; choisissez des produits laitiers faibles en gras, des viandes maigres et des aliments préparés avec moins de gras. Mangez bien pour satisfaire vos besoins nutritifs à chaque étape de votre vie :

- Concentrez-vous sur des aliments qui sont de bonnes sources de nutriments importants pour les femmes, y inclus le calcium, la vitamine D, le fer et l'acide folique.
- Consommez de 2 à 4 portions de produits laitiers chaque jour pour rencontrer vos besoins en calcium et en vitamine D.
- Choisissez des aliments riches en fer tels que les viandes rouges, les palourdes, les huîtres, les légumineuses, les céréales et pâtes enrichies, les fruits secs.
- Tâchez d'obtenir 25 g de fibres par jour en mangeant plus de légumineuses, de pains, céréales et pâtes à grains entiers, de fruits et légumes avec la pelure, de petits fruits, de noix et de graines.
- Tenez votre consommation énergétique en équilibre avec votre activité et vos besoins physiques.

Trouver le temps d'être active

Étalez votre pratique d'activités physiques pour en arriver à 30 – 60 minutes par jour. Par exemple :

- Marchez au moins 10 minutes plusieurs fois par jour : pour vous rendre au magasin ou au bureau, sur l'heure du lunch, pour visiter une amie, etc.
- Faites du vélo, nagez, sautez, dansez ou amusez-vous dehors avec vos enfants pendant au moins 20 minutes.
- Faites des exercices d'étirement pendant votre pause au travail ou des exercices de musculation en regardant la télévision.

Se sentir bien dans sa peau

Tout aussi important : soyez positive! Acceptez les compliments au sujet de vos forces et habiletés. Soyez réaliste au sujet de ce que vous pouvez faire. Passez du temps à des activités et avec des gens que vous aimez et qui renforcent votre estime de soi!

Pour obtenir des conseils fiables, exacts et opportuns sur des questions de nutrition, adressez-vous à un(e) diététiste professionnel(le) ou consultez le site WEB des Diététistes du Canada – www.dietetistes.ca. Pour trouver d'autres façons de demeurer active, consultez le Guide d'activité physique canadien — www.hc-sc.gc.ca/hppb/paguide/

Source : Le Mois de la nutrition® par les Diététistes du Canada (2003)

Cette chronique est rendue possible grâce à une collaboration du Centre de Santé Saint-Boniface.

VOYAGE

La chaleur de l'hiver

Ce que l'on nomme ici la saison froide pourrait s'appeler la saison chaude à l'île Maurice, un petit pays de l'hémisphère Sud situé dans l'océan Indien. Deux Franco-Manitobains y ont posé pied pour vivre toute une expérience...

Mylène CRÊTE

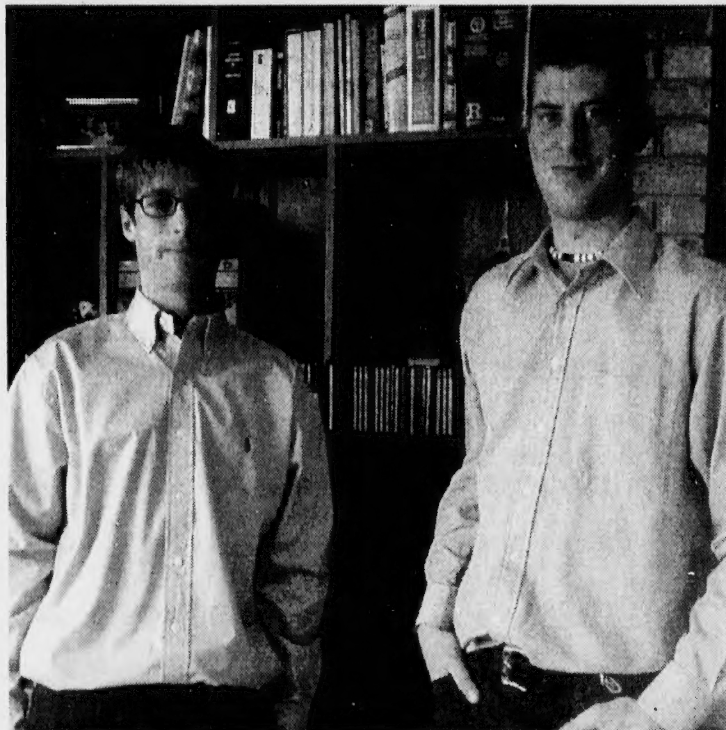


photo : Mylène Crête

Gilles et Stéphane Taillefer sont revenus de leur voyage à l'île Maurice avec un bagage d'expérience professionnelle.

Deux frères ont passé presque six mois à l'île Maurice pour effectuer un stage en milieu de travail. Gilles et Stéphane Taillefer, âgés respectivement de 23 et de 27 ans, ont quitté le village de Saint-Adolphe à la mi-août. Ils sont revenus en janvier souriants et fiers de leur expérience.

L'île Maurice fait partie de l'archipel des Mascareignes situé dans l'océan Indien. Elle se trouve à l'est de Madagascar, dans la partie sud du continent africain. Gilles et Stéphane Taillefer ont dû voyager 24 heures en avion avant de pouvoir toucher le sol mauricien.

Tous deux s'y sont rendus pour acquérir de l'expérience en informatique, leur domaine d'étude. C'est d'ailleurs par l'entremise du Collège universitaire de Saint-Boniface qu'ils ont entendu parler du programme UNEVOC de l'UNESCO. « J'ai décidé de faire le stage outre-mer parce que j'avais besoin d'expérience, explique Gilles Taillefer. Depuis un an, je cherchais un emploi pour faire du développement d'application. Mais tous les employeurs demandaient un minimum de deux ans d'expérience. »

Les deux frères ont pu acquérir cette expérience en français à la Mauritius Sugar Industry Research Institute, dans un pays où la langue politique est l'anglais, la langue du travail, le français, et le créole, la langue populaire.

« Nous avons refait le site Web de la compagnie où nous travaillions, raconte Stéphane Taillefer. Nous avons également apporté notre contribution au système d'inventaire créé à partir de Visual Basic, un langage informatique que nous avons dû apprendre. C'est une bonne chose, car il est très utilisé dans le domaine. »

« Nous avons également appris comment faire de la recherche et comment nous débrouiller, ajoute Gilles. En programmation, il faut toujours nous renseigner sur de nouveaux langages ou de nouvelles technologies. »

Les deux frères habitaient chez des collègues dans la ville de Beau Bassin. Leur intégration à la vie de l'île s'est déroulée sans anicroche. « Ça moins été un choc culturel que j'aurais pensé », remarque Stéphane Taillefer.

Son frère et lui ont pu savourer la cuisine typiquement mauricienne, se faire de nouveaux amis et admirer les coraux. La courtoisie des gens et le paysage constituent d'ailleurs les deux choses qui les ont impressionnés lors de leur périple. « Ce n'est pas tout le monde qui a beaucoup d'argent là-bas, mais ils sont toujours chaleureux, reconnaît Gilles Taillefer. Si on allait au magasin, on revenait des heures plus tard, car on rencontrait toujours quelqu'un. »

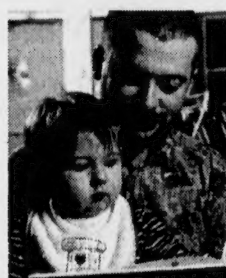
« J'ai appris beaucoup de la façon de penser des gens là-bas, note son frère. Ils sont moins sceptiques que nous et plus ouverts. »

Gilles et Stéphane ont également pu faire de la plongée sous-marine dans l'océan et admirer des montagnes volcaniques aux formes inusitées. Ils ont dû revenir en plein hiver, passant d'un climat de 30 °C à –20 °C. Gilles est retourné auprès de sa petite fille de trois ans et Stéphane est devenu papa quelques semaines après son retour.

« La famille nous manquait, souligne-t-il. Mais je suis tellement fier de ma copine. Elle a été courageuse de me laisser partir pendant qu'elle était enceinte. »

Éducation des jeunes enfants

STIMULER LEUR ESPRIT, C'EST MULTIPLIER LEURS POSSIBILITÉS



Travailler auprès des enfants est à la fois gratifiant et stimulant, et vous offre la chance d'aider les jeunes du Manitoba à prendre un bon départ dans leur éducation et dans la vie.

C'est le bon moment de devenir un éducateur des jeunes enfants (É.J.E.). Un plus grand nombre de familles que jamais sont à la recherche de programmes d'éducation des jeunes enfants et de garde de haute qualité.

Si vous désirez aider les enfants à réaliser pleinement leur potentiel et voulez acquérir les connaissances exigées pour devenir éducateur des jeunes enfants, veuillez communiquer avec le Service de renseignements concernant la garde d'enfants. Vous pouvez joindre ce Service en composant le **945-0776** (Winnipeg) ou le **1 888 213 4754** (sans frais), ou en consultant notre site Web à l'adresse suivante : **www.gov.mb.ca/gardedenfants.**



Fortifier les familles.
Bâtir les communautés.

Manitoba
Bâtir l'avenir

À VOTRE SERVICE

SERVICES



ENTREPRISES RIEL INC.

Promouvoir le développement économique chez les francophones de Saint-Boniface, Saint-Vital et Saint-Norbert.

ENTREPRISES RIEL

Gérald Dorge
Directeur général
140-614, rue Des Meurons, Saint-Boniface R2H 2P9
Tél. : 233-7799 • Fax: 233-7444
Courriel : info@entreprisesriel.com


Assurances Lavergne
(204) 433-7758


Voyages Lavergne
(204) 433-3700

Télécopieur : (204) 433-7181 • Saint-Pierre-Jolys
nrl@placelavergne.com • www.placelavergne.com
Ouvert jusqu'à 20 h les jeudis.
L'achat local c'est vital! Par des francophones depuis 1945!

AGENT IMMOBILIER

Service bilingue

RE/MAX performance realty



NICOLE LANDRY MILNER
(204) **255-4204**



- MONUMENTS
- PLAQUES EN GRANITE OU BRONZE
- INSCRIPTIONS

L'ART COMMÉMORATIF PERSONNALISÉ

405, rue Bertrand
233-7864

«Au service des Franco-Manitobains depuis 1910...»

CHAPELLE FUNÉRAIRE SAINT-PIERRE

Pour être assuré d'un service en français dans la région sud-est, appelez:

LEON MORRISSETTE au **433-7257**

Plus de 20 ans d'expérience

LOEWEN FUNERAL CHAPELS

Steinbach Tél.: 326-1351

Cet espace est à votre disposition!

APPEAL GRAPHICS



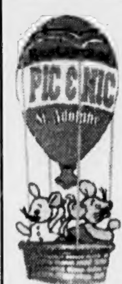
conception graphique & sites web

tél 204.989.5250
service@appealgraphics.com

La LIBERTÉ

Procurez-vous un exemplaire aux endroits suivants :

À nos bureaux de la
Maison franco-manitobaine
383, boul. Provencher
Centre culturel franco-manitobain
340. boul. Provencher
Marion Grocery • 237, rue Bertrand
Librairie La Boutique du Livre
315, rue Kenny
Dépanneur Provencher
174, boul. Provencher
Hôpital Saint-Boniface
Boutique de souvenirs
IGA Provencher • 390, boul. Provencher
Librairie À la page • 200, boul. Provencher
Turbo - Saint-Boniface • 230, rue Marion
Amber Auto Service • *Sainte-Anne*
Esso • *Parc Windsor* • 192, Archichald
Chapters • *Centre Saint-Vital*
Shell Service • 350, chemin Sainte-Anne
Pharmacie St-Pierre • *Saint-Pierre-Jolys*
Petro-Canada • *Lorette*
Saint-Adolphe Esso • *Saint-Adolphe*
Le Dépanneur • *La Broquerie*
Épicerie Coulombe • *Saint-Malo*
Le Dépanneur • *Saint-Laurent*
Dépanneur Cheyenne • *Sainte-Agathe*



SERVICES DE TRAITEURS

PIC & NIC RESTAURANT

Bill Smith et Sylvie Lachance-Smith

Pour tous genres de banquets tels que noces, funérailles, anniversaires, réceptions spéciales et buffet de Noël

445, rue Main • Saint-Adolphe
Téléc. : 883-2724 • picetnic@mts.net
883-2204

MHD

Point de vente du café équitable



Café équitable

233-1494
196, Provencher
mhduval@shaw.ca

EXPERTS CONSEILS / COMPTABLES AGRÉÉS



Robert V. Dupuis, BA, CFP
Planificateur financier agréé

1345, chemin Waverley, bureau 100
Winnipeg (Manitoba)
R3T 5Y6

TÉL. : 489-4640, poste 259
TÉLÉC. : 489-0688



DES SOLUTIONS À VOTRE MESURE
Services Financiers Groupe Investors Inc.



Michelle SMITH
CFP

Assurances et Investissements

Consultante en planification financière

REER, FERR, RENTES,
ASSURANCES-VIE ET INVALIDITÉ
FONDS MUTUELS

Spécialiste en :
- *Planification successorale*
- *Plan de retraite*
- *Transfert de pension*

Tél. : 975-5030 ou 1 (877) 528-3815

Fonds mutuels distribués par :

PORTFOLIO STRATEGIES corporation

OPTOMÉTRISTES

Dr Denis R. Champagne

Optométriste
Sur rendez-vous seulement
212, avenue Regent ouest
224-2254
2090, avenue Corydon
889-7408

ASSUREURS

Agence d'Assurance AURÈLE DESAULNIERS

Pour tout service d'assurance!

Joel Desaulniers
Christine Desaulniers
Janet Sabourin-Gatin
Nicole Lysyk
Roger Bouchard

390-B, boulevard Provencher
Téléphone : 233-4051



autopac



BDO Dunwoody SRL
Comptables agréés et consultants
7e et 8e étages, 200, avenue Graham
Téléléphone : (204) 956-7200 Winnipeg (Manitoba) R3C 4L5
Télécopieur : (204) 926-7201 Site Internet : www.bdo.ca

Nos professionnels francophones :

Arthur Chaput, ca, cfp	Raymond Desrochers, ca, cfe	Lise Deleurme, ca
Pamela Dupuis, ca	Nicole Gisiger, ca	Lucile Griffiths, ca
Yves Lagassé, ca	Travis Leppky, ca, cisa	Ginette Manaigre, cps
Henri Magne, ca	Mona Marcotte, ca	Jean-François Parisien
Georges Picton, cga	Marc Rivard, ca	Dérick Sabourin
Chantal St. Pierre	Jacques Marion	Marc Boucher

BDO DUNWOODY SRL est une société en nom collectif à responsabilité limitée enregistrée en Ontario.

AVOCATS-NOTAIRES



TAYLOR McCAFFREY
AVOCATS et NOTAIRES
949-1312

Me ALAIN L.J. LAURENCELLE
alaurencelle@tmlawyers.com
- droit commercial et corporatif
- droit des affaires / entreprises
- vente / achat de propriété; (financement)
- testaments et successions.

Me JOHN MYERS
jmyers@tmlawyers.com
- droit d'auteur
- propriété intellectuelle
- marque de commerce • litige général.

Me PATRICK RILEY
priley@tmlawyers.com
- litige général.

Plus de 50 avocats exerçant dans tous les domaines du droit à votre service!

TEFFAINE, LABOSSIÈRE

Avocats et notaires

Rhéal E. Teffaine, c.r.
Denis Labossière

247, boulevard Provencher
Saint-Boniface (MB)
R2H 0G6
Téléphone: 925–1900
Fax: 925–1907

AIKINS
depuis 1879

J. GUY JOUBERT
MARIANNE RIVOALEN
BARBARA M. SHIELDS
LEE ANN M. MARTIN
CHRISTIAN L. MONNIN
YVAN LAGASSÉ, STAGIAIRE

AIKINS, MacAULAY & THORVALDSON
AVOCATS ET NOTAIRES
AGENTS DE BREVETS ET DE MARQUES DE COMMERCE

(204) 957-0050
www.aikins.com

Cet espace est à votre disposition!

MONK, GOODWIN
•••AVOCATS ET NOTAIRES •••

Me BARRY L. GORLICK, c.r.
Me MICHEL CHARTIER
Me RHONDA M. HERCUS

800, Édifice Centra Gas
444, avenue St. Mary
Winnipeg (Manitoba)
R3C 3T1
Téléphone : (204) 956-1060
Télécopieur : (204) 957-0423

Alain J. Hogue
Barreaux du Manitoba et de la Saskatchewan

Domaines d'expertise:
- préjudices personnels
- demandes d'indemnité pour Autopac
- litiges civil, familial et criminel
- ventes de propriété; hypothèques
- droit corporatif et commercial
- testaments et successions

Place Provencher
194, boul. Provencher
237-9600

Abonnez-vous à

La LIBERTÉ

OPTIONS OFFERTES

	Au Manitoba	Ailleurs au Canada
1 an	28, 50 $ ☐	32,10 $ ☐
2 ans	51,30 $ ☐	58,85 $ ☐

Oui je m'abonne dès aujourd'hui !

Nom : ____________
Prénom : ____________
Adresse : ____________
____
____
Ville : ____________
Province : ____________
Code postal : ____________
Téléphone : ____________

Je choisis de payer par :

Visa : ____________
MasterCard : ____________
(inscrire le numéro de votre carte et la date d'expiration)

Chèque ou mandat poste:
(libellez votre chèque ou mandat de poste à l'ordre de La Liberté)
C.P. 190,
383, boulevard Provencher,
Saint-Boniface (Manitoba) R2H 3B4